



Écoquartier

RÉFÉRENTIEL

En faveur des
villes et des
territoires
durables

<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr>

© Yann Kebbi – Ministère de la Cohésion
des territoires et des relations avec les
collectivités territoriales



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

04-05**Préface****06-07****Carte des
engagements****08-41****Démarche et
processus****42-73****Cadre de vie et
usages****74-107****Développement
territorial****108-141****Environnement et
Climat**

Som- maire

En intégrant l'ensemble des enjeux de l'aménagement durable, et en s'appuyant sur les ressources locales, les ÉcoQuartiers offrent à leur habitants la possibilité d'un mode de vie répondant aux grands enjeux du climat, de la biodiversité et du vivre ensemble.

 **LÉGENDE**
Dispositif innovant

Le Référentiel ÉcoQuartier, en faveur des villes et territoires durables

Lancée en 2009 dans le cadre du Plan Ville Durable, la démarche ÉcoQuartier favorise l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire et gérer la ville. Elle accompagne les porteurs de projets dans tous les territoires dans la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement durable.

Afin d'aider les porteurs de projet, le ministère a élaboré dès 2011 le référentiel ÉcoQuartier en collaboration étroite avec le Cerema. Ce référentiel est à la fois un cadre de référence et un guide méthodologique pour appréhender l'aménagement durable dans une approche intégrée : le référentiel répond à la fois à la question de ce qui constitue la ville durable, et de comment la construire. Celui-ci est structuré autour de quatre dimensions - démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, environnement et climat - qui intègrent les principaux enjeux du développement durable (sociaux, économiques et environnementaux) et les principes d'une gouvernance élargie. Le Référentiel se décline ensuite en 20 engagements et 55 notions thématiques qui proposent des objectifs ambitieux.

Guide de questionnement tout au long du projet (conception, réalisation, gestion et évaluation), ce référentiel est assorti de recommandations et d'exemples concrets d'actions mises en œuvre dans des projets d'aménagement durable. Il intègre les enjeux des politiques publiques sectorielles portées par les ministères de la Transition écologique et solidaire, et de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, pour faire des projets durables et solidaires

Outil de capitalisation pour répertorier les bonnes pratiques par notion thématique il permet d'éclairer les choix des décideurs pour trouver des solutions contextualisées et adaptées aux spécificités de leur territoire.

Aujourd'hui illustré de dispositifs exemplaires et innovants issus des projets labellisés ÉcoQuartier, il a vocation demain, à valoriser également l'ensemble des dispositifs en faveur des villes et des territoires durable et être enrichi notamment de retours d'expériences identifiés par nos partenaires, de ressources documentaires dans une version numérique accessible sur la plateforme : www.ecoquartiers.logement.gouv.fr.

Pré- face

En intégrant l'ensemble des enjeux de l'aménagement durable, et en s'appuyant sur les ressources locales, les ÉcoQuartiers offrent à leur habitants la possibilité d'un mode de vie répondant aux grands enjeux du climat, de la biodiversité et du vivre ensemble.

RÉALISER LES PROJETS RÉPONDANT AUX BESOINS DE TOUS EN S'APPUYANT SUR LES RESSOURCES ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE

1



2

RÉALISER LES PROJETS RÉPONDANT AUX BESOINS DE TOUS EN S'APPUYANT SUR LES RESSOURCES ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE

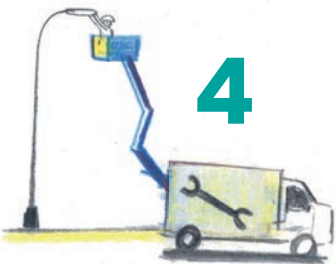
3



INTÉGRER LA DIMENSION FINANCIÈRE TOUT AU LONG DU PROJET DANS UNE APPROCHE EN COÛT GLOBAL

PRENDRE EN COMPTE LES PRATIQUES DES USAGERS ET LES CONTRAINTES DES GESTIONNAIRES DANS LES CHOIX DE CONCEPTION TOUT AU LONG DU PROJET

4



METTRE EN ŒUVRE DES DÉMARCHES D'ÉVALUATION ET D'AMÉLIORATION CONTINUE

5



DÉMARCHE ET PROCESSUS

6



TRAVAILLER EN PRIORITÉ SUR LA VILLE EXISTANTE ET PROPOSER UNE DENSITÉ ADAPTÉE POUR LUTTER CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

METTRE EN ŒUVRE LES CONDITIONS DU VIVRE-ENSEMBLE ET DE LA SOLIDARITÉ



7

8



METTRE EN ŒUVRE UN URBANISME FAVORABLE A LA SANTE POUR ASSURER UN CADRE DE VIE SUR ET SAIN

9



METTRE EN ŒUVRE UNE QUALITÉ DE CADRE DE VIE, QUI CONCILIE INTENSITÉ, BIEN VIVRE ENSEMBLE ET QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI, L'HISTOIRE ET L'IDENTITÉ DU SITE

10



CADRE DE VIE ET USAGES



11

CONTRIBUER À UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL, DURABLE, ÉQUILIBRÉ, SOCIAL ET SOLIDAIRE

12



FAVORISER LA DIVERSITÉ DES FONCTIONS ET LEUR PROXIMITÉ

13



OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES ET DÉVELOPPER LES FILIÈRES LOCALES ET LES CIRCUITS COURTS

14



FAVORISER LES MODES ACTIFS, LES TRANSPORTS COLLECTIFS ET LES OFFRES ALTERNATIVES DE DÉPLACEMENT POUR DÉCARBONER LES MOBILITÉS

15



FAVORISER LA TRANSITION NUMÉRIQUE EN FAVEUR DE LA VILLE DURABLE

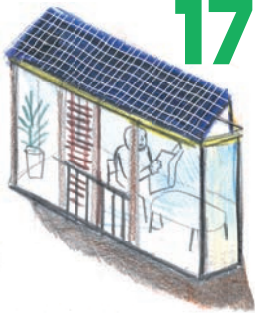
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

PROPOSER UN URBANISME PERMETTANT
D'ANTICIPER ET DE S'ADAPTER AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX RISQUES



16

VISER LA SOBRIÉTÉ
ÉNERGÉTIQUE,
LA BAISSÉ DES
ÉMISSIONS
DE CO² ET LA
DIVERSIFICATION
DES SOURCES
AU PROFIT
DES ÉNERGIES
RENOUVELABLES ET
DE RÉCUPÉRATION



17



18

LIMITER LA PRODUCTION DES DÉCHETS,
DÉVELOPPER ET CONSOLIDER DES
FILIÈRES DE VALORISATION ET DE
RECYCLAGE DANS UNE LOGIQUE
D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

19



PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET EN
ASSURER UNE GESTION QUALITATIVE ET
ÉCONOME



20

PRÉSERVER, RESTAURER ET VALORISER LA
BIODIVERSITÉ, LES SOLS ET LES MILIEUX
NATURELS

ENVIRONNEMENT ET
CLIMAT

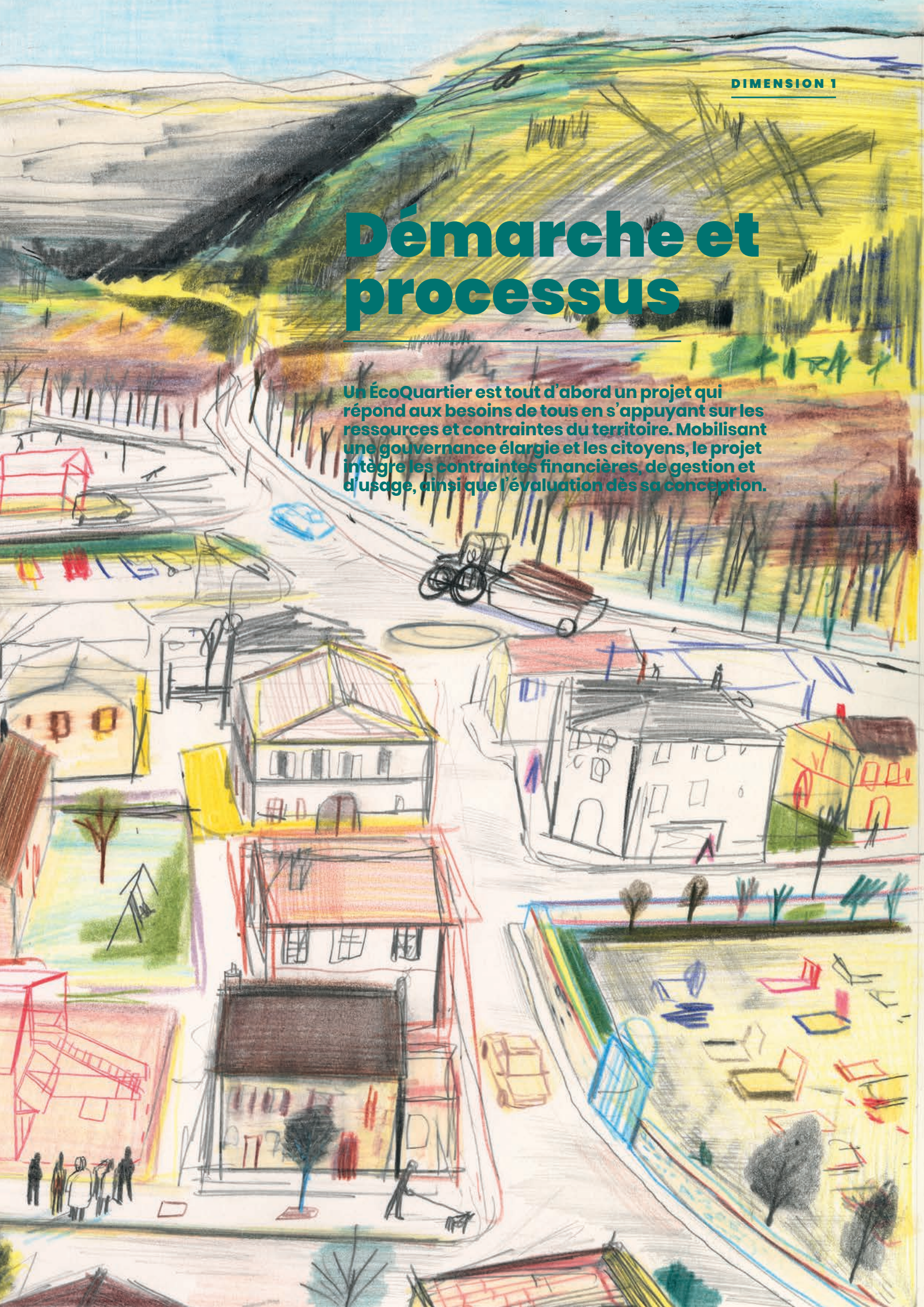
Carte des en- gage- ments

Le référentiel ÉcoQuartier propose une méthodologie intégrant la conduite de projet et les dimensions sociales, économiques et environnementales. Les 20 engagements sont autant de bonnes questions à se poser pour élaborer son projet d'aménagement durable et intégré. Ce sont à chaque fois des réponses singulières adaptées au projet et au contexte local qui doivent être recherchées. Le référentiel ÉcoQuartier identifie une diversité de bonnes pratiques dans des contextes variés.



Démarche et processus

Un ÉcoQuartier est tout d'abord un projet qui répond aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire. Mobilisant une gouvernance élargie et les citoyens, le projet intègre les contraintes financières, de gestion et d'usage, ainsi que l'évaluation dès sa conception.



Diagnostic territorial partagé

RECOMMANDATIONS

Chaque diagnostic en amont est spécifique au territoire, il permet d'identifier les ressources et les contraintes et également de hiérarchiser les enjeux. Réaliser les diagnostics nécessite d'élargir la réflexion au-delà du périmètre du quartier de croiser l'ensemble des problématiques sociales, économiques et environnementales ...

Dès la phase de diagnostic, il est recommandé de procéder à l'identification des parties prenantes. Partager cet état des lieux avec elles facilite leur mobilisation tout au long du projet. Un accompagnement spécifique peut être mis en place pour initier les habitants et usagers aux dispositifs de concertation et de dialogue participatif.

Le diagnostic initial constitue un état de référence qui sera utile à l'évaluation du projet.

QUESTIONS

✦ *Comment le projet prend-il en compte les différentes échelles et composantes du territoire pour le diagnostic ?*

✦ *Comment le paysage dans toutes ses dimensions devient-il une ressource du projet ?*

✦ *Quels sont les enjeux majeurs à prendre en compte dans le projet au regard des ressources et des contraintes du territoire ?*

✦ *Comment le projet d'aménagement prend-il en compte les complémentarités et dynamiques au sein du territoire ?*

✦ *Comment identifier les parties prenantes et recueillir leurs attentes (habitants, acteurs socio-économiques, gestionnaires...) ?*

Objectifs prioritaires du projet et stratégie territoriale

RECOMMANDATIONS

Les objectifs prioritaires du projet doivent s'inscrire en cohérence avec la stratégie territoriale et intégrer les ambitions politiques du diagnostic à la réalisation du projet.

Une réflexion élargie permet d'identifier les complémentarités et solidarités territoriales.

A l'échelle du projet, il s'agit de veiller aux équilibres avec les quartiers immédiats en termes d'offres résidentielles commerciales, d'équipements, de services. Le projet peut aussi nourrir la stratégie territoriale et servir de levier pour développer durablement le territoire.



QUESTIONS

✦ *Quelles sont les objectifs prioritaires du projet ? Peut-on les hiérarchiser ? Comment les parties prenantes du projet contribuent-elles à la définition de ces objectifs ?*

✦ *Comment les objectifs prioritaires du projet s'intègrent-ils dans la stratégie territoriale ?*

✦ *Comment le projet d'aménagement prend-il en compte les interrelations et les solidarités avec les territoires voisins ?*

✦ *Comment analyser les potentiels de diversification fonctionnelle et résidentielle au sein du quartier et comment ces potentiels peuvent-ils s'inscrire dans le projet de territoire ?*

Démarche de programmation

RECOMMANDATIONS

La démarche de programmation s'appuie sur le diagnostic qui identifie les besoins des usagers, elle nécessite une approche intégrée et évolutive du projet. La programmation urbaine, en concertation avec



RÉALISER LES PROJETS RÉPONDANT AUX BESOINS DE TOUS EN S'APPUYANT SUR LES RESSOURCES ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE

Notion 1.1

Diagnostic territorial partagé

Notion 1.2

Objectifs prioritaires du projet et stratégie territoriale

Notion 1.3

Démarche de programmation

les acteurs du projet, détermine les besoins en termes de programme, prépare les conditions opérationnelles (économie, phasage, montages financiers...) et la spatialisation du projet. S'assurer de la cohérence entre les besoins du territoire et la réponse apportée en termes de diversification résidentielle ou fonctionnelle.

Inscrire et phaser la démarche de participation/implication des parties prenantes dans le calendrier global du projet. Proposer dans la démarche de programmation que soient produits des scénarios contrastés afin d'éclairer les porteurs de projet sur leurs choix de manière concertée.

QUESTIONS

- ✦ *En quoi le programme permet-il de décliner de façon opérationnelle les objectifs prioritaires du projet ?*
- ✦ *Comment les besoins et attentes des usagers, habitants, gestionnaires, acteurs socio-économiques, visiteurs... identifiés dans le diagnostic sont-ils intégrés dans la programmation ?*
- ✦ *Comment intégrer dans le calendrier global de programmation les phases d'association des habitants et usagers ?*
- ✦ *En quoi le programme répond-il aux enjeux et besoins du territoire en termes d'habitat, d'équipements, de commerces, de mobilité ... ?*
- ✦ *Quels moyens mettre en œuvre pour identifier et ajuster la programmation en fonction de l'évolution du contexte social, économique, politique, réglementaire ou environnemental ?*



Diagnostic territorial partagé



Clichy-Batignolles Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019

Diagnostic territorial
Étude d'impact
Étude de faisabilité

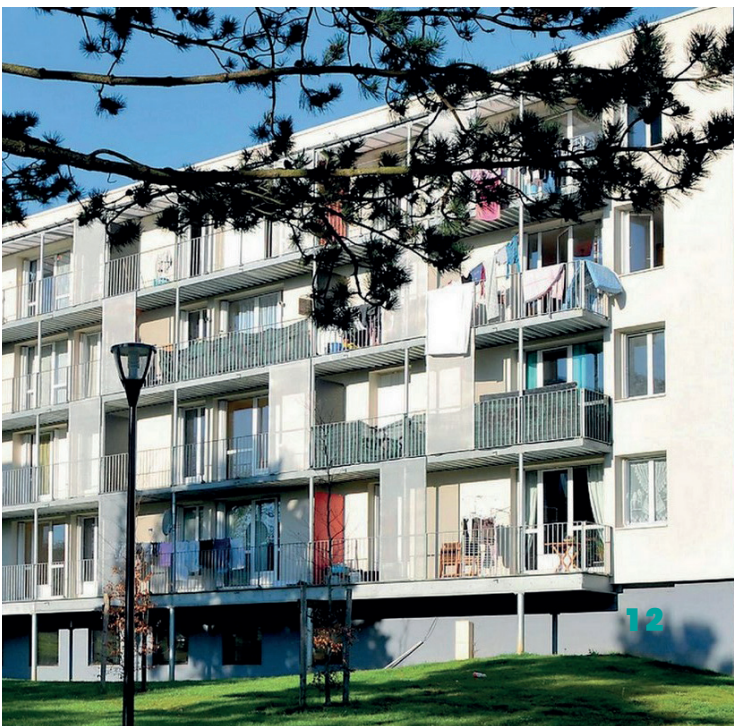


Éco-lotissement du Frêne, Laguiolle, Occitanie, Étape 3, 2017

Diagnostic territorial

Quartier Europe, Saint-Brieuc, Bretagne, Étape 3, 2015

Diagnostic territorial



- + Comment le projet prend-il en compte les différentes échelles et composantes du territoire pour le diagnostic ?
- + Comment le paysage dans toutes ses dimensions devient-il une ressource du projet ?
- + Quels sont les enjeux majeurs à prendre en compte dans le projet au regard des ressources et des contraintes du territoire ?
- + Comment le projet d'aménagement prend-il en compte les complémentarités et dynamiques au sein du territoire ?
- + Comment identifier les parties prenantes et recueillir leurs attentes (habitants, acteurs socio-économiques, gestionnaires...)?



Parc Marianne, Montpellier, Occitanie, Étape 3, 2015

Diagnostic territorial
 # Schéma de Cohérence Territoriale
 # Document de programmation
 # Document de planification



Écoquartier Hoche, Nanterre, Île-de-France, Étape 3, 2014

Diagnostic territorial

Quartier Fieschi, Vernon, Normandie, Étape 3, 2017

Diagnostic territorial



ENGAGEMENT 1

Notion 1.2

Objectifs prioritaires du projet et stratégie territoriale



- + Quelles sont les objectifs prioritaires du projet ? Peut-on les hiérarchiser ? Comment les parties prenantes du projet contribuent-elles à la définition de ces objectifs ?
- + Comment les objectifs prioritaires du projet s'intègrent-ils dans la stratégie territoriale ?
- + Comment le projet d'aménagement prend-il en compte les interrelations et les solidarités avec les territoires voisins ?
- + Comment analyser les potentiels de diversification fonctionnelle et résidentielle au sein du quartier et comment ces potentiels peuvent-ils s'inscrire dans le projet de territoire ?

Démarche de programmation



Quartier du Val Fourré, Mantes-la-Jolie, Île-de-France, Étape 3, 2015
Adéquation entre la programmation et les besoins
Phasage du projet



Écoquartier de Dun, Dun, Occitanie, Étape 3, 2016
Adéquation entre la programmation et les besoins



Clause-Bois Badeau, Brétigny-sur-Orge, Île-de-France, Étape 3, 2016
Document de programmation

Éco-village des Noés, Val-de-Reuil, Normandie, Étape 3, 2016
Travail pluridisciplinaire



- + En quoi le programme permet-il de décliner de façon opérationnelle les objectifs prioritaires du projet ?
- + Comment les besoins et attentes des usagers, habitants, gestionnaires, acteurs socio-économiques, visiteurs... identifiés dans le diagnostic sont-ils intégrés dans la programmation ?
- + Comment intégrer dans le calendrier global de programmation les phases d'association des habitants et usagers ?
- + En quoi le programme répond-il aux enjeux et besoins du territoire en termes d'habitat, d'équipements, de commerces, de mobilité ... ?
- + Quels moyens mettre en œuvre pour identifier et ajuster la programmation en fonction de l'évolution du contexte social, économique, politique, réglementaire ou environnemental ?





Pilotage politique et technique

RECOMMANDATIONS

Le pilotage politique et technique d'un projet peut s'opérer de différentes manières en fonction des ressources financières et humaines locales: désignation d'un élu référent pour assurer l'engagement politique, d'un chef de projet opérationnel, constitution d'une équipe projet, organisation interservices, mobilisation d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, organisation de la transversalité au sein des services (service public de l'emploi, responsables d'établissements scolaires, référent Correspondant Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), autorité organisatrice de la mobilité...), organisation et répartition entre la ville et l'Établissement Public de coopération Intercommunale (EPCI), organisation des instances de décision, instances de suivi technique ...

Différentes modalités de travail avec l'ensemble des acteurs peuvent faciliter la transversalité et la cohérence du projet.

Une instance formalisée de pilotage et de gouvernance permet au porteur de projet de mettre en relation l'ensemble des parties prenantes, de répondre à l'ensemble des besoins exprimés et de rendre le pilotage plus réactif.

Exemples des acteurs mobilisés :

- Services techniques compétents sur le projet et issus de différentes collectivités,
- Partenaires institutionnels,
- Acteurs économiques : aménageurs, promoteurs, entreprises, prestataires...
- Société civile : citoyens et associations

Le pilotage politique et technique nécessite des temps de travail et de concertation tout au long du projet :

- En phase avant-projet entre acteurs-clés du projet pour une mise en cohérence de la stratégie territoriale avec la démarche de programmation
- Après livraison du projet entre les acteurs et les habitants et usagers pour une évaluation en continue et une capitalisation d'expérience.

Pour faciliter l'implication des différents acteurs, des outils peuvent être mobilisés tout au long du projet : calendrier global de la démarche de participation citoyenne, calendrier pluriannuel d'investissement, procédure de contrôle des délais, démarches d'ateliers, réunions de travail dédiées, concours d'idées...

Formaliser l'ensemble des étapes de la démarche de programmation permet de communiquer auprès des parties prenantes, les modalités de pilotage et les différentes étapes de décision du projet.

QUESTIONS

- + Comment organiser et formaliser le pilotage politique et technique du projet ?
- + Quelles sont les modalités et les participants ?
- + Quelles modalités de travail mettre en place avec l'ensemble des acteurs concernés pour favoriser la transversalité et la cohérence globale du projet ?
- + Quels outils ou méthodologie mettre en œuvre pour assurer le suivi du projet ?
- + Quels dispositifs de formation aux principes de la participation mettre en place ?



FORMALISER ET METTRE EN ŒUVRE UN PROCESSUS DE PILOTAGE ET UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Notion 2.1

Pilotage politique et technique

Notion 2.2

Association de la population et de la société civile, mobilisation citoyenne



Association de la population et de la société civile, mobilisation citoyenne

RECOMMANDATIONS

L'enjeu est d'intégrer dans la démarche participative une pluralité d'acteurs représentatifs de la réalité du territoire vécu, en prenant en compte le fait que tous les habitants ne sont pas présents dans les associations de proximité et dans les instances de démocratie participative telles que les conseils de quartier. C'est pourquoi il faut favoriser les actions « d'aller vers » plutôt que de « venez à moi ». Il s'agit par exemple d'aller aux sorties d'écoles, au marché, au pied des immeubles, de faire du porte à porte, de mobiliser des habitants lors des fêtes de quartier ou au parc public.

Divers acteurs peuvent être mobilisés : riverains, habitants actuels ou futurs du quartier, de la commune, de l'intercommunalité, membres de conseils de quartier, de conseils citoyens, associations, élèves, usagers, acteurs économiques, commerçants, professionnels de la médiation, maîtrise d'usages, actifs, retraités, jeunes ...

Au-delà de l'obligation réglementaire, proposer des modalités différentes en fonction des objets, des temporalités du projet et du contexte en y associant les acteurs concernés du territoire.

L'implication des usagers et habitants permet d'améliorer le projet et peut conduire à des modifications d'éléments du programme, à des évolutions du périmètre d'intervention, des réorientations des partis pris urbains, paysagers ou architecturaux, des évolutions des modes de gestion d'équipements ou d'espaces, des évolutions de la stratégie de communication et de prise de décision ...

Définir préalablement pour chaque projet d'aménagement le niveau adapté et les objectifs de la participation.

Valoriser les initiatives citoyennes en identifiant et en donnant visibilité à l'engagement des citoyens.

L'association des habitants, des usagers et de la société civile contribue à enrichir le projet, à anticiper la gestion et facilite une meilleure appropriation et adaptation de l'aménagement aux usages, éclaire les décisions politiques et techniques et redynamise la démocratie locale ...

Elle permet d'agir sur la valorisation d'espaces vacants par des expérimentations d'urbanisme transitoire par exemple.

Cadrer sa démarche de participation de manière claire et transparente à chaque étape : le ou les objectifs attendus, les questions posées, les contraintes (temps, moyens humains, financiers et techniques...) les marges de manœuvre, le rôle de la participation dans le processus décisionnel, l'information du public...

Pour créer de la confiance, un tiers garantissant le processus participatif peut s'avérer intéressant (Conseil Local de Développement). Dans tous les cas, la phase de restitution auprès des habitants, usagers et société civile est essentielle pour la sincérité de la démarche et assurer une mobilisation en continu.

Formaliser et communiquer sur les modalités de gouvernance partagée et les résultats de l'association des parties prenantes.

QUESTIONS

- ✦ Comment informer, consulter et associer les futurs habitants et usagers à la conception du projet dans le choix d'aménagement ?
- ✦ Dans quelles instances associer les habitants, les usagers et la société civile ? Quels dispositifs spécifiques mettre en œuvre pour la société civile et les citoyens : ateliers, réunions publiques, manifestation culturelle, événements festifs ?
- ✦ En associant les habitants, les usagers et la société civile, quelles sont les finalités attendues ?
- ✦ Quels sont les moyens d'informer les habitants, les usagers et la société civile de l'évolution du projet ?
- ✦ Comment formaliser la prise en compte des contributions citoyennes au début de la concertation et leur restitution auprès d'eux ?
- ✦ Comment le porteur de projet identifie, prend en compte et accompagne les initiatives citoyennes sur le territoire du projet ?
- ✦ Comment associer les acteurs du territoire depuis la conception jusqu'à la gestion du projet ?
- ✦ Quels dispositifs spécifiques mettre en œuvre ?
- ✦ Comment associer et impliquer les habitants à la gouvernance du projet intégré ?



Pilotage politique et technique



ÉcoQuartier du Hameau, Saint-Jean-de-Braye, Centre-Val de Loire, Étape 3, 2016

- # Outil numérique participatif
- # Dispositif d'information
- # Atelier collaboratif
- # Comité de pilotage et technique
- # Concours



Vidailhan, Balma, Occitanie, Étape 3, 2014

- # Comité de pilotage et technique

Fréquel-Fontarabie, Paris, Île-de-France, Étape 3, 2013

- # Travail pluridisciplinaire
- # Assistance à Maîtrise d'ouvrage
- # Révision du PLU
- # Atelier collaboratif



- + Comment organiser et formaliser le pilotage politique et technique du projet ?
- + Quelles sont les modalités et les participants ?
- + Quelles modalités de travail mettre en place avec l'ensemble des acteurs concernés pour favoriser la transversalité et la cohérence globale du projet ?
- + Quels outils ou méthodologie mettre en œuvre pour assurer le suivi du projet ?
- + Quels dispositifs de formation aux principes de la participation mettre en place ?





Quartier Europe,
Saint-Brieuc,
Bretagne, Étape 3,
2015

- # Atelier collaboratif
- # Visite de site
- # Dispositif de co-construction
- # Dispositif d'information



Seguin Rives de
Seine, Bou-
logne-Billancourt,
Île-de-France,
Étape 3, 2013

- # Système de
votation
- # Dispositif de
co-décision



Les Rives du Bief, Longvic, Bourgogne-Franche-Comté, Étape 4, 2017

- # Atelier collaboratif
- # Visite de site
- # Dispositif de co-construction
- # Dispositif d'information



ÉcoQuartier
de l'Eau Vive,
Lieusaint, Île-de-
France, Étape 3,
2017

- # Outil
numérique
participatif
- # Dispositif
d'information

Association de la population et de la société civile, mobilisation citoyenne



- + Comment informer, consulter et associer les futurs habitants et usagers à la conception du projet dans les choix d'aménagement ?
- + Dans quelles instances associer les habitants, les usagers et la société civile ? Quels dispositifs spécifiques mettre en œuvre pour la société civile et les citoyens : ateliers, réunions publiques, manifestation culturelle, événements festifs ?
- + En associant les habitants, les usagers et la société civile, quelles sont les finalités attendues ?
- + Quels sont les moyens d'informer les habitants, les usagers et la société civile de l'évolution du projet ?
- + Comment formaliser la prise en compte des contributions citoyennes au début de la concertation et leur restitution auprès d'eux ?
- + Comment le porteur de projet identifie, prend en compte et accompagne les initiatives citoyennes sur le territoire du projet ?
- + Comment associer les acteurs du territoire depuis la conception jusqu'à la gestion du projet ?
- + Quels dispositifs spécifiques mettre en œuvre ?
- + Comment associer et impliquer les habitants à la gouvernance du projet intégré ?

Réduire les coûts par l'optimisation du projet

RECOMMANDATIONS

L'optimisation du projet s'appuie sur des solutions alternatives et sobres, favorisant la complémentarité des territoires, exploitant l'existant, identifiant les potentiels.

Quelques exemples : investir dans l'efficacité énergétique, mutualiser des services ou des infrastructures comme les parkings, limiter le recours à des infrastructures d'eaux pluviales, faciliter l'usage des modes pour réduire les infrastructures routières, optimiser la gestion des terres (utilisation des déblais/remblais)...

Dans le cadre de l'optimisation du processus de projet, les externalités seront à regarder. Elles peuvent être le support d'une aide à la décision sur les choix opérationnels à engager.

S'inscrire dans une démarche prospective d'estimation des coûts générés par les impacts du changement climatique afin d'orienter les choix d'investissement dans des infrastructures résilientes à long terme.

QUESTIONS

- + Comment optimiser le projet au regard du contexte, des ressources locales (marché économique, caractéristiques du site, filières ...) et des acteurs impliqués ?
- + Comment s'inscrire dans une temporalité longue, de la conception à la gestion ?

Faisabilité financière

RECOMMANDATIONS

La viabilité du projet dépend de sa faisabilité financière et de la capacité à anticiper les coûts et les aléas, afin d'identifier avec l'ensemble des acteurs les marges de manœuvre possibles sans nuire aux ambitions initiales et à la qualité du projet.

Le phasage de l'opération est à prévoir à court, moyen et long termes, en y intégrant des variantes au sein d'une économie globale de projet.

L'adéquation de la programmation du projet avec la capacité financière des acteurs économiques et de la collectivité, en anticipant les niveaux de prix les contraintes de marché est un facteur à prendre en compte.

En termes de programmation de l'habitat, il s'agit d'identifier les besoins et capacités financières des ménages sur le territoire et de veiller aux complémentarités avec l'offre existante de logement (parc privé et public).

De même la programmation en équipements doit être appréciée en fonction des besoins actuels et futurs des usagers, en privilégiant l'adaptation ou optimisation de l'existant.

La programmation commerciale et d'activités doit être fondée sur des études de marché (zone de chalandise, concurrence, ...).

QUESTIONS

- + Comment prendre en compte les logiques et contraintes de tous les acteurs du projet (collectivités, aménageurs, promoteurs, bailleurs, habitants, syndicats de propriétaires, propriétaires fonciers, etc.) pour assurer la faisabilité financière du projet ?
- + Quel niveau d'études de faisabilité technique pour vérifier en amont le réalisme financier du programme ?
- + Comment concilier les objectifs de faisabilité financière et les objectifs de développement durable ?



- ✦ Comment valoriser le foncier tout au long du projet et limiter sa charge foncière ?
- ✦ Comment prévenir le déficit opérationnel du projet ?

Impacts socio-économico-environnementaux

RECOMMANDATIONS

L'optimisation financière globale nécessite l'élaboration en amont de différents scénarios et études économiques pour objectiver des choix : réhabilitation versus construction neuve, dimensionnement des espaces publics, création ou mutualisation d'espaces, choix des matériaux en fonction des contraintes de gestion, de leur durabilité, choix des espèces végétales, volumétrie, taux de densité ...

QUESTIONS

- ✦ Quelles options d'investissement et techniques privilégier pour optimiser l'opération dans une approche en coût global ?
- ✦ Comment les externalités positives et négatives sur l'économie, l'environnement ou sur la société sont-elles prises en compte dans l'approche en coût global du projet ?



INTÉGRER LA DIMENSION FINANCIÈRE TOUT AU LONG DU PROJET DANS UNE APPROCHE EN COÛT GLOBAL

Notion 3.1

Réduire les coûts par l'optimisation du projet

Notion 3.2

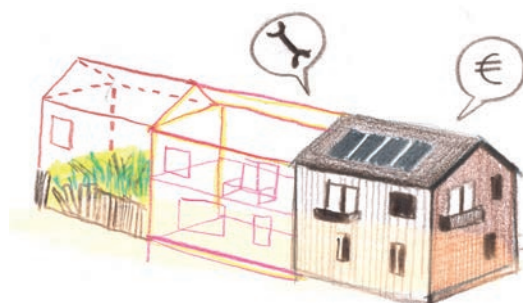
Faisabilité financière

Notion 3.3

Impacts socio-économico-environnementaux



Réduire les coûts par l'optimisation du projet



Le Plateau des Capucins, Brest, Bretagne, Étape 3, 2018
#Analyse des coûts de gestion et d'investissement

- + Comment optimiser le projet au regard du contexte, des ressources locales (marché économique, caractéristiques du site, filières ...) et des acteurs impliqués ?
- + Comment s'inscrire dans une temporalité longue : de la conception à la gestion ?

Faisabilité financière



ZAC Port Marianne – Rive gauche, Montpellier, Occitanie, Étape 3, 2017

Investissement privé



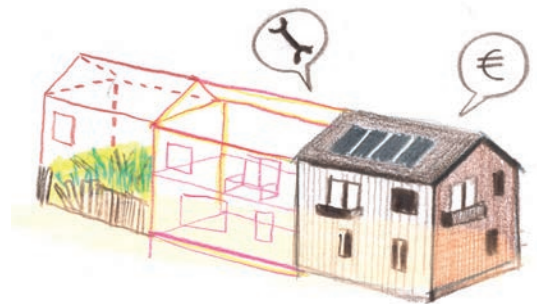
Docks de Saint-Ouen, Saint-Ouen, Île-de-France, Étape 3, 2016

ZAC

Bilan d'aménagement

- + Comment prendre en compte les logiques et contraintes de tous les acteurs du projet (collectivités, aménageurs, promoteurs, bailleurs, habitants, syndicats de propriétaires, propriétaires fonciers, etc.) pour assurer la faisabilité financière du projet ?
- + Quel niveau d'études de faisabilité technique pour vérifier en amont le réalisme financier du programme ?
- + Comment concilier les objectifs de faisabilité financière et les objectifs de développement durable ?

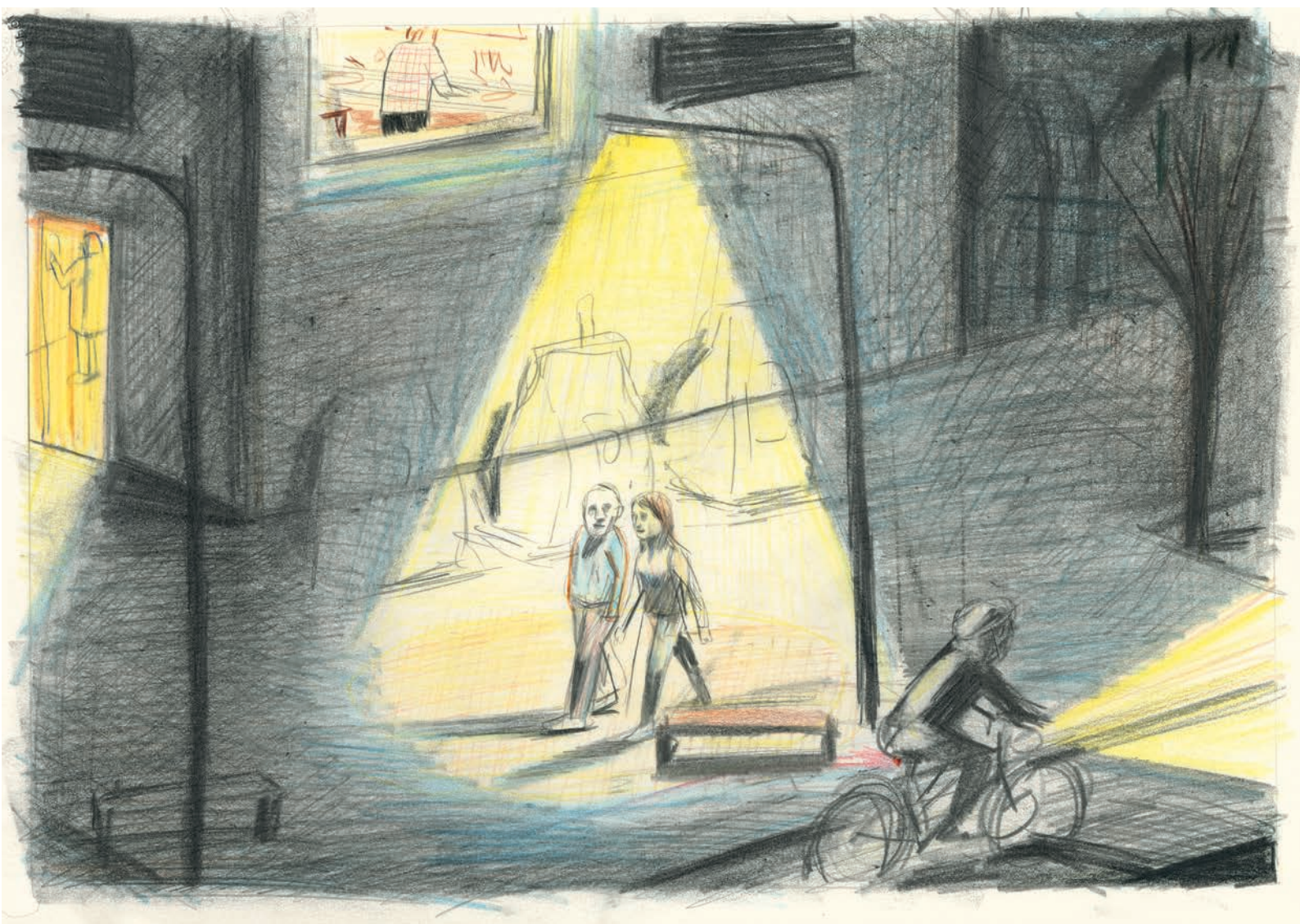
Impacts socio-économico-environnementaux



Quartier Europe, Saint-Brieuc, Bretagne, Étape 3, 2015

Analyse des coûts de gestion et d'investissement
Étude d'impact

- + Quelles options d'investissement et techniques privilégier pour optimiser l'opération dans une approche en coût global ?
- + Comment les externalités positives et négatives, sur l'économie, l'environnement ou sur la société sont-elles prises en compte dans l'approche en coût global du projet ?



Prise en compte de la gestion et des usages dès la conception du projet

RECOMMANDATIONS

Pour assurer une réponse adaptée aux usages tant en termes de gestion que d'appropriation des lieux par les habitants et usagers, différents processus de travail peuvent être mis en œuvre impliquant les représentants locaux :

- Dès la conception du projet, pour proposer des dispositifs participatifs et engageants pour les usagers et futurs habitants
- Pendant le projet, pour assurer une communication auprès du public concerné et les impliquer, lorsque c'est possible, sur des événements ou activités en lien avec la programmation du projet
- Après le projet, pour assurer un suivi social via des dispositifs participatifs et des actions de cohésion sociale (sur le périmètre du projet en lien avec les quartiers limitrophes).

La mise en place d'un plan de gestion permet d'identifier et de dimensionner les conditions d'entretien et de gestion garantissant la pérennité du projet.

QUESTIONS

- + Comment identifier les futurs bénéficiaires et usagers ?
- + De quelle manière le projet peut-il prendre en compte les pratiques et contraintes des habitants, usagers et gestionnaires dans la conception des espaces publics, des bâtiments et des services ?
- + Comment anticiper dès la conception du projet la gestion et la limitation des nuisances de la phase chantier ?

Prise en compte de la gestion et des usages pendant la réalisation

RECOMMANDATIONS

La phase de réalisation peut se dérouler sur une période longue et impacter les usages au quotidien en générant des nuisances (cheminements interrompus, bruits, poussières, ruptures de l'espace public, ...).

Cette période nécessite non seulement d'informer, largement les habitants, usagers et gestionnaires du projet à venir, mais également de recueillir leurs demandes afin de redéfinir ponctuellement les aménagements provisoires.



Proposer des projets temporaires sur les friches (urbanisme transitoire) est un moyen d'accompagner le changement de pratiques et de gérer les transitions spatiales.

Des actions transitoires comme le pré verdissement permettent de préfigurer les phases du projet.

QUESTIONS

- + Quelles sont les modalités d'accompagnement au changement pendant la phase chantier ?
- + Quels sont les dispositifs à mettre en place pour recueillir les retours des habitants, usagers et gestionnaires pendant la phase chantier ?



Prise en compte de la gestion et des usages après la livraison

RECOMMANDATIONS

Différents dispositifs existent pour assurer la gestion sur le long terme, comme par exemple la mise en place d'une gestion urbaine de proximité, d'un plan de gestion adapté au contexte du quartier, ou d'une charte de Gestion Urbaine de Proximité (GUP)...

Des plans de gestion des espaces extérieurs peuvent être demandés aux maîtres d'œuvre en phase conception pour adapter le projet aux moyens d'entretien des collectivités ou des propriétaires.

QUESTIONS

- ✦ Quels dispositifs mettre en place pour assurer la gestion du projet d'aménagement dans le temps ?
- ✦ Quels sont les dispositifs à mettre en place pour recueillir les retours des habitants, usagers et gestionnaires après la livraison et sur le long terme ?

PRENDRE EN COMPTE LES PRATIQUES DES USAGERS ET LES CONTRAINTES DES GESTIONNAIRES DANS LES CHOIX DE CONCEPTION TOUT AU LONG DU PROJET

Notion 4.1

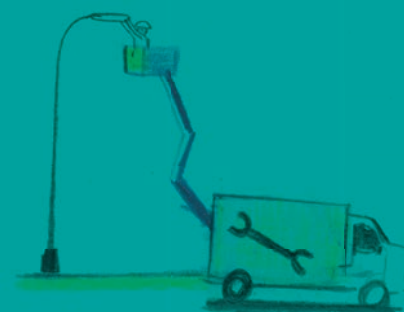
Prise en compte de la gestion et des usages dès la conception du projet

Notion 4.2

Prise en compte de la gestion et des usages pendant la réalisation

Notion 4.3

Prise en compte de la gestion et des usages après la livraison





Les Akènes, Lormont, Nouvelle Aquitaine, Étape 3, 2018

Gestion partenariale
 # Bailleur social
 # Gestion urbaine de proximité
 # Gestionnaire de service urbain



Quartier Europe, Saint-Brieuc, Bretagne, Étape 3, 2015

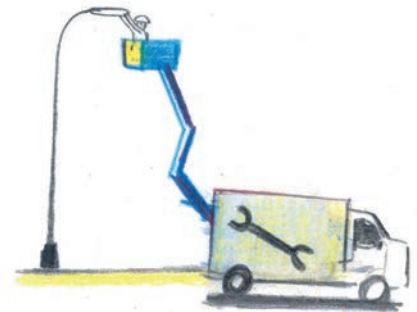
Formation des habitants
 # Atelier collaboratif

Les Passerelles, Cran-Gevrier, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2017

Bailleur social



Prise en compte de la gestion et des usages dès la conception du projet



- + Comment identifier les futurs bénéficiaires et usagers ?
- + De quelle manière le projet peut-il prendre en compte les pratiques et contraintes des habitants, usagers et gestionnaires dans la conception des espaces publics, des bâtiments et des services ?
- + Comment anticiper dès la conception du projet la gestion et la limitation des nuisances de la phase chantier ?

Prise en compte de la gestion et des usages pendant la réalisation



Clichy-Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019

Gestion partenariale



ÉcoQuartier Monconseil, Tours, Centre-Val de Loire, Étape 3, 2014

Gestion partenariale

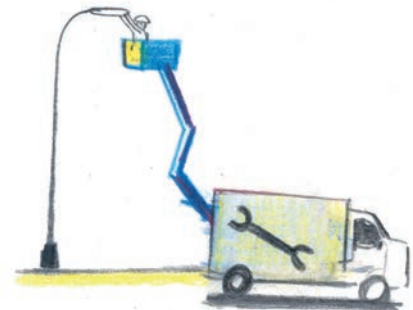


PRU Les Mureaux, Les Mureaux, Île-de-France, Étape 4, 2017

Animation de quartier
Atelier collaboratif

ÉcoQuartier Hoche, Nanterre, Île-de-France, Étape 3, 2014

Formation des habitants



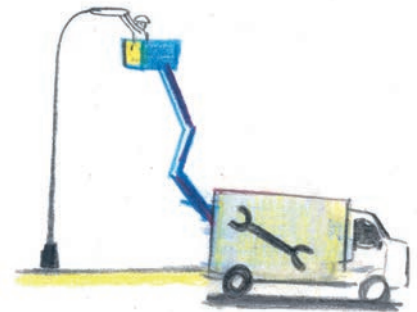
+ Quelles sont les modalités d'accompagnement au changement pendant la phase chantier ?

+ Quels sont les dispositifs à mettre en place pour recueillir les retours des habitants, usagers et gestionnaires pendant la phase chantier ?

Prise en compte de la gestion et des usages après la livraison



Projet de renouvellement urbain de la Duchère, Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2018
Gestion urbaine de proximité



- + Quels dispositifs mettre en place pour assurer la gestion du projet d'aménagement dans le temps ?
- + Quels sont les dispositifs à mettre en place pour recueillir les retours des habitants, usagers et gestionnaires après la livraison et sur le long terme ?



Bel Air-Grands Pêcheurs, Montreuil, Île-de-France, Étape 3, 2015
Formation des habitants
Visite de site

PRU Les Mureaux, Les Mureaux, Île-de-France, Étape 4, 2017
Formation des habitants
Sensibilisation aux éco-gestes
Animation de quartier
Livret d'accueil





Objectifs du projet

RECOMMANDATIONS

Au regard de la phase de diagnostic, une identification et hiérarchisation claire des objectifs permet de garantir la qualité du projet et son amélioration en continu. Les évolutions potentielles ne devront pas remettre en cause les ambitions du projet.

Au-delà du suivi des actions, l'évaluation consiste à observer les impacts du projet sur le territoire, sur les politiques et pratiques, sur les comportements des acteurs et de vérifier que les objectifs fixés sont atteints.

QUESTIONS

- + Quels sont les objectifs prioritaires du projet qui doivent faire l'objet d'une évaluation ?
- + Quel est l'état de référence pour l'évaluation de ces objectifs ?

Dispositif d'évaluation

RECOMMANDATIONS

En amont, l'évaluation permet de prévoir les impacts du projet et d'optimiser la conception.

La gouvernance de la démarche d'évaluation doit être en lien avec les instances de pilotage et technique du projet. Pendant la phase de réalisation, elle permet de limiter les nuisances pour les habitants et les usagers, de faire évoluer le projet si nécessaire et de maîtriser la qualité, les coûts et les délais de réalisation.

Après la livraison, l'évaluation permet de vérifier la réalité du fonctionnement d'un aménagement, l'atteinte des objectifs fixés, le retour d'expérience des habitants, des usagers et des gestionnaires. L'évaluation, au-delà de l'amélioration continue du projet, doit permettre de transmettre un retour d'expérience en interne et en externe.

Les dispositifs d'évaluation à différentes échelles doivent être mis en cohérence pour s'inscrire dans la stratégie d'aménagement durable globale. L'implication citoyenne dans les dispositifs d'évaluation est essentielle pour s'assurer tout au long du projet que les réponses seront bien adaptées aux besoins des habitants et usagers. Cela facilitera l'appropriation, l'implication des habitants et des usagers dans la vie de quartier.

Le partage des résultats de l'évaluation avec tous les acteurs du projet (élus, aménageurs, promoteurs, constructeurs, syndicats de copropriété, gestionnaires, bailleurs, ...) est essentiel pour en tirer collectivement les enseignements et les pistes d'amélioration et faire

levier pour d'autres projets du territoire.

Par exemple, les résultats de l'évaluation peuvent servir à alimenter et justifier la définition de nouveaux objectifs inscrits dans les documents de planification urbaine.

QUESTIONS

- + Quelle méthode d'évaluation mettre en place au regard des spécificités locales du projet et de ses objectifs prioritaires ?
- + Quels outils d'évaluation utilisés sur d'autres projets ou à des échelles plus larges peuvent être déployés sur le projet ?
- + Quelle est la gouvernance de l'évaluation du projet ?
- + Quelles compétences spécifiques mobiliser pour mettre en œuvre l'évaluation du projet (associations, experts, chercheurs, étudiants, habitants...) ?
- + Comment prendre en compte spécifiquement les préoccupations et attentes des habitants, des usagers, des acteurs de la société civile ?
- + Comment articuler l'évaluation du projet d'aménagement avec les enjeux à l'échelle du territoire ?
- + Comment les résultats de l'évaluation sont-ils formalisés, documentés, capitalisés ?

Amélioration continue

RECOMMANDATIONS

La dynamique d'amélioration continue s'appuie sur la formalisation d'une évaluation à toutes les étapes du projet.

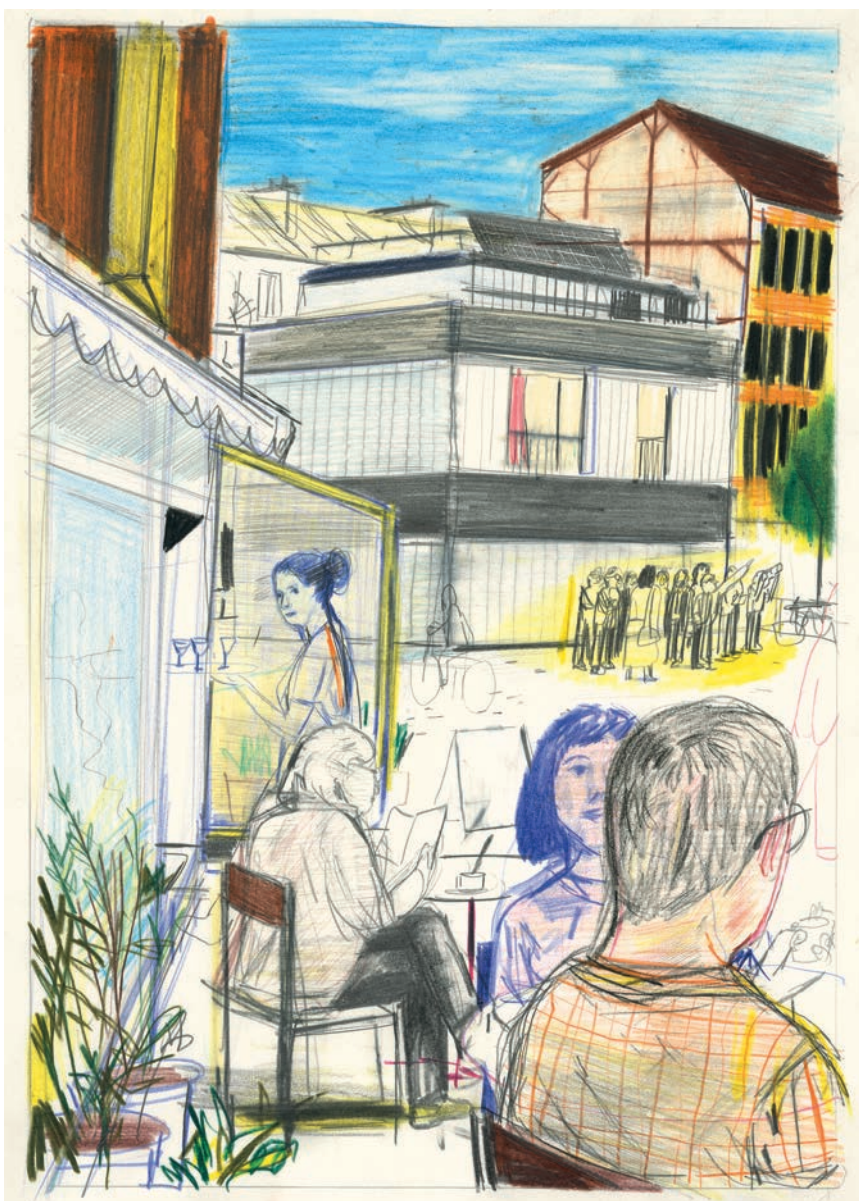
L'amélioration en continu s'appuie sur des dispositifs de suivi et d'évaluation tout au long de la phase du projet pour s'assurer que les objectifs prioritaires ont bien été pris en compte.

Cela permet également d'ajuster, ou faire évoluer certains dispositifs urbains et de gestion (réaménagement ponctuel d'espaces publics et d'espaces verts, modification d'horaires d'ouverture des commerces ou équipements, adaptation des espèces végétales, gestion des domanialités ...).

L'amélioration continue permet de valoriser et capitaliser les bonnes pratiques afin d'en tirer les enseignements pour créer un effet levier sur le territoire pour que d'autres projets ou des politiques publiques locales puissent en bénéficier.

QUESTIONS

- ✦ Quels moyens mettre en œuvre pour mener une démarche d'amélioration continue ?
- ✦ Quelle gouvernance pour réaliser ce suivi ?
- ✦ Quelles modalités de retours prévoir auprès des parties prenantes ?
- ✦ Quelle communication, quelle valorisation proposer ?
- ✦ Comment capitaliser et transmettre les savoir-faire acquis aux parties prenantes au projet ?
- ✦ Des adaptations et repositionnements du projet sont-ils prévus si besoin ?
- ✦ En quoi l'évaluation du projet peut-elle être mise à profit pour la définition et l'amélioration d'autres projets, à l'échelle du quartier comme à l'échelle du territoire ?



METTRE EN ŒUVRE DES DÉMARCHES D'ÉVALUATION ET D'AMÉLIORATION CONTINUE

Notion 5.1

Objectifs du projet

Notion 5.2

Dispositif d'évaluation

Notion 5.3

Amélioration continue



Objectifs du projet



Cœur de bourg de La Rivière, La Rivière, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2017

Démarche qualité
Auto-évaluation

ÉcoQuartier la Ravine Blanche, Saint-Pierre, La Réunion, Étape 4, 2017

Démarche qualité
Auto-évaluation



+ Quels sont les objectifs prioritaires du projet qui doivent faire l'objet d'une évaluation ?

+ Quel est l'état de référence pour l'évaluation de ces objectifs ?



Projet de renouvellement urbain de la Duchère, Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2018

Démarche qualité
Auto-évaluation





Docks de Saint Ouen, Saint-Ouen, Île-de-France, Étape 3, 2016

Évaluation participative
Suivi des consommations énergétiques



Projet de renouvellement urbain de la Duchère, Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2018

Évaluation participative
Questionnaire de satisfaction
Auto-évaluation



Clichy-Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019

Démarche qualité
Suivi des consommations énergétiques

ZAC de Bonne, Grenoble, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2019

Évaluation participative
Suivi des consommations énergétiques



Dispositif d'évaluation



- + Quelle méthode d'évaluation mettre en place au regard des spécificités locales du projet et de ses objectifs prioritaires ?
- + Quels outils d'évaluation utilisés sur d'autres projets ou à des échelles plus larges peuvent être déployés sur le projet ?
- + Quelle est la gouvernance de l'évaluation du projet ?
- + Quelles compétences spécifiques mobiliser pour mettre en œuvre l'évaluation du projet (associations, experts, chercheurs, étudiants, habitants...)?
- + Comment prendre en compte spécifiquement les préoccupations et attentes des habitants, des usagers, des acteurs de la société civile ?
- + Comment articuler l'évaluation du projet d'aménagement avec les enjeux à l'échelle du territoire ?
- + Comment les résultats de l'évaluation sont-ils formalisés, documentés, capitalisés ?

Amélioration continue



Projet de renouvellement urbain de la Duchère, Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2018

Gestion Urbaine de Proximité



ÉcoQuartier de Monconseil, Tours, Centre-Val de Loire, Étape 3, 2014

Enquête sociologique

Démarche qualité

Questionnaire de satisfaction

Visite de site

PRU Les Mureaux, Les Mureaux, Île-de-France, Étape 4, 2017

Démarche qualité

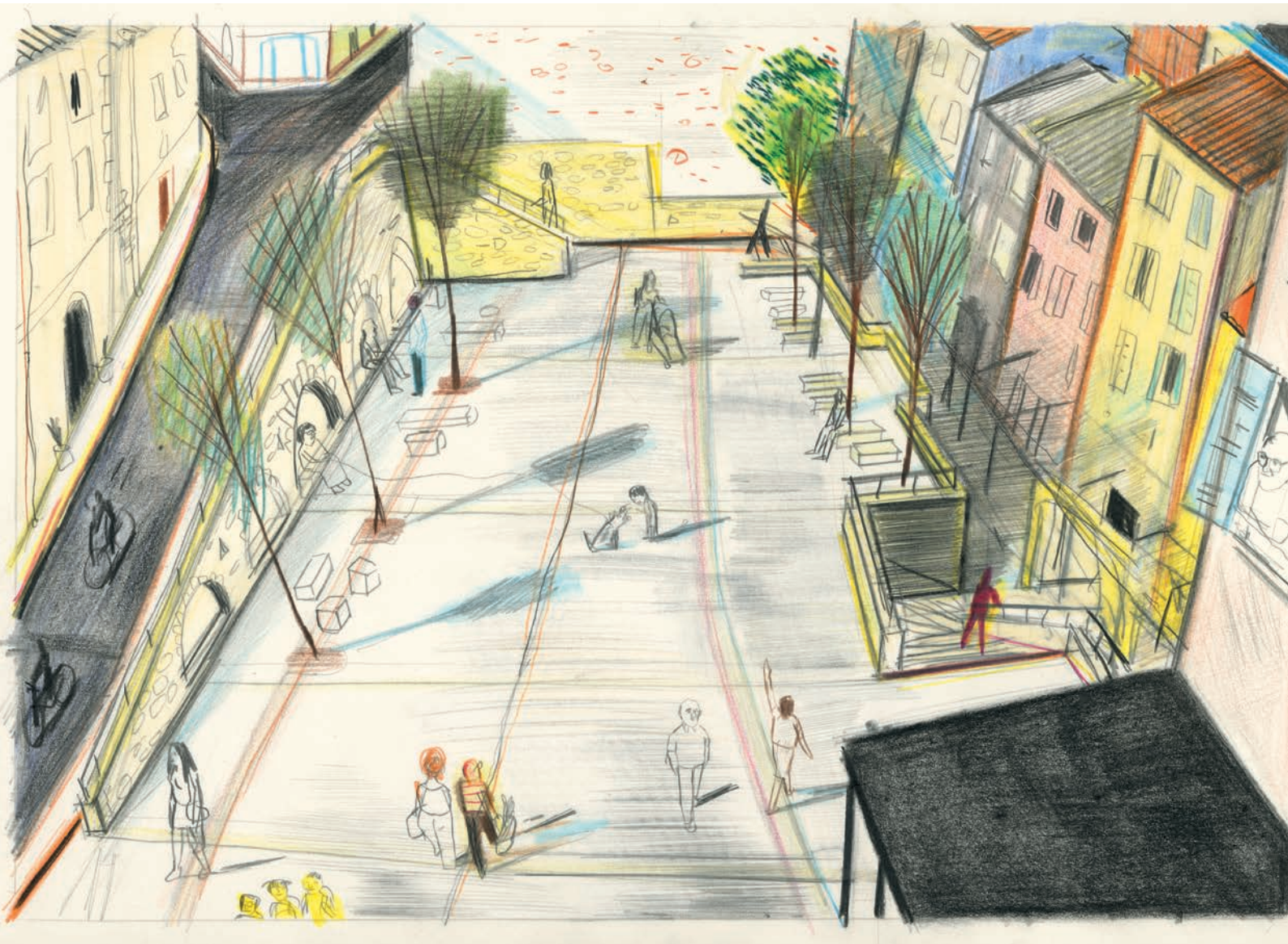
Enquête sociologique

Auto-évaluation



- + Quels moyens mettre en œuvre pour mener une démarche d'amélioration continue ?
- + Quelle gouvernance pour réaliser ce suivi ?
- + Quelles modalités de retours prévoir auprès des parties prenantes ?
- + Quelle communication, quelle valorisation proposer ?
- + Comment capitaliser et transmettre les savoir-faire acquis aux parties prenantes au projet ?
- + Des adaptations et repositionnements du projet sont-ils prévus si besoin ?
- + En quoi l'évaluation du projet peut-elle être mise à profit pour la définition et l'amélioration d'autres projets, à l'échelle du quartier comme à l'échelle du territoire ?





1



Diagnostic territorial partagé

Analyse SWOT – AFOM (Atouts/faiblesses/opportunités/menaces)
Assistance à la maîtrise d'usage (AMU)
Cartes mentales
Cartographie des nuisances
Convention européenne du paysage.
Démarche prospective
Diagnostic des ressources
Diagnostic en marchant
Diagnostic partagé avec les acteurs locaux et les habitants
Diagnostic territorial
Données de Santé
Enquête publique
Entretiens semi-directifs
Etat des lieux
Étude de faisabilité
Étude de vulnérabilité
Étude d'impact
Étude du métabolisme urbain
Évaluation environnementale
Objectifs de Développement Durable (ODD)
Observatoire photographique
Parcours commenté
Reference Framework for European Sustainable Cities (RFSC)

Objectifs prioritaires du projet et stratégie territoriale

Agenda 2030
Agenda 21
Architecture Contemporaine Remarquable (ACR)
Document de planification
Document de programmation
Éviter Réduire Compenser (ERC)
Objectifs de développement durable (ODD)
Projet architectural paysager et environnemental (PAPE)
lotissement
Périmètres délimités des abords (PDA)
Plan guide Plan Local d'Urbanisme (PLU) Plan Local d'Urbanisme

Mots clés des dispositifs techniques

Intercommunal (PLUi)
Règlement local de publicité intercommunale (RLP ou RLPI)
Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)
Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)
Site classé
Site inscrit
Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)
Zone tampon UNESCO

Démarche de programmation

Analyse SWOT – AFOM (Atouts/faiblesses/opportunités/menaces)
Approche prospective
Cahier d'acteurs
Cahier d'inspiration
Cahier des prescriptions urbaines, architecturales et paysagères
Comité d'usagers
Document de programmation
Etude de faisabilité et production de scénarios
Etude de marché
Identification du gisement foncier
Phasage du projet
Programme Local de l'Habitat (PLH)
Scénario prospectif
Travail pluridisciplinaire



2

Pilotage politique et technique

Acteur économique
Assistance à la maîtrise d'usage (AMU)
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
Association et société civile
Atelier collaboratif
Bailleur social
Chercheur et expert
Comité de pilotage et technique
Concours
Conseil citoyen

Conseil local de développement
Co-pilotage
Instance santé
Maîtrise d'œuvre urbaine
Partenaire du projet
Plan guide
Travail interservices
Travail pluridisciplinaire

Association de la population et de la société civile, mobilisation citoyenne

Association d'habitants
Atelier collaboratif
Atelier scolaire
Auto-construction
Auto-gestion Co-production
Charte de concertation
Consultation
Balade urbaine
Budget participatif
Cahier d'acteurs
Charte de concertation
Cahier d'inspiration
Charte de la participation
Charte de la participation du public
Collectif d'habitante
Conférence citoyenne
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)
Conseil de quartier
Co-pilotage
Design thinking
Diagnostic en marchant
Dispositif de co-construction
Dispositif de co-décision
Enquête publique
Habitat participatif
Initiative citoyenne
Maison du projet
Mandat de participation
Outil numérique participatif
Réunion publique
Système de votation
Visite de site



3

Réduire les coûts par l'optimisation du projet

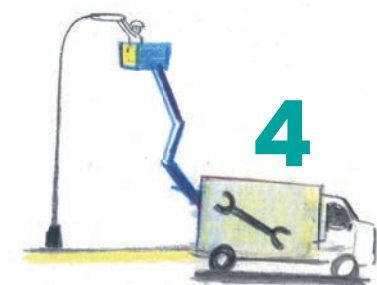
Analyse des coûts de gestion
Analyse des coûts d'investissement
Donnée financière
Modélisation du coût des impacts
Phasage du projet
Scénario d'intervention

Faisabilité financière

Autofinancement
Bilan d'aménagement
Bilan promoteur
Budget participatif
Co-pilotage
Investissement privé
Investissement public
Subvention Etat
Subvention Europe
Subvention locale
Subvention Région
Taxation locale
Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)

Impacts socio-économico-environnementaux

Analyse des externalités
Analyse du cycle de vie
Étude d'impact
Scénario prospectif



4

Prise en compte de la gestion et des usages dès la conception du projet

Assistance à la maîtrise d'usage (AMU)
Association de locataires
Atelier collaboratif
Bailleur social
Cahier d'acteurs
Cahier d'inspiration
Cartographie d'acteurs
Charte chantier propre
Comité d'usagers
Comité de pilotage et technique
Design thinking
Diagnostic en marchant
Enquête sociologique
Formation des habitants
Gestion partenariale
Gestion urbaine de proximité
Haute qualité d'usage
Marche sensible
Parcours usager
Plans de gestion
Syndicat de copropriété

Prise en compte de la gestion et des usages pendant la réalisation

Café chantier
Charte chantier faible nuisance
Comité de suivi
Diagnostic en marchant
Espace échantillon
Formation des gestionnaires
Maison des projets
Opération adopte un arbre
Phasage du chantier
Pré verdissement
Reporting de chantier
Sensibilisation en milieu scolaire
Urbanisme transitoire
Visite de chantier

Prise en compte de la gestion et des usages après la livraison

Animation de quartier
Atelier collaboratif
Bailleur social
Enquête sociologique
Formation des habitants
Gestionnaire de service urbain
Livret d'accueil
Plan de gestion
Questionnaire de satisfaction
Sensibilisation aux éco-gestes
Syndicat de copropriété



5

Objectifs du projet

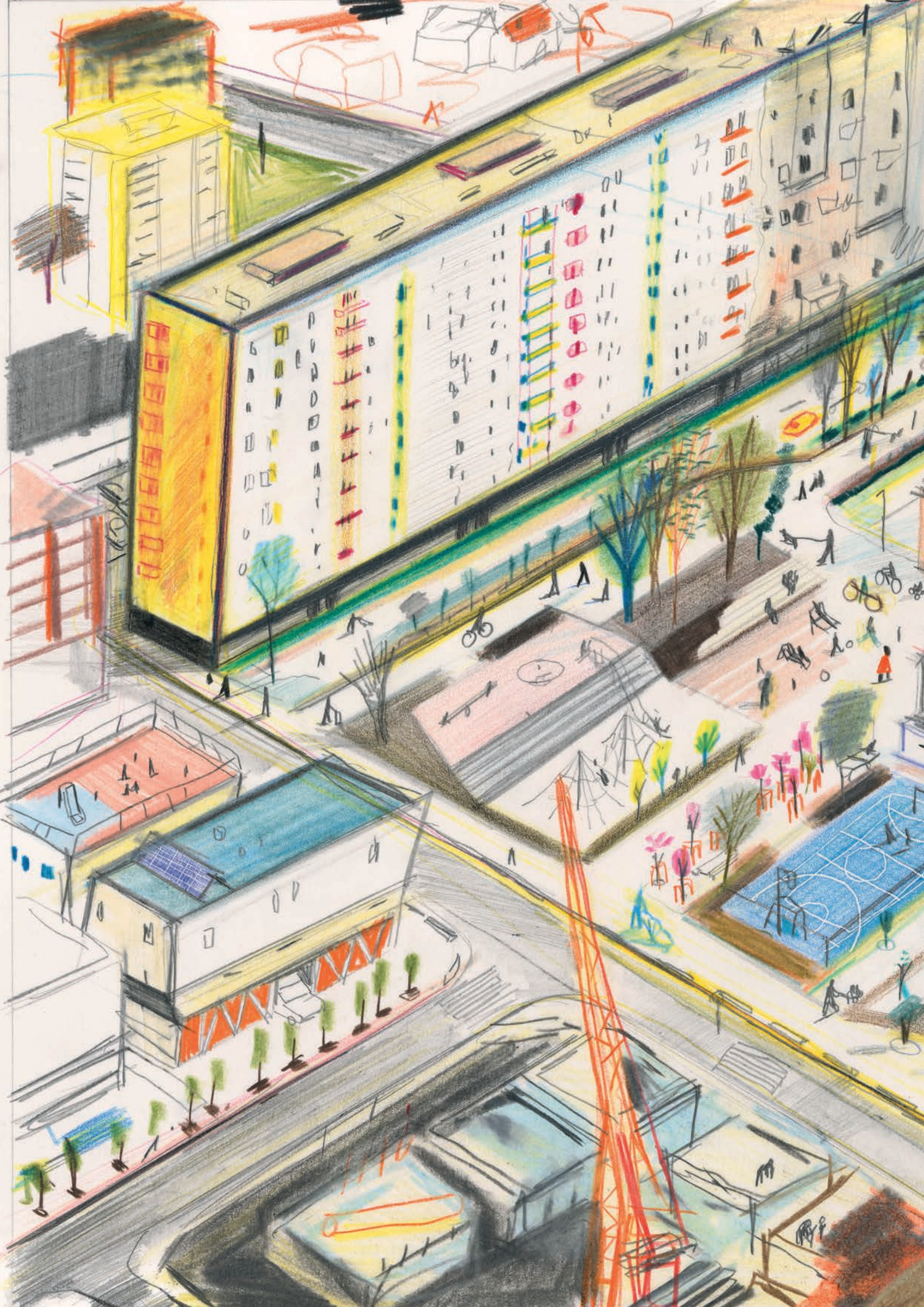
Charte de la participation du public
Démarche prospective
Démarche qualité
Objectifs de Développement Durable (ODD)
Reference Framework for European Sustainable Cities (RFSC)

Dispositif d'évaluation

Auto-évaluation
Démarche prospective
Démarche qualité
Diagnostic en marchant
Donnée
Enquête sociologique
Évaluation citoyenne
Évaluation ex-post
Évaluation ex-post
Évaluation in-itinere
Évaluation participative
Évaluation participative
Expertise écologique
Indicateur de réalisation
Indicateur de résultat
Questionnaire de satisfaction
Scénario d'aide à la décision
Suivi des consommations énergétiques
Visite de site

Amélioration continue

Actualisation de la charte de gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP)
Gestion urbaine de proximité
Partage des bonnes pratiques
Outil de suivi
Reference Framework for European Sustainable Cities (RFSC)



Cadre de vie et usages

Un ÉcoQuartier privilégié de renouvellement de la ville sur elle-même, pour lutter contre l'artificialisation des sols et mettre en œuvre les conditions du vivre ensemble, de la qualité architecturale, urbaine et patrimoniale. Le projet minimise les nuisances et pollutions et offre un cadre de vie sur et sain à tous et toutes.

Politique foncière et localisation du projet

RECOMMANDATIONS

La préservation des espaces naturels et agricoles est un enjeu majeur, elle implique de privilégier le renouvellement urbain en localisant les projets en tissu urbain existant, sur des emprises foncières déjà artificialisées (friches industrielles, commerciales et d'activités, militaires, hospitalières), en cœur de ville ou centre-bourg. A l'échelle du bâti, il s'agit de s'interroger en priorité sur l'opportunité d'une réhabilitation, extension et de favoriser les constructions neuves dans un tissu urbain existant (dents creuses). Mettre en place une stratégie d'orientation et d'optimisation du foncier peut passer par l'identification des gisements fonciers en renouvellement urbain (bâti ou non bâti), la valorisation du bâti existant, des dispositifs de remembrement foncier, l'acquisition-amélioration de logements anciens, l'élaboration d'un programme d'action foncière, un partenariat avec un établissement public foncier en cohérence avec la stratégie du territoire.

Cela permet de lutter contre la vacance, contre l'habitat insalubre, indigne, informel et dégradé, la fermeture des commerces, le mitage...

Par ailleurs, la réduction des zones « à urbaniser » dans le PLU aide au maintien des zones agricoles. L'acquisition des dents creuses en cœur de bourg et la réhabilitation du bâti existant contribuent à la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs.

QUESTIONS

- ✦ Quelle stratégie foncière est menée sur le territoire pour lutter contre l'artificialisation des sols ?
- ✦ Le choix d'implantation du projet est-il cohérent au regard des enjeux de non artificialisation des sols ?
- ✦ Dans un projet Politique de la Ville, comment les opérations de reconstitution de l'offre de logement locatif social contribuent-elles à la non artificialisation des sols ?
- ✦ Quels sont les outils de portage du foncier mobilisables ?



Densité adaptée

RECOMMANDATIONS

Adapter la densité du projet au contexte spécifique dans lequel il s'inscrit : géographie, topographie, climat, paysage, tissu urbain au regard des polarités existantes, des commerces, des accès aux transports, services et équipements...

Selon les cas on favorisera un renforcement de l'intensité urbaine, dans d'autres une dédensification pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie.

TRAVAILLER EN PRIORITÉ SUR LA VILLE EXISTANTE ET PROPOSER UNE DENSITÉ ADAPTÉE POUR LUTTER CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Notion 6.1

Politique foncière et localisation du projet

Notion 6.2

Densité adaptée



QUESTIONS

- ✦ Comment le projet répond-il aux exigences de densité fixées par les documents de planification ?
- ✦ Comment le projet d'aménagement propose-t-il des formes urbaines adaptées au tissu urbain existant et au paysage existant ?
- ✦ Comment le projet concilie-t-il densité et qualité de vie ?
- ✦ Comment la densité préserve-t-elle et valorise-t-elle les milieux naturels ?





Clichy-Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019

Friche
Végétalisation

Quartier Fieschi, Vernon, Normandie, Étape 3, 2017

Maitrise foncière
Réhabilitation
Friche



ÉcoQuartier des Arondes, Roncherolles-sur-le-Vivier, Normandie, Étape 3, 2017

Aménagement en dent creuse



ÉcoQuartier Maragon Floralties, Ramonville-Saint-Agne, Occitanie, Étape 3, 2016

Montage juridique
Société civile immobilière d'accession progressive à la Propriété (SCIAPP)



Politique foncière et localisation du projet



- + Quelle stratégie foncière est menée sur le territoire pour lutter contre l'artificialisation des sols ?
- + Le choix d'implantation du projet est-il cohérent au regard des enjeux de non artificialisation des sols ?
- + Dans un projet Politique de la Ville, comment les opérations de reconstitution de l'offre de logement locatif social contribuent-elles à la non artificialisation des sols ?
- + Quels sont les outils de portage du foncier mobilisables ?



ZAC de Bonne, Grenoble, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2019
Sensibilisation à la densité

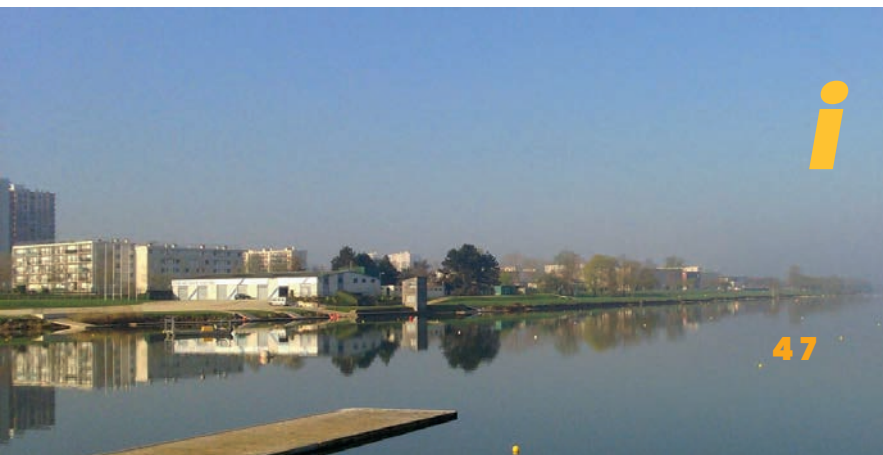


Camille Claudel, Palaiseau, Île-de-France, Étape 3, 2017
Sensibilisation à la densité
Volumétrie adaptée



ÉcoQuartier de l'Eau Vive, Lieusaint, Île-de-France, Étape 3, 2017
Mutabilité

Quartier du Val Fourré, Mantes-la-Jolie, Île-de-France, Étape 3, 2015
Sensibilisation à la densité



Densité adaptée



- + Comment le projet répond-il aux exigences de densité fixées par les documents de planification ?
- + Comment le projet d'aménagement propose-t-il des formes urbaines adaptées au tissu urbain existant et au paysage existant ?
- + Comment le projet concilie-t-il densité et qualité de vie ?
- + Comment la densité préserve-t-elle et valorise-t-elle les milieux naturels ?

Diversité sociale et solidarités

RECOMMANDATIONS

Proposer dans le projet une offre diversifiée d'habitat au regard des besoins du quartier en veillant à garantir un équilibre à une échelle plus large.

Veiller à prendre en compte tous les publics afin de garantir une mixité sociale et intergénérationnelle. Favoriser des modes d'habiter pour mieux répondre aux besoins des ménages : flexibilité des logements, adaptabilité PMR, espaces communs dédiés à la rencontre et au lien social, mutabilité ...

Encourager l'engagement bénévole des habitants ; impulser, soutenir et fédérer les initiatives solidaires pour augmenter leur efficacité.

QUESTIONS

- ✦ Comment le projet répond-il à une diversité de ménages et de modes d'habiter tant à l'échelle du quartier qu'à son périmètre élargi ?
- ✦ Le projet participe-t-il au parcours résidentiel sur votre territoire ?
- ✦ Comment le projet répond-il aux objectifs de la politique locale de l'habitat au sein du parc privé comme du parc public ?
- ✦ La diversification de l'habitat projetée sur site prend-elle en compte le potentiel bâti du quartier, les besoins des habitants actuels et leurs évolutions ?
- ✦ A l'échelle du quartier, dans quelle mesure la stratégie d'habitat est-elle coordonnée avec la stratégie de peuplement ? Quels sont les leviers mobilisés pour accompagner le retour de la mixité dans le quartier ?
- ✦ Comment adapter au mieux l'offre de services et d'équipements projetée aux ambitions de diversification de l'habitat sur le quartier et d'attractivité scolaire ?
- ✦ La reconstitution de l'offre participe-t-elle au rééquilibrage de l'offre locative sociale à l'échelle du bassin d'habitat ?
- ✦ Quels dispositifs de solidarité et systèmes d'entraide le projet propose-t-il, notamment à destination des plus fragiles ?
- ✦ Le projet s'articule-t-il avec des dispositifs de solidarité existants à l'échelle territoriale ?

Vivre ensemble

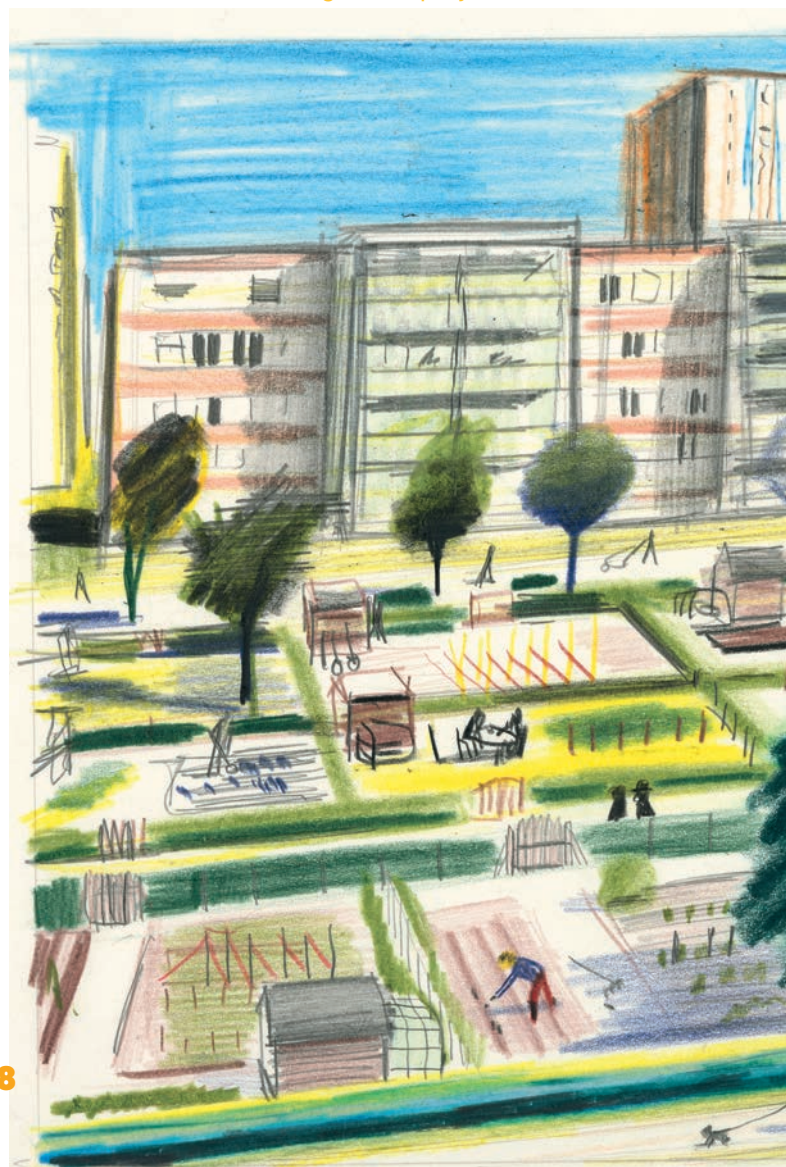
RECOMMANDATIONS

Favoriser le vivre-ensemble en développant des actions incitant aux échanges par l'aménagement d'espaces publics qualitatifs, la création d'équipements, l'animation de la vie de quartier (culturelle, sportive, associative...), en prenant en compte les usages et les temporalités, et ainsi créer des perméabilités en faveur d'une mixité femme-homme, intergénérationnelle et sociale.

Accompagner et favoriser la manifestation favorisant le lien social.

QUESTIONS

- ✦ Quels sont les lieux favorisant les interactions sociales, les pratiques collectives et les projets citoyens ?
- ✦ Les aménagements et dispositifs de gestion favorisent-ils le maintien et / ou la création de lien social ?
- ✦ Comment, dans le cadre de la densité choisie, la transition espace public/espace privé favorise-t-elle l'intimité des habitants et le bien vivre ensemble ?
- ✦ Comment le milieu éducatif et scolaire est-il impliqué dans le projet ?
- ✦ Comment les habitants ont-ils été associés pour initier, co-construire et imaginer ce projet ?



Aménagement inclusif

RECOMMANDATIONS

Garantir la ville accessible à tous (âge, genre et situation familiale) et notamment aux plus fragiles : personnes en situation de handicap (moteurs, sensoriels et cognitifs) et toutes les personnes dépendantes.

S'engager pour une ville inclusive et ainsi offrir à chacun des modes de vie équitables tout en considérant les enjeux climatiques, environnementaux et sociaux.

Sensibiliser à la ville durable et à l'éco-citoyenneté.

QUESTIONS

- + Comment les enjeux d'inclusion se traduisent-ils dans les choix d'aménagement, de conception, et dans l'accompagnement des usages ?
- + Le projet est-il inclusif en termes d'accessibilité, de services et d'usages ?
- + Comment le projet intègre-t-il la question du genre en ville ?



METTRE EN ŒUVRE LES CONDITIONS DU VIVRE-ENSEMBLE ET DE LA SOLIDARITÉ

Notion 7.1

Diversité sociale et solidarités

Notion 7.2

Vivre ensemble

Notion 7.3

Aménagement inclusif





ÉcoQuartier du Hameau, Saint-Jean-de-Braye, Centre-Val de Loire, Étape 3, 2016

Habitat participatif
Résidence intergénérationnelle
Résidence sociale



Camille Claudel, Palaiseau, Île-de-France, Étape 3, 2017
Logement social



Boucicaut, Paris, Île-de-France, Étape 3, 2014
Résidence sociale
Dispositif d'hébergement

ÉcoQuartier Hoche, Nanterre, Île-de-France, Étape 3, 2014
Logement social
Clause anti-spéculation
Habitat participatif



Diversité sociale et solidarités



- + Comment le projet répond-il à une diversité de ménages et de modes d'habiter tant à l'échelle du quartier qu'à son périmètre élargi ?
- + Le projet participe-t-il au parcours résidentiel sur votre territoire ?
- + Comment le projet répond-il aux objectifs de la politique locale de l'habitat au sein du parc privé comme du parc public ?
- + La diversification de l'habitat projetée sur site prend-elle en compte le potentiel bâti du quartier, les besoins des habitants actuels et leurs évolutions ?
- + A l'échelle du quartier, dans quelle mesure la stratégie d'habitat est-elle coordonnée avec la stratégie de peuplement ? Quels sont les leviers mobilisés pour accompagner le retour de la mixité dans le quartier ?
- + Comment adapter au mieux l'offre de services et d'équipements projetée aux ambitions de diversification de l'habitat sur le quartier et d'attractivité scolaire ?
- + La reconstitution de l'offre participe-t-elle au rééquilibrage de l'offre locative sociale à l'échelle du bassin d'habitat ?
- + Quels dispositifs de solidarité et systèmes d'entraide le projet propose-t-il, notamment à destination des plus fragiles ?
- + Le projet s'articule-t-il avec des dispositifs de solidarité existants à l'échelle territoriale ?



ZAC Desjoux, Saint-Etienne, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2018

Espace mutualisé
Habitat participatif



ÉcoQuartier de l'Eau Vive, Lieusaint, Île-de-France, Étape 3, 2017

Animation de quartier



Éco-village des Noés, Val-de-Reuil, Normandie, Étape 3, 2016

Animation de quartier
Jardin partagé

ÉcoQuartier La Verderie, Lons, Nouvelle-Aquitaine, Étape 3, 2018

Espace mutualisé
Animation de quartier
Jardin partagé



Vivre ensemble



- + Quels sont les lieux favorisant les interactions sociales, les pratiques collectives et les projets citoyens ?
- + Les aménagements et dispositifs de gestion favorisent-ils le maintien et / ou la création de lien social ?
- + Comment, dans le cadre de la densité choisie, la transition espace public/espace privé favorise-t-elle l'intimité des habitants et le bien vivre ensemble ?
- + Comment le milieu éducatif et scolaire est-il impliqué dans le projet ?
- + Comment les habitants ont-ils été associés pour initier, co-construire et imaginer ce projet ?



Quartier du Val Fourré, Mantes-la-Jolie, Île-de-France, Étape 3, 2015
Clause d'insertion sociale
Économie Sociale et Solidaire (ESS)



ZAC Desjoyaux, Saint-Étienne, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2018
Jardin partagé
Animation de quartier



ÉcoQuartier de la Brasserie, Strasbourg, Grand Est, Étape 3, 2017
Habitat participatif
Espace mutualisé

Projet de rénovation urbaine Derrière-les-Murs –de-Monseigneur –
Cerisaie, Villiers-le-Bel, Île-de-France, Étape 3, 2017
Approche égalitaire
Espace public partagé
Appropriation des espaces publics



Aménagement inclusif



- + Comment les enjeux d'inclusion se traduisent-ils dans les choix d'aménagement, de conception, et dans l'accompagnement des usages ?
- + Le projet est-il inclusif en termes d'accessibilité, de services et d'usages ?
- + Comment le projet intègre-t-il la question du genre en ville ?



Bien-être et prévention santé

RECOMMANDATIONS

La prise en compte des enjeux de santé dans l'élaboration d'une opération d'aménagement nécessite l'intégration d'une instance « Santé » dans une gouvernance élargie (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, habitants, acteurs de santé et constructeurs) qui peut être formalisée et pérennisée par un document de type charte. Cette instance a pour objectif principal d'accompagner la prise en compte de la santé dans les différentes étapes de l'opération d'aménagement. Favoriser le bien-être au quotidien : mieux bouger, mieux respirer, se recentrer, se rafraîchir, se ressourcer et bien s'alimenter.

Adapter des dispositifs de promotion de la santé et de prévention aux enjeux locaux de santé publique. Favoriser leur diffusion et compréhension universelle en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et en cohérence avec le Contrat Local de Santé (CLS).

Favoriser la pratique d'activités physiques et sportives par des aménagements d'espaces publics adaptés à tous les publics, agréables, végétalisés, avec une signalétique dédiée, des cheminements piétons, pistes cyclables, équipements sportifs, parcours sportifs...

Améliorer l'accès aux équipements de santé et d'accompagnement médico-social et aux services de soins médicaux dès la programmation du projet.

Mettre en place des actions de sensibilisation et d'acculturation sur l'évolution des usages et des comportements écoresponsables.

Limiter la place de la voiture par la création de cheminements piétons dédiés, un dimensionnement des voies approprié, une régulation des vitesses, des revêtements de voirie adaptés.

Analyser les usages par la mise en place d'indicateurs de suivi et de mesures correctives, la diffusion de guides de bonnes pratiques partagés avec les habitants et les usagers.

QUESTIONS

+ Comment le projet améliore-t-il les conditions de vie des usagers, notamment par la promotion de modes de vie sains ?

+ Comment le projet renforce-t-il l'activité physique, la mise en mouvement pour tous ?

Prévention des nuisances et pollutions

RECOMMANDATIONS

Prendre en charge l'élaboration de « clauses santé » à insérer aux différents cahiers des charges de consultation et ce afin de prendre en compte



les nuisances dans la programmation, le plan masse et les prescriptions architecturales.

Identifier les types de nuisances en lien avec le diagnostic : pollution de l'air intérieur et extérieur, bruit, pollution des sols, pollution de l'eau, nuisances olfactives, visuelles, lumineuses, champs électromagnétiques, insalubrité des logements existants... Veiller à éloigner les équipements et les espaces de vie sensibles (école, EPHAD) des points de pollution.

QUESTIONS

✚ Comment le projet prend-il en compte l'état sanitaire du site et les nuisances identifiées ?

Sûreté et sécurité urbaines

RECOMMANDATIONS

Avec la contribution des habitants et usagers, prendre en compte les modes d'appropriation des espaces et la sécurité dans les aménagements en appliquant les principes de la prévention situationnelle : privilégier des espaces dégagés, lisibles, bien éclairés, ouverts et accessibles à tous.

Favoriser la conception d'espaces neutres permettant des activités mixtes actives pour tous les genres (question de l'égalité femmes/hommes).

Favoriser la co-visibilité, veiller à la présence de structures de proximité, programmer des espaces conviviaux, et encourager les animations urbaines...

Travailler l'orientation des bâtiments, la lisibilité urbaine, le partage sécurisé de voiries, la limitation de la vitesse, le dimensionnement des voies...

Travailler en amont avec les acteurs de la prévention et de la sécurité (police, Service départemental d'intervention et de secours (SDIS), Samu, travailleurs sociaux etc...) pour mieux intégrer les contraintes des interventions urgentes et vitales.

QUESTIONS

✚ En quoi les choix d'aménagement et de gestion favorisent-ils le sentiment de sécurité ?

✚ Le projet fait-il l'objet d'une étude de sûreté et sécurité publique réglementaire ou d'un diagnostic des enjeux de sécurité ? Si oui comment le projet prend-il en compte les préconisations et conclusions de l'étude ?

✚ Des acteurs spécifiques ont-ils été associés pour travailler sur ces questions de sécurité ?

METTRE EN ŒUVRE UN URBANISME FAVORABLE A LA SANTÉ POUR ASSURER UN CADRE DE VIE SÛR ET SAIN

Notion 8.1

Bien-être et prévention santé

Notion 8.2

Prévention des nuisances et pollutions

Notion 8.3

Sûreté et sécurité urbaines



Bien-être et prévention santé



Bouchayer-Viallet, Grenoble, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2013
Écran acoustique



Boucicaut, Paris, Île-de-France, Étape 3, 2014

- # Dépollution des sols
- # Limitation allergène
- # Mesure de la qualité de l'air intérieur
- # Mesure de la qualité de l'air extérieur
- # Végétalisation

- Clichy-Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019
- # Évaluation quantitative des risques sanitaires
 - # Mesure de la qualité de l'air extérieur
 - # Mesure de la qualité de l'air intérieur



- + Comment le projet améliore-t-il les conditions de vie des usagers, notamment par la promotion de modes de vie sains ?
- + Comment le projet renforce-t-il l'activité physique, la mise en mouvement pour tous ?



Projet de rénovation urbaine Derrière-les-Murs-de-Monseigneur-Cerisaie, Villiers-le-Bel, Île-de-France, Étape 3, 2017

- # Étude de sécurité publique
- # Notice de sûreté
- # Éclairage sécurisant



Éco-Quartier Hoche, Nanterre, Île-de-France, Étape 3, 2014

- # Forme urbaine sécurisante



ÉcoQuartier de l'Eau Vive, Lieusaint, Île-de-France, Étape 3, 2017

- # Étude de sécurité publique

- Quartier Eiffel, Levallois-Perret, Île-de-France, Étape 3, 2015
- # Circulation apaisée
- # Dispositif de sécurisation pour les femmes et les enfants
- # Traversée piétonne



Prévention des nuisances et pollutions



- + Comment le projet prend-il en compte l'état sanitaire du site et les nuisances identifiées ?

Sûreté et sécurité urbaines

Parc des Calanques, Marseille, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 3, 2018

Équipement sportif



- + En quoi les choix d'aménagement et de gestion favorisent-ils le sentiment de sécurité ?
- + Le projet fait-il l'objet d'une étude de sûreté et sécurité publique réglementaire ou d'un diagnostic des enjeux de sécurité ? Si oui comment le projet prend-il en compte les préconisations et conclusions de l'étude ?
- + Des acteurs spécifiques ont-ils été associés pour travailler sur ces questions de sécurité ?



Insertion urbaine paysagère, et architecturale

RECOMMANDATIONS

Assurer les continuités, transitions et articulations de topographie, de ruissellements, de trames viaires et cheminements, de vues, de couleurs, de matières, entre l'existant et le projet, entre les pleins et les vides, entre l'architecture et les espaces extérieurs.

Gérer les limites de toutes les composantes du site.

Travailler sur les continuités des corridors écologiques sur la base des trames vertes et bleues, trames brunes et trames noires.

QUESTIONS

- + Comment le projet s'intègre-t-il dans le paysage existant, et le contexte urbain ?
- + Comment sont traitées les limites du projet (Maillage, transitions et franges urbaines) ?
- + Comment la composition urbaine du projet prend-elle en compte la trame urbaine, les éléments bâtis et végétaux présents sur le site en valorisant le paysage naturel ou urbain ?

Composition urbaine et nature en ville

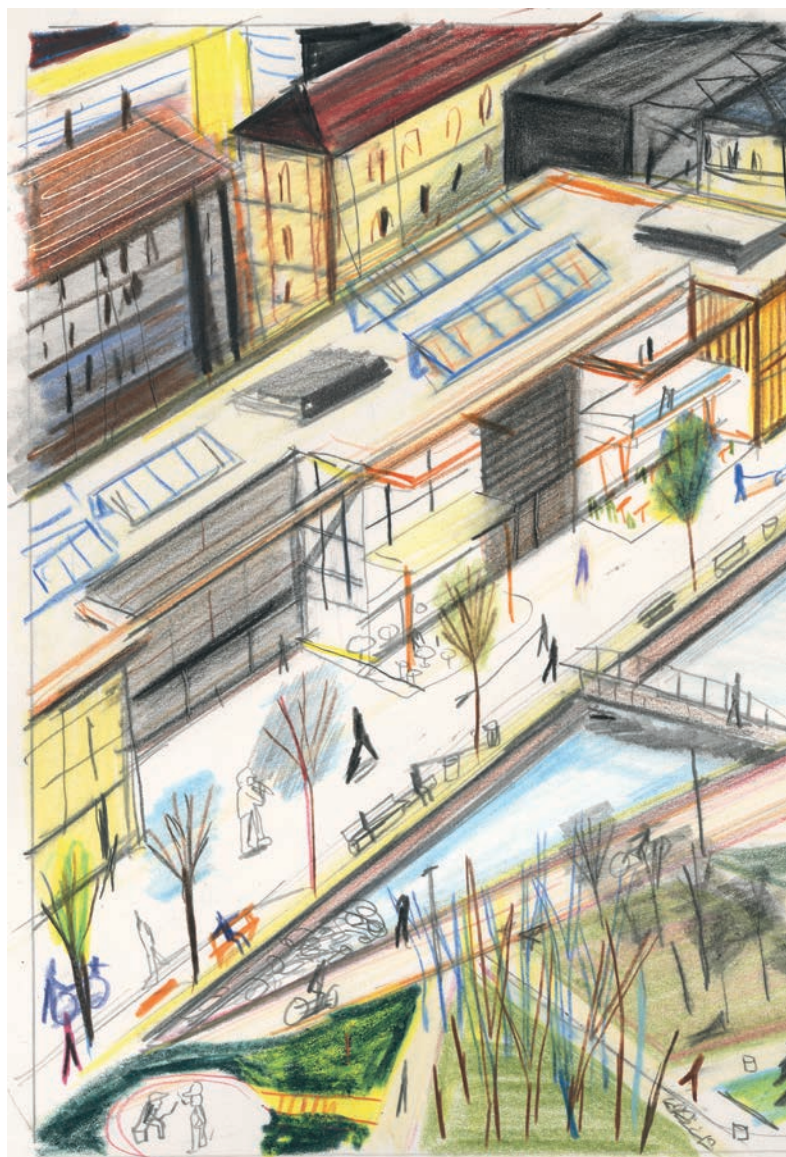
RECOMMANDATIONS

L'intégration du projet dans le tissu urbain existant en veillant aux continuités urbaines permet de valoriser les spécificités du site, ses ressources patrimoniales, paysagères, et urbaines :

- Prendre en compte la trame urbaine, et assurer une qualité de composition des éléments entre eux favorise le dialogue entre les espaces, les plans (le sol et les façades), les matières et matériaux du bâti et des espaces extérieurs,
- L'organisation des transitions entre les espaces privés et publics, le dedans et le dehors,
- L'interaction entre les volumes construits et plantés

Favoriser les expérimentations sur l'espace public pour accompagner les changements de pratiques vers un urbanisme plus frugal et inclusif (maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'usage (habitants et usagers)) via des aménagements éphémères, transitoires, des chantiers ouverts ...

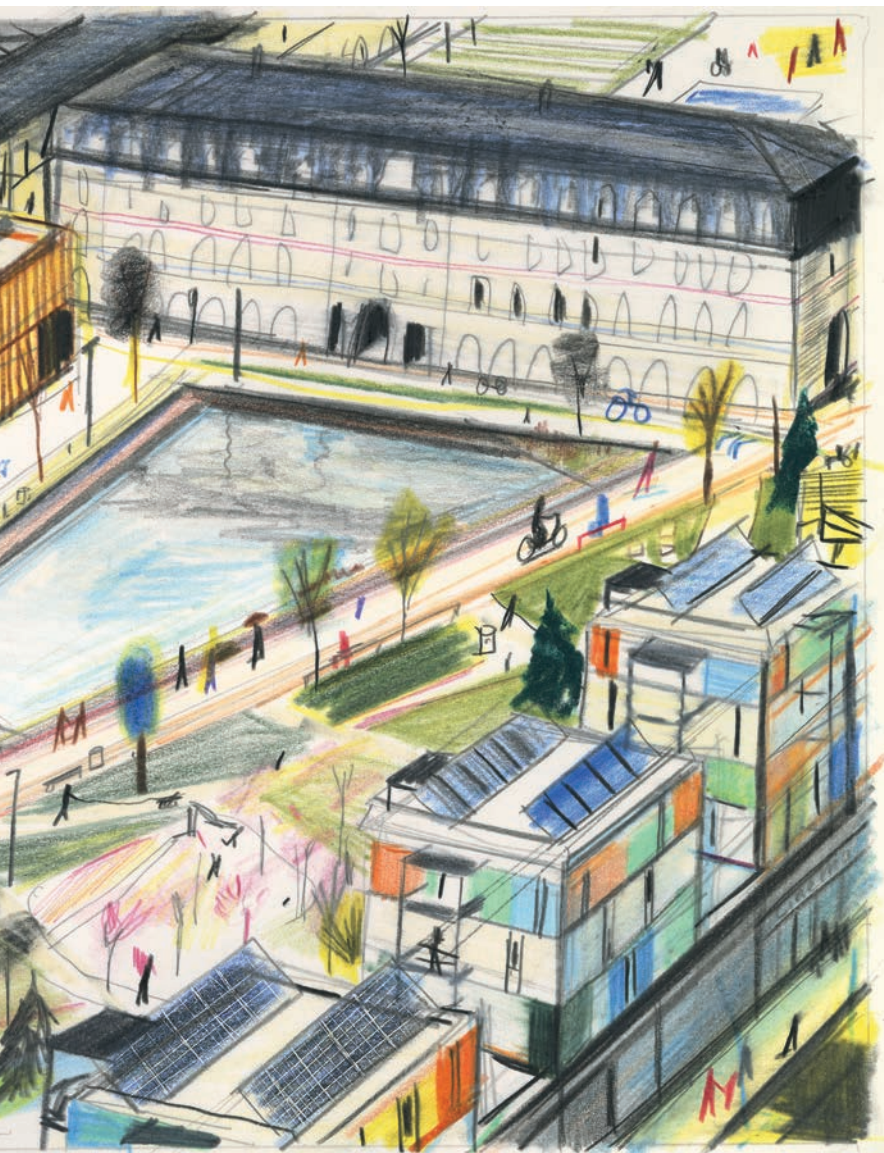
L'espace public joue un rôle clé au sein du quartier et dans sa relation avec le tissu existant. Élément fondamental structurant, il permet d'organiser le



développement de la commune et de renforcer son identité. Il favorise les modes actifs, contribue à l'intensité urbaine d'un quartier, valorise le patrimoine architectural, urbain et paysager existant, offre des potentiels de nature en ville.

Support de lien social, l'espace public est un lieu de rassemblement, de passage, et de rencontres : qualifier les espaces en fonction des différents usages permet d'augmenter leur efficacité sociale et écologique. L'enjeu est de favoriser des choix de traitement de ces espaces qui clarifient les statuts publics/privés et qui permettent un équilibre entre interactions sociales et respect de l'intimité (visuelle et sonore notamment). Encourager des choix de conception qui donnent des opportunités d'interactions sociales entre voisins.

Lutter contre les îlots de chaleur et l'imperméabilisation des sols en intégrant le végétal comme élément de composition urbaine, associé à une préservation des sols et des milieux en place, et une valorisation de la présence de l'eau par la requalification des cours et



plans d'eau et leur intégration aux projets urbains.

Il y a toujours interaction sensible entre l'individu qui perçoit et l'espace urbain qui est perçu. Cette perception sensible de l'ambiance urbaine (cinq sens,) a des impacts sur le plan sensoriel, émotionnel, cognitif et psychique. La prise en compte des 5 sens dans l'aménagement urbain (lisibilité urbaine, revêtements de sols, albédo, éclairage...) est nécessaire.

QUESTIONS

- ✦ Comment la composition, les formes urbaines et l'aménagement des espaces extérieurs (privés et publics) participent-ils à la valorisation ou la création d'un cadre de vie agréable pour le quartier ?
- ✦ Comment mieux prendre en compte les usages existants et futurs pour concevoir et améliorer les espaces extérieurs ?
- ✦ Comment associer les usagers à la conception et à la modélisation des espaces extérieurs ?
- ✦ Comment la nature en ville est-elle mise en œuvre concrètement dans les opérations du projet et comment participe-t-elle à la qualité du cadre de vie ?

METTRE EN ŒUVRE UNE QUALITÉ DE CADRE DE VIE, QUI CONCILIE INTENSITÉ, BIEN VIVRE ENSEMBLE ET QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Notion 9.1

Insertion urbaine paysagère, et architecturale

Notion 9.2

Composition urbaine et nature en ville

Notion 9.3

Créativité architecturale et paysagère



Créativité architecturale et paysagère

RECOMMANDATIONS

Une approche des projets par la perception des territoires (leurs paysages) participe à la cohérence globale du projet, révélant les qualités intrinsèques du site et l'identité des quartiers, améliore sa perception et favorise son appropriation, et assure son acceptabilité par les habitants et usagers.

Une conception urbaine par des projets architecturaux ou de paysages, sensibles au plus près des usages, respectueuse de l'environnement, sobre, offre une qualité de confort et permet aux habitants de s'identifier à leur cadre de vie.

Les qualités sensibles de l'espace, associées à l'histoire du site, construisent l'identité et la singularité des lieux. Ici se joue également, à travers les représentations sociales, la question de l'image du site, à la fois celle vécue par les résidents et celle renvoyée par « l'autre ». Mobiliser en amont toutes les compétences nécessaires aux enjeux du projet afin de mieux prendre en compte le contexte spécifique dans lequel il s'inscrit : urbanisme, architecture, paysage, environnement, maîtrise d'usage, sociologie, écologie, économie...

Cela peut se faire de différentes manières : confier, en s'appuyant sur des accords-cadres, une mission de maîtrise d'œuvre urbaine, conception, suivi et coordination architecturale et paysagère à une équipe pluridisciplinaire, mobiliser en amont les unités départementales d'architecture et du patrimoine (UDAP), consulter les Conseils en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE), les architectes et paysagistes conseils de l'Etat (ACE et PCE), mobiliser les savoir-faire locaux (métiers de l'artisanat)...

Encourager l'inventivité urbaine en favorisant des démarches programmatiques amont complètes, en associant des équipes pluridisciplinaires et en intégrant une mobilisation habitante.

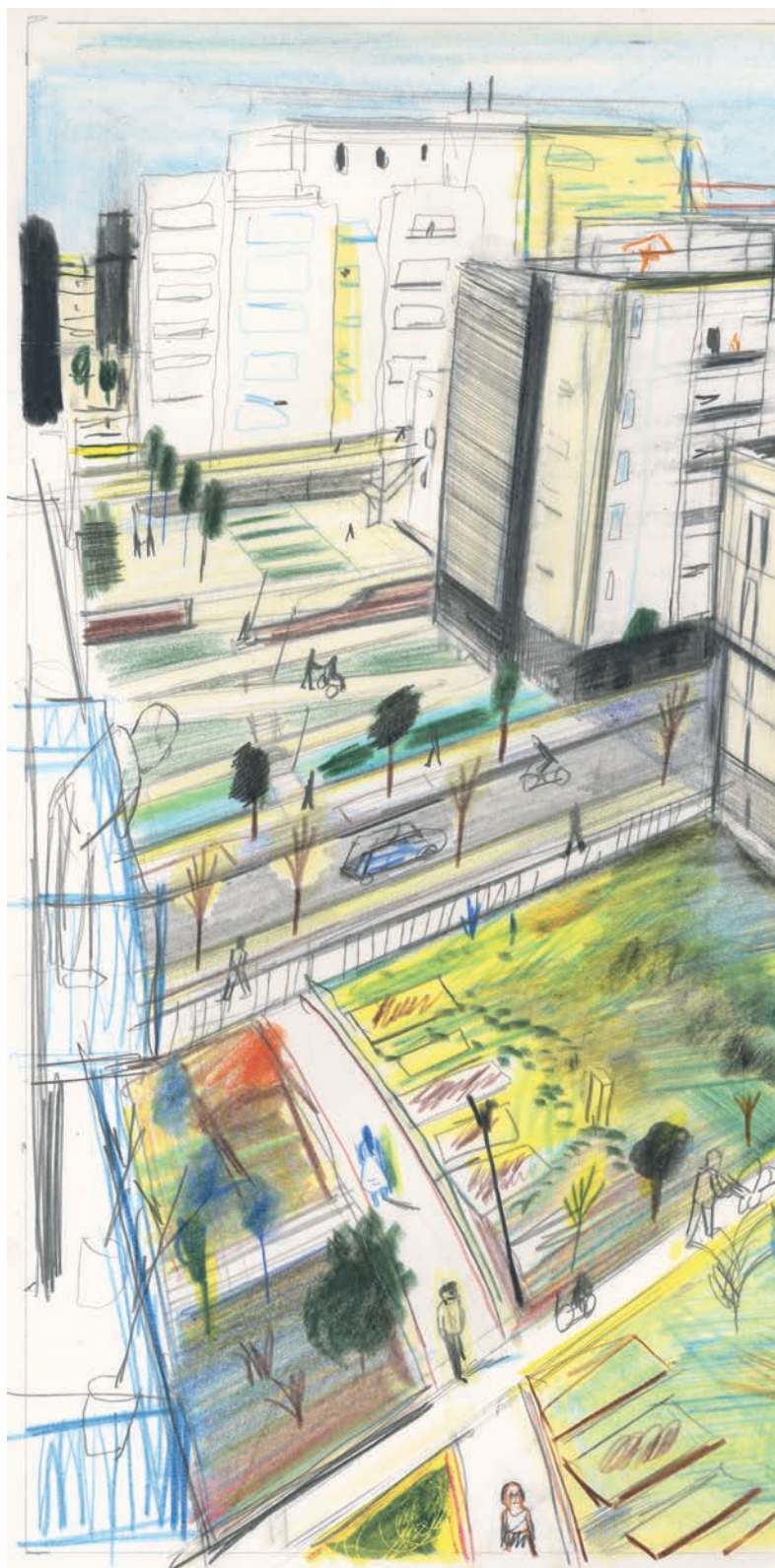
Favoriser les dialogues compétitifs valorisant la restauration des sites, la réhabilitation et/ou l'extension de bâtiments emblématiques.

Définir comme critère de qualité urbaine la pertinence des réponses au regard des problématiques initiales identifiées en amont (diagnostic et programme).

Ces différents processus et modalités de consultation offrent aux porteurs de projet des temps d'échanges collectifs et de débat pour éclairer les choix fondés sur des scénarios partagés et ainsi favoriser la qualité et l'acceptabilité du projet.

QUESTIONS

✚ Comment les îlots et formes bâties du projet participent-ils à une qualité architecturale et paysagère d'ensemble au sein du quartier et de ses abords ?



- ✦ De quelle manière le projet favorise-t-il la création et la qualité architecturales au regard de l'identité du site et du contexte architectural et urbain existant ?
- ✦ La conception des projets de réhabilitation, restauration, valorisation d'immeubles existants fait-elle l'objet d'une démarche spécifique favorisant la création et la diversité architecturale ?





Clichy-Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019

Porosité
Parc urbain
Couture urbaine



ÉcoQuartier Historique, Forcalquier, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 3, 2013

Maillage viaire
Couture urbaine

Cœur de bourg de La Rivière, La Rivière, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2017

Architecture vernaculaire



Insertion urbaine paysagère, et architecturale



- + Comment le projet s'intègre-t-il dans le paysage existant, et le contexte urbain ?
- + Comment sont traitées les limites du projet (maillage, transitions et franges urbaines) ?
- + Comment la composition urbaine du projet prend-elle en compte la trame urbaine, les éléments bâtis et végétaux présents sur le site en valorisant le paysage naturel ou urbain ?



Villedieu-Le Puits, Morez, Bourgogne-Franche-Comté, Étape 3, 2014
 # Parc urbain
 # Espace récréatif



Quartier Europe, Saint-Brieuc, Bretagne, Étape 3, 2015
 # Espace récréatif

ÉcoQuartier des Arondes, Roncherolles-sur-le-Vivier, Normandie, Étape 3, 2017

Espace récréatif
 # Parc urbain
 # Cheminement piéton



Composition urbaine et nature en ville



- + Comment la composition, les formes urbaines et l'aménagement des espaces extérieurs (privés et publics) participent-ils à la valorisation ou la création d'un cadre de vie agréable pour le quartier ?
- + Comment mieux prendre en compte les usages existants et futurs pour concevoir et améliorer les espaces extérieurs ?
- + Comment associer les usagers à la conception et à la modélisation des espaces extérieurs ?
- + Comment la nature en ville est-elle mise en œuvre concrètement dans les opérations du projet et comment participe-t-elle à la qualité du cadre de vie ?



Lotissement des Coccinelles, Sainte-Croix-aux-Mines, Grand Est, Étape 3, 2014

Espace modulable



Docks de Saint-Ouen, Saint-Ouen, Île-de-France, Étape 3, 2016

Espace plurifonctionnel
Végétalisation

Lotissement Les Courtils, Hédé, Bretagne, Étape 3, 2013

Cahier de prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales
Typologie d'habitat
Structure urbaine
Implantation bâtie



Créativité architecturale et paysagère



- + Comment les îlots et formes bâties du projet participent-ils à une qualité architecturale et paysagère d'ensemble au sein du quartier et de ses abords ?
- + De quelle manière le projet favorise-t-il la création et la qualité architecturales au regard de l'identité du site et du contexte architectural et urbain existant ?
- + La conception des projets de réhabilitation, restauration, valorisation d'immeubles existants fait-elle l'objet d'une démarche spécifique favorisant la création et la diversité architecturale ?



Patrimoine matériel et naturel

RECOMMANDATIONS

Considérer le patrimoine dans toutes ses dimensions : recenser et évaluer les héritages de toutes natures en dépassant la hiérarchie convenue des patrimoines reconnus par intégration du patrimoine du quotidien (sites et espaces protégés) constitue une étape essentielle de la conception du projet.

Vecteur d'identité et de reconnaissance, la valorisation du patrimoine comme bien commun fédère la population en offrant une vision partagée du territoire.

Cela favorise la réappropriation des lieux et dynamise l'animation locale. Valoriser un patrimoine existant n'a de sens que s'il est de nouveau vécu et approprié.

Sa réhabilitation, sa reconversion ou encore sa transformation sont nécessaires pour répondre aux besoins actuels des habitants et leur offrir un meilleur cadre de vie.

Traiter des problématiques patrimoniales, c'est comprendre les différentes adaptations et dynamiques de la ville au fil du temps et s'inscrire dans une continuité au regard des évolutions des besoins et usages, sans perdre l'essence et l'identité locale des lieux.

Le bâti existant offre tout le potentiel d'adaptation aux usages d'aujourd'hui dès lors qu'il est traité avec le savoir-faire technique nécessaire par rapport au bâti ancien, en consultant les services compétents (UDAP, services du patrimoine, CAUE ...).

Il peut ainsi inclure une création architecturale respectueuse et des innovations techniques adaptées au bâti ancien.

Pour cela différentes procédures et dispositifs peuvent être mis en œuvre : opérations de restauration, de réhabilitation, d'adaptation, de construction valorisant l'existant, de mise en valeur de patrimoine protégé et du patrimoine ordinaire (trame urbaine, parcellaire, immeubles de logements et commerces, bâtiments industriels, halles, lavoirs, murets, fontaines, pavements anciens, anciennes plantations, alignements d'arbres), prise en compte du grand paysage, maintien de constructions anciennes (matériaux biosourcés et géosourcés et systèmes constructifs) par l'accompagnement de l'évolution de leurs usages ...

QUESTIONS

- + Comment le patrimoine naturel et végétal, urbain et architectural est-il valorisé dans le projet ?
- + Comment impliquer les habitants et usagers dans la préservation et valorisation de leur patrimoine ?
- + Quels acteurs mobiliser localement pour identifier, valoriser et accompagner les évolutions du patrimoine ?
- + Comment le projet s'inscrit-il dans la continuité du patrimoine bâti grâce aux matériaux de construction utilisés ?



Patrimoine culturel immatériel

RECOMMANDATIONS

Le patrimoine culturel immatériel, en valorisant les connaissances, les arts et savoir-faire, est un levier d'action permettant de donner vie au projet. Il permet de passer du projet urbain à la création d'un territoire vivant et dynamique qui propose une vie culturelle à destination de la population.

Puissant levier de cohésion sociale, d'amélioration du cadre de vie et de développement économique, le renforcement de la vie culturelle permet de favoriser la construction d'une identité territoriale positive, qui participe largement de l'attractivité d'un territoire. En favorisant le lien social entre les habitants, le dynamisme culturel permet également d'ancrer la population sur le territoire en offrant une réelle plus-value à celui-ci.

C'est pourquoi il est essentiel d'inscrire le patrimoine culturel immatériel dans une stratégie globale territoriale, qui rayonne au-delà de l'échelle du projet d'aménagement et s'appuie sur des réseaux d'acteurs et sur des outils stratégiques.

Mobiliser l'ensemble des acteurs et favoriser l'implication des habitants en mobilisant des professionnels ou des écoles pour sensibiliser à l'histoire ou la mémoire du site.

Des actions événementielles temporaires ou pérennes impliquant les habitants peuvent être prévues pour favoriser la transmission des connaissances et des savoir-faire : traditions orales, arts du spectacle, pratiques sociales, rituels et événements festifs, artisanat... (définition patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO).

Une étude de contexte permet d'identifier les acteurs sociaux ou culturels mobilisables pour s'investir dans le quartier en projet ou le quartier vivant.

QUESTIONS

- ✦ Comment le projet d'aménagement s'inscrit-il dans la culture et la mémoire locales d'hier et d'aujourd'hui ? Comment y contribue-t-il ?
- ✦ Est-ce qu'un travail de mémoire sur l'histoire du quartier est prévu dans le projet ?
- ✦ Quelles ressources et compétences mobiliser pour développer l'activité culturelle ?
- ✦ Quels dispositifs d'accompagnement pour valoriser le patrimoine culturel immatériel du territoire ?

VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI, L'HISTOIRE ET L'IDENTITÉ DU SITE

Notion 10.1

Patrimoine matériel et naturel

Notion 10.2

Patrimoine culturel immatériel



Patrimoine matériel et naturel



Lotissement Les Courtils, Hédé, Bretagne, Étape 3, 2013

Valorisation du patrimoine
Patrimoine vernaculaire

Quartier Fieschi, Vernon, Normandie, Étape 3, 2017

Réhabilitation
Valorisation du patrimoine
Bâtiment remarquable



Boucicaut, Paris, Île-de-France, Étape 3, 2014

Patrimoine naturel et paysager
Réhabilitation
Valorisation du patrimoine
Insertion architecturale



- + Comment le patrimoine naturel et végétal, urbain et architectural est-il valorisé dans le projet ?
- + Comment impliquer les habitants et usagers dans la préservation et valorisation de leur patrimoine ?
- + Quels acteurs mobiliser localement pour identifier, valoriser et accompagner les évolutions du patrimoine ?
- + Comment le projet s'inscrit-il dans la continuité du patrimoine bâti grâce aux matériaux de construction utilisés ?



Plateau des Capucins, Brest, Bretagne, Étape 3, 2018

Travail de mémoire

Valorisation du patrimoine



Bel Air-Grands Pêcheurs, Montreuil, Île-de-France, Étape 3, 2015

Travail de mémoire

Valorisation du patrimoine

ÉcoQuartier de la Brasserie, Strasbourg, Grand-Est, Étape 3, 2017

Travail de mémoire



Patrimoine culturel immatériel



- + Comment le projet d'aménagement s'inscrit-il dans la culture et la mémoire locales d'hier et d'aujourd'hui ? Comment y contribue-t-il ?
- + Est-ce qu'un travail de mémoire sur l'histoire du quartier est prévu dans le projet ?
- + Quelles ressources et compétences mobiliser pour développer l'activité culturelle ?
- + Quels dispositifs d'accompagnement pour valoriser le patrimoine culturel immatériel du territoire ?

6



Politique foncière et localisation du projet

Acquisition à l'amiable
 Agence Nationale pour la Rénovation urbaine (ANRU)
 Aménagement en dent creuse
 Association Foncière Urbaine (AFU)
 Atlas des Friches
 Build In My Back Yard (BIMBY)
 Déclaration d'utilité publique (DUP)
 Établissement Public Foncier
 Établissement Public Foncier Local
 Éviter Réduire Compenser (ERC)
 Exonération de taxe
 Expropriation
 Extension urbaine
 Gisement foncier
 Grande Opération d'Urbanisme (GOU)
 Localisation stratégique
 Maîtrise foncière
 Mutabilité
 Opération de revitalisation de territoire (ORT)
 Plan de sauvegarde et mise en valeur (PSMV)
 Préemption
 Projet Partenarial d'Aménagement (PPA)
 Projet Urbain Partenarial (PUP)
 Réhabilitation
 Renouvellement
 Restauration
 Site Patrimonial Remarquable (SPR)
 Urbanisme négocié
 Veille foncière
 Zone Agricole Protégée (ZAP)
 Zone d'aménagement Différé (ZAD)

Densité adaptée

Dédensification
 Densification
 Diversité architecturale
 Diversité de forme urbaine
 Diversité typologique
 Épannelage
 Espace collectif
 Espace extérieur privatif
 Gabarit
 Implantation bâtie

Mots clés des dispositifs techniques

Logement collectif
 Logement individuel dense
 Logement intermédiaire
 Logements en petits collectifs
 Orientation des bâtiments
 Parc urbain
 Préservation des vues
 Sensibilisation à la densité
 Structure urbaine
 Typologie
 Végétalisation
 Volumétrie adaptée

Maison de quartier
 Mobilier urbain adapté
 Opération de revitalisation de territoire (ORT)
 Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
 Transport scolaire

Aménagement inclusif

Accessibilité PMR
 Accessibilité universelle
 Approche égalitaire
 Centre Médico Psychologique (CMP)
 Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP)
 Centres médico-sociaux (CMS)
 Clause d'insertion sociale
 Dispositif d'hébergement
 Économie sociale et solidaire
 Espace public partagé
 Jardin partagé
 Maison de Santé
 Protection maternelle et infantile (PMI)



7

Diversité sociale et solidarités

Accession sociale à la propriété
 Carte scolaire
 Clause anti-spéculation
 Dispositif d'hébergement
 Diversité de logement
 Économie sociale et solidaire
 Encadrement des prix
 Habitat participatif
 Hébergement
 Logement en accession libre
 Logement social
 Lutte contre l'habitat indigne
 Maison de projets citoyens solidaires
 Mixité des fonctions
 Parcours résidentiel
 Résidence étudiante
 Résidence intergénérationnelle
 Résidence senior
 Résidence sociale
 Tiers lieux

Vivre ensemble

Animation de quartier
 Atelier des territoires
 Chantier scolaire
 Cœur de ville
 Espace mutualisé
 Espace ombragé
 Habitat participatif
 Jardin partagé



8

Bien-être et prévention santé

Carte isochrone des mobilités
 Équipement sportif
 Indicateur de marchabilité
 Parcours santé
 Piste cyclable
 Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)
 Plan guide
 Schéma de mise en valeur

Prévention des nuisances et pollutions

Cartographie des nuisances
 Charte chantier faible nuisance
 Dépollution des sols
 Données de santé
 Ecran acoustique
 Évaluation quantitative des risques sanitaires (EQRS)
 Limitation allergène
 Lutte contre la pollution lumineuse
 Mesure de la qualité de l'air intérieur
 Mesure de la qualité de l'air extérieur
 Végétalisation

Sûreté et sécurité urbaines

Circulation apaisée
 Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)
 Dépollution des sols
 Dispositif de sécurisation pour les femmes et les enfants
 Éclairage sécurisant
 Ecran acoustique
 Étude de sécurité publique
 Évaluation quantitative des risques sanitaires (EQRS)
 Forme urbaine sécurisante
 Limitation allergène
 Lutte contre la pollution lumineuse
 Marche sensible
 Médiation
 Notice de sûreté
 Résidentialisation
 Traversée piétonne
 Zone de rencontre
 Zone de sécurité prioritaire (ZSP)
 Zone partagée



Insertion urbaine paysagère, et architecturale

Aménagement des berges
 Architecture vernaculaire
 Cheminement piéton
 Cœur d'îlot ouvert
 Couture urbaine
 Gabarit
 Implantation bâtie
 Insertion architecturale

Liaison structurante
 Maillage viaire
 Matériaux
 Noue
 Parc urbain
 Point de vue remarquable
 Porosité
 Préservation des vues
 Structure urbaine
 Teintes
 Trame brune
 Trame noire
 Trame verte et bleue
 Typologie
 Volumétrie

Composition urbaine et nature en ville

Chantier ouvert
 Espace plurifonctionnel
 Espace récréatif
 Îlot de fraîcheur
 Lieu de promenade
 Mail piétonnier
 Mobilier urbain
 Place de quartier
 Structure urbaine
 Urbanisme transitoire
 Végétalisation

Créativité architecturale et paysagère

Assistance à maîtrise d'usage (AMU)
 Cahier des charges de cession foncière
 Cahier d'inspiration
 Cahier des prescriptions urbaines, architecturales et paysagères et environnementales
 Comité d'usagers
 Concours
 Consultation
 Diversité des formes architecturales
 Diversité des formes urbaines
 Espace collectif
 Espace extérieur privatif
 Espace modulable
 Logement traversant
 Orientation des bâtiments
 Traitement des façades
 Végétalisation



Patrimoine matériel et naturel

Balade urbaine
 Bâtiment remarquable
 Chantier participatif
 Chantier scolaire
 Conférence
 Filière biosourcée
 Filière géosourcée
 Insertion architecturale
 Inventaire participatif
 Patrimoine industriel
 Patrimoine naturel et paysager
 Patrimoine vernaculaire
 Plan de sauvegarde et de mise en valeur
 Recensement
 Réhabilitation
 Restauration
 Signalétique
 Valorisation du patrimoine
 Visite historique

Patrimoine culturel immatériel

Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)
 Architecture Contemporaine Remarquable (ACR)
 Chantier participatif
 Chantier scolaire
 Étude de contexte
 Évènements culturels
 Exposition
 Fouille archéologique
 Interventions éphémères
 Label
 Savoir-faire local
 Travail de mémoire
 Valorisation du patrimoine
 Ville et pays d'art et d'histoire (VPAH)



Développement territorial

Un ÉcoQuartier contribue à un développement économique local, équilibré et solidaire et optimise l'utilisation des ressources. Le projet favorise la mixité des fonctions et leur proximité, ainsi les modes actifs de déplacement, et prend appui sur les multiples opportunités offertes par la transition numérique.



Soutien et prise en compte du tissu économique existant

RECOMMANDATIONS

Mener une réflexion intercommunale sur les enjeux de concurrence territoriale, sur l'impact des nouvelles activités et/ou nouveaux services par rapport à l'existant en mettant en œuvre diverses actions, par exemple :

- Réaliser une cartographie des savoir-faire et des filières économiques du territoire,
- Faire du projet un lieu de formation et un laboratoire d'innovation pour les entreprises locales,
- Associer les acteurs économiques du site pour recenser leur besoin et identifier les impacts positifs ou négatifs du projet (durant le chantier et en fonctionnement courant),
- Favoriser l'attractivité économique locale par différents dispositifs,
- Aide à la relocalisation temporaire ou définitives des activités impactées par le projet,
- Faire appel à un Manager de commerce/rue/ville,
- Aide directe à la revitalisation des activités existantes (financement) ou indirecte (prise en compte des besoins dans le projet d'aménagement)
- Mise en place de formation ou d'accompagnement pour les entreprises intervenant sur le chantier (ex : éco-construction),
- Adaptation des appels d'offres pour favoriser la candidature d'entreprises locales et de TPE/PME (Clauses en lien avec le développement durable dans les marchés publics, choix constructifs, label spécifique...),
- Promotion des savoir-faire locaux notamment dans la construction et les aménagements,
- Création de vitrines ou lieux de vente pour la production locale (magasin producteur, AMAP, halle, marché, etc.),
- Favoriser l'implantation d'un tissu économique socio-solidaire et faire émerger des initiatives citoyennes.

QUESTIONS

- ✚ En quoi le projet mobilise-t-il les savoir-faire, les filières économiques et les entreprises du territoire ?
- ✚ En quoi la programmation est-elle complémentaire et non concurrente des activités économiques existantes ?

Accompagner et favoriser la création d'emplois locaux

RECOMMANDATIONS

Généralisation des clauses d'insertion dans les marchés de travaux ou de services, actions spécifiques pour rapprocher les habitants vers le service public de l'emploi, développement de formations en lien avec le BTP, les autres secteurs liés à l'aménagement ou les futures activités qui vont s'implanter.

Aide à la création d'entreprises et/ou de commerces, et en particulier dans le cadre de l'Économie sociale et solidaire (ressourcerie, repair café...).

Mettre à disposition des locaux ou terrains aménagés à destination des entrepreneurs ou associations du quartier, des artisans, des régies de quartier, des services à la personne, en faveur de l'agriculture locale...



Faire du projet un laboratoire d'innovation et un lieu d'expérimentation pour tester de nouveaux produits et services. Valoriser la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et encourager l'engagement des entreprises PME - PMI et les artisans.

Encourager les collaborations entre les entreprises, les habitants et les acteurs.

QUESTIONS

- + Comment le projet d'aménagement permet-il de soutenir ou de développer une économie locale, sociale et solidaire tout au long du projet ?
- + Comment le projet contribue-t-il à l'insertion de publics éloignés du travail ?
- + Comment le projet permet-il le développement des filières vertes de construction ?



CONTRIBUER À UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL, DURABLE, ÉQUILIBRÉ, SOCIAL ET SOLIDAIRE

Notion 11.1

Soutien et prise en compte du tissu économique existant

Notion 11.2

Accompagner et favoriser la création d'emplois locaux





ÉcoQuartier Les Résidences du Parc, Graulhet, Occitanie, Étape 3, 2014
Marketing territorial



Les passerelles, Cran-Gevrier, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2017
Commerces de proximité
Offre tertiaire
Circuit court



ÉcoQuartier de Dun, Dun, Occitanie, Étape 3, 2016
Commerce de proximité
TPE-PME

ÉcoQuartier Vidailhan, Balma, Occitanie, Étape 3, 2014
Commerce de proximité



Soutien et prise en compte du tissu économique existant



- + En quoi le projet mobilise-t-il les savoir-faire, les filières économiques et les entreprises du territoire ?
- + En quoi la programmation est-elle complémentaire et non concurrente des activités économiques existantes ?



Bouchayer-Viallet, Grenoble, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2013

TPE-PME

Incubateur d'entreprises



ÉcoQuartier de Monconseil, Tours, Centre-Val-de-Loire, Étape 3, 2014

TPE-PME

Pépinière d'entreprises



Les Rives du Bief, Longvic, Bourgogne-Franche-Comté, Étape 4, 2017

Emploi d'insertion

Association pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP)

ÉcoQuartier Clichy Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019

Emploi d'insertion



Accompagner et favoriser la création d'emplois locaux



- + Comment le projet d'aménagement permet-il de soutenir ou de développer une économie locale, sociale et solidaire tout au long du projet ?
- + Comment le projet contribue-t-il à l'insertion de publics éloignés du travail ?
- + Comment le projet permet-il le développement des filières vertes de construction ?

Mixité fonctionnelle

RECOMMANDATIONS

L'enjeu de la programmation du projet est de s'inscrire en cohérence avec la stratégie de développement du territoire.

Contribuer à l'équilibre des fonctions urbaines à l'échelle du quartier, de ses abords et du territoire favorise l'intensité urbaine, répond aux besoins quotidiens des habitants ou usagers actuels et futurs, et contribue à une ville des courtes distances. Une connaissance fine des fonctions existantes et des besoins est nécessaire pour une démarche de programmation.

Des études prospectives peuvent être réalisées telles que :

- Une étude sur les besoins en équipements scolaires, culturels et sportifs,
- Une enquête auprès des habitants et des usagers sur leurs attentes en matière de services.

Le projet est une opportunité de favoriser l'attractivité économique locale par différentes actions :

- Portage des locaux d'activité (commerces, ateliers, etc.) par la collectivité ou un tiers investisseur,
- Soutenir la mise en place de commerces alternatif (magasin fermier, solidaire, coopératif, associatif),
- Favoriser la création d'un marché dans le projet d'aménagement (place, halle, etc.),
- Soutenir la création de Tiers-Lieux,
- Créer des équipements polyvalents/multifonctionnels,
- Proposer des projets de requalification de friches commerciales en lien notamment avec l'EPARECA (Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux) pour contribuer au renouvellement urbain et lutter contre l'artificialisation des sols.

Développer des projets intégrant des services à la personne en lien avec les professionnels de santé du territoire...

QUESTIONS

- ✚ Comment favoriser une programmation mixte (activités, commerces, services, équipements) dans le projet ?
- ✚ Comment le projet propose-t-il des fonctions complémentaires qui permettent un équilibre à l'échelle du quartier, de ses abords et du territoire (habitat, équipements, services, commerces, activités...) ?
- ✚ Le projet prend-il en compte dans sa démarche de programmation les locaux et centres commerciaux et/ou d'activités existants en vue d'une requalification et/ou renouvellement ?
- ✚ Les localisations des nouvelles activités du projet



sont-elles en cohérence avec le réseau de transports collectifs et les polarités existantes ou projetées ?

Proximité et accessibilité des services et des emplois

RECOMMANDATIONS

Réussir à mettre en œuvre le principe de la ville des courtes distances, tout en s'adaptant au contexte territorial et en minimisant l'exposition des populations aux polluants et nuisances inhérents à la mixité fonctionnelle.

Proposer des solutions de transports collectifs, de transports à la demande ou de covoiturage, et des cheminements piétons ou vélo pour accéder aux

FAVORISER LA DIVERSITÉ DES FONCTIONS ET LEUR PROXIMITÉ

Notion 12.1

Mixité fonctionnelle

Notion 12.2

Proximité et accessibilité des services et des emplois



services et aux emplois.

Proposer des solutions favorisant le télétravail (espace de travail partagé- coworking, développement de la fibre, adaptation des logements...).

Réaliser une étude sociologique pour adapter les horaires et les conditions d'accès (tarif, critères, etc.) des services, commerces et équipements aux besoins des habitants et usagers du quartier. Réaliser une étude de programmation pour déterminer les besoins et les capacités financières des ménages travaillant ou amenés à travailler sur le territoire.

QUESTIONS

- ✦ Les différentes fonctions urbaines sont-elles facilement accessibles dans le quartier et au-delà ?
- ✦ Comment le projet contribue-t-il à développer une offre de services ou d'emploi en complémentarité avec l'existant ?
- ✦ La programmation en logement est-elle en adéquation avec les offres d'emplois présentes sur le territoire (revenus, nombre ...) ?



Mixité fonctionnelle



Cœur de bourg, La Rivière, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2017
Offre tertiaire



- + Comment favoriser une programmation mixte (activités, commerces, services, équipements) dans le projet ?
- + Comment le projet propose-t-il des fonctions complémentaires qui permettent un équilibre à l'échelle du quartier, de ses abords et du territoire (habitat, équipements, services, commerces, activités...)?
- + Le projet prend-il en compte dans sa démarche de programmation les locaux et centres commerciaux et / ou d'activités existants en vue d'une requalification et / ou renouvellement ?
- + Les localisations des nouvelles activités du projet sont-elles en cohérence avec le réseau de transports collectifs et les polarités existantes ou projetées ?



Ginko, Bordeaux, Nouvelle-Aquitaine, Étape 3, 2014
Commerce de proximité
Service public

Centre-bourg, Tréveneuc, Bretagne, Étape 3, 2017
Commerce de proximité
Offre tertiaire
Service public





Les Rives du Bief, Longvic, Bourgogne-Franche-Comté, Étape 4, 2017
 # Service public
 # Offre tertiaire



Cœur de ville, Montlouis-sur-Loire, Centre-Val-de-Loire, Étape 3, 2017
 # Commerce de proximité
 # Offre tertiaire



Camille Claudel, Palaiseau, Île-de-France, Étape 3, 2017
 # Commerce de proximité
 # Marché
 # Conciergerie

Blanche-Monier, Grenoble, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2014
 # Logements communaux réservés



Proximité et accessibilité des services et des emplois



- + Les différentes fonctions urbaines sont-elles facilement accessibles dans le quartier et au-delà ?
- + Comment le projet contribue-t-il à développer une offre de services ou d'emploi en complémentarité avec l'existant ?
- + La programmation en logement est-elle en adéquation avec les offres d'emplois présentes sur le territoire (revenus, nombre...) ?

Économie des ressources et écoconception

RECOMMANDATIONS

L'économie circulaire renvoie à une démarche systémique visant à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles.

Dans le cadre d'un projet d'aménagement durable, une approche en économie circulaire place le foncier comme première ressource à préserver : le choix de zéro artificialisation des sols est la première action de l'écoconception.

L'écoconception consiste à intégrer l'environnement dès la conception d'un produit ou service, et lors de toutes les étapes de son cycle de vie (fabrication, transport, fonctionnement, recyclage). Elle encourage l'économie des différentes ressources du territoire (les matériaux, l'eau, l'énergie) notamment par :

- Une conception bioclimatique des bâtiments,
- La réhabilitation de bâtiments ou structures existantes,
- La réduction des terrassements,
- Le réemploi des matériaux sur place et des déblais-remblais,
- Le choix de procédés constructifs allégés, l'utilisation de matériaux recyclés, géo et/ou biosourcé,
- La valorisation de matériaux issus de démolitions sélectives (chantiers bâtis et espaces publics, espaces verts, ...),
- La valorisation environnementale des sols,
- Le recours à des techniques économes en eau,
- Le recours à des technologies simples demandant peu d'entretien, facilement réparables et recyclables,
- La mutualisation des matériels et services...

L'approche d'écologie industrielle et territoriale vise à échanger ou à mutualiser des ressources ou des besoins pour les économiser ou en améliorer l'utilisation. Elle s'appuie sur un mode d'organisation inter-acteurs économiques d'un même territoire et vise l'attractivité de celui-ci.

La mutualisation d'usage ou d'installation à l'échelle du projet va permettre de limiter l'utilisation de ressources. Réseau de chaleur, espaces partagés, foisonnement pour le stationnement sont autant de démarches.

Encourager les dispositifs de développement social local.

Favoriser l'implantation d'un tissu économique socio-solidaire.

Faire émerger des initiatives citoyennes.

Encourager l'activité économique locale (circuit court, entreprises, producteurs, commerces de proximité).



QUESTIONS

- + Comment la conception du projet (espaces publics et bâtiments) permet-elle de limiter la consommation des ressources ?
- + Quels matériaux utiliser pour les espaces publics et les constructions pour économiser les ressources non renouvelables ?
- + Comment encourager le réemploi des matériaux et /ou des équipements issus de déconstructions sélectives pour les espaces publics et les bâtiments ?
- + Quels choix de mise en œuvre pour optimiser les ressources ?

OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES ET DÉVELOPPER LES FILIÈRES LOCALES ET LES CIRCUITS COURTS

Notion 13.1

Économie des ressources et écoconception

Notion 13.2

Utilisation des ressources locales et approvisionnement durable

Notion 13.3

Développement des filières locales et des circuits courts – économie circulaire



Utilisation des ressources locales et approvisionnement durable

RECOMMANDATIONS

L'utilisation des ressources locales contribue à leur valorisation, au développement économique du territoire et des savoir-faire locaux. Cela permet également de réduire les déplacements dans une logique de circuit court.

L'approvisionnement durable nécessite une identification des filières locales et des usages à une échelle plus large que celle du quartier.

Faciliter la mobilisation des ressources locales par l'adaptation des appels d'offres pour favoriser la candidature des acteurs locaux, l'emploi de matériaux locaux, de savoir-faire régionaux, d'espèces végétales vernaculaires...

Encourager l'utilisation de matériaux économes en énergie grise.

QUESTIONS

- + Comment la conception et la mise en œuvre du projet (espaces publics et bâtiments) favorisent-elles la mobilisation de peu de ressources ou des ressources locales (matériaux et savoir-faire) ?
- + Comment le patrimoine architectural, naturel et urbain est-il mobilisé dans le projet ?
- + Quelles sont les synergies entre acteurs des secteurs public et privé du territoire (échanges et mutualisations) à mettre en place pour développer l'utilisation de ressources locales dans le projet ?

Développement des filières locales et des circuits courts – économie circulaire

RECOMMANDATIONS

L'économie circulaire, à travers le développement des filières locales et des circuits courts, vise à échanger et à mutualiser des ressources ou des besoins pour les économiser ou en améliorer l'utilisation. Elle s'appuie sur un mode d'organisation inter-acteurs économiques d'un même territoire et vise l'attractivité de celui-ci.

Identifier et développer les filières biosourcées, géosourcées, locales telles que : filière bois construction,



chanvre, paille, terre crue, pierres locales, fibre de banane, bambou, brique terre cuite...

Favoriser les synergies, la mutualisation d'espaces ou de bâtiments en lien avec les futurs usagers et gestionnaires, proposer à l'échelle du quartier de mettre en place des lieux pour des pépinières d'entreprise, des espaces de travail partagé – coworking ou pour des usages variés de type tiers lieux, bio-cantines ...



QUESTIONS

- ✦ Comment le projet favorise-t-il les circuits courts, les modes de production, de transformation et de consommation locaux ?
- ✦ Quelles sont les synergies à mettre en place entre acteurs des secteurs public et privé du territoire (échanges et mutualisations) pour développer des filières locales et circuits courts ?
- ✦ Comment les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et la formation prennent-ils en compte les filières locales et leur potentiel de développement ?



Quartier Fieschi – Tranche 1, Vernon, Normandie, Étape 3, 2017

Réutilisation
Stockage in situ



Quartier du Val Fourré, Mantes-La-Jolie, Île-de-France, Étape 3, 2015

Réemploi
Réutilisation



Centre-bourg, Tréveneuc, Bretagne, Étape 3, 2017

Matériel réutilisé
Filière bois
Filière locale
Production locale

ZAC du Plateau, Ivry-sur-seine, Île-de-France, Étape 3, 2015

Réemploi matériaux



Économie des ressources et écoconception



- + Comment la conception du projet (espaces publics et bâtiments) permet-elle de limiter la consommation des ressources ?
- + Quels matériaux utiliser pour les espaces publics et les constructions pour économiser les ressources non renouvelables ?
- + Comment encourager le réemploi des matériaux et / ou des équipements issus de déconstructions sélectives pour les espaces publics et les bâtiments ?
- + Quels choix de mise en œuvre pour optimiser les ressources ?

Utilisation des ressources locales et approvisionnement durable



Villedieu – Le Puits, Morez, Bourgogne-Franche-Comté, Étape 3, 2014

Production locale
Filière bois
Filière locale

Rénovation urbaine Derrière-les-Murs-de-Monseigneur-Cerisaie, Villiers-le-Bel, Île-de-France, Étape 3, 2017

Auto réhabilitation
Rénovation
Matériaux locaux



Croix Rouge Pays de France, Reims, Grand-Est, Étape 3, 2014

Filière bois
Production locale



- + Comment la conception et la mise en œuvre du projet (espaces publics et bâtiments) favorisent-elles la mobilisation de peu de ressources ou des ressources locales (matériaux et savoir-faire) ?
- + Comment le patrimoine architectural, naturel et urbain est-il mobilisé dans le projet ?
- + Quelles sont les synergies entre acteurs des secteurs public et privé du territoire (échanges et mutualisations) à mettre en place pour développer l'utilisation de ressources locales dans le projet ?

Développement des filières locales et des circuits courts - économie circulaire



Grand Coudoux, Coudoux, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 4, 2019

Filière locale
Filière bois



Éco-lotissement du Frêne, Laguirole, Occitanie, Étape 3, 2017

Savoir-faire local
Production locale
Filière locale

Cœur de bourg, La Rivière, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2017

Matériau Éco-labellisé
Filière bois
Filière locale



- + Comment le projet favorise-t-il les circuits courts, les modes de production, de transformation et de consommation locaux ?
- + Quelles sont les synergies à mettre en place entre acteurs des secteurs public et privé du territoire (échanges et mutualisations) pour développer des filières locales et circuits courts ?
- + Comment les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et la formation prennent-ils en compte les filières locales et leur potentiel de développement ?



Aménagements au service d'une mobilité durable

RECOMMANDATIONS

Favoriser l'utilisation de modes de déplacement alternatifs à la voiture constitue pour les collectivités non seulement un levier d'amélioration de la qualité du cadre de vie de leurs habitants, mais répond également à des enjeux politiques en matière d'environnement (notamment à la réduction des gaz à effet de serre et de la pollution), en matière de santé publique, d'économie et de lien social.

Le développement et l'usage des transports en commun et des modes actifs est permis par la mise en place d'un territoire des courtes distances. Ce modèle d'aménagement vise la proximité des lieux de résidence et des lieux d'emploi ou de services, la hiérarchisation par l'aménagement des modes de déplacement en faveur des mobilités actives et des transports en commun pour les trajets du quotidien.

Il est essentiel de traiter les mobilités actives, les transports collectifs et les mobilités partagées comme des thématiques transversales, devant trouver leur place à chaque étape du projet : de la conception de la trame urbaine aux espaces publics, jusqu'au traitement des seuils entre rues et bâtiments.

Le maillage des aménagements dédiés aux transports collectifs, aux modes actifs et partagés doit être appréhendé à l'échelle du territoire pour assurer des continuités, résorber les coupures urbaines et garantir l'accessibilité PMR (Personne à mobilité réduite).

Une signalétique adaptée permet de faciliter et d'inciter à la marche, au vélo, aux transports collectifs et aux mobilités partagées.

Favoriser les voies ouvertes au trafic automobile, qui permettent une cohabitation entre les différents modes de déplacement (zones 30, zones de rencontre). Ces réflexions doivent associer collectivités, autorités organisatrices de la mobilité, opérateurs de transport, gestionnaires d'infrastructures et usagers.

Offrir des parcours confortables, ombragés pour encourager les modes actifs.

Réaliser des choix de programmation et de conception qui donnent des opportunités de déplacements actifs et qui favorisent l'accessibilité de tous aux équipements et services au sein et en dehors du projet (échelle micro de l'aménagement de l'espace public en terme d'accessibilité et de sécurité et échelle macro de la



programmation pour les notions de continuité, de connectivité et d'accès aux équipements et services).

Inscrire les déplacements actifs dans les habitudes des plus jeunes pour lutter contre la sédentarité précoce (l'organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande au moins 10 000 pas par jour). Un environnement marchable est un environnement qui favorise les interactions sociales.



QUESTIONS

- ✦ En quoi l'aménagement du projet favorise-t-il les modes actifs de déplacement (piétons, vélos, trottinettes...) au sein du quartier et à ses abords ? Comment les citoyens et usagers sont-ils associés à ces choix ?
- ✦ Comment l'aménagement intègre-t-il l'offre de transports collectifs et de services de mobilité partagée pour favoriser l'alternative à la voiture individuelle ?
- ✦ Quels aménagements pour faciliter l'intermodalité ? Quels aménagements mettre en place pour l'accompagnement et/ou la sensibilisation aux modes alternatifs ?
- ✦ En quoi les espaces publics favorisent-ils la régulation des vitesses, la cohabitation des modes de déplacement et l'accessibilité pour tous ?

FAVORISER LES MODES ACTIFS, LES TRANSPORTS COLLECTIFS ET LES OFFRES ALTERNATIVES DE DÉPLACEMENT POUR DÉCARBONER LES MOBILITÉS

Notion 14.1

Aménagements au service d'une mobilité durable

Notion 14.2

Usages des transports durable

Notion 14.3

Stationnement - livraison - services urbains



Usages des transports durable

RECOMMANDATIONS

Agir sur les itinéraires des transports en commun, le cadencement, la fréquence, l'amplitude horaire, le confort, la sécurité, le dimensionnement de la trame viaire... Actions de sensibilisation et de formation aux changements de pratiques, apprentissage du vélo, utilisation des transports collectifs, des services d'autopartage, de vélos en libre-service ou de trottinettes...

Aménager des pôles de mobilité, espaces d'information sur les services de mobilité accessibles et points de vente.

Promouvoir au travers de ces pôles la convivialité et la solidarité entre habitants. Instaurer un cadre propice aux services rendus entre habitants, informer sur les coûts réels et les externalités de la voiture individuelle et les économies possibles ...

Mutualiser les locaux dédiés à ces espaces de mobilité avec différents services publics, du commerce de proximité ou des espaces de travail partagés - coworking / télétravail, permettant de réduire les distances.

QUESTIONS

- + Quels services proposer aux usagers pour faciliter les déplacements en transports collectifs ?
- + Quels dispositifs d'accompagnement et d'information proposer pour faciliter les déplacements ?
- + Quelles offres alternatives de transport proposer ?

Stationnement - livraison - services urbains

RECOMMANDATIONS

Mettre en place différents dispositifs permettant de réduire la place de la voiture en ville et de gérer le dernier kilomètre tout en assurant la qualité des services urbains.

Dimensionnement du stationnement de façon à offrir plus d'espace aux lieux de vie tout en dissuadant d'un usage systématique de l'automobile.

Des places de stationnement réservées au covoiturage, à l'autopartage ou aux véhicules propres permettent de promouvoir ces usages (mutualisation par regroupement ou foisonnement).

Gestion des flux logistiques par localisation d'espaces de stockage et de redistribution des marchandises. Maillage en stations d'avitaillement gaz et hydrogène. Gestion du dernier kilomètre pour optimiser les livraisons tout en limitant les nuisances pour les riverains : réglementation de la circulation et du stationnement des véhicules de livraison, livraison par vélo cargo, points relais et consignes.

Autres services urbains : assurer l'accès aux véhicules d'urgence.

QUESTIONS

- + Quels dispositifs de stationnement mettre en œuvre pour diminuer la place de la voiture dans le projet ?
- + Quels dispositifs mettre en place pour gérer la logistique urbaine et quels choix opérer pour faciliter les livraisons ?
- + Quels services urbains et/ou modes de déplacement pour gérer le premier et dernier km ?





Nouveau Mons, Mons-en-Baroeul, Hauts-de-France, Étape 3, 2014

Intermodalité
Liaison douce



Maragon Floralties, Ramonville-Saint-Agne, Occitanie, Étape 3, 2016

Transport collectif



Clichy Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019

Auto-partage
Transport en libre service
Transport collectif

ÉcoQuartier des Bords de Seine, Issy-les-Moulineaux, Île-de-France, Étape 4, 2017

Piste cyclable



Aménagements au service d'une mobilité durable



+ En quoi l'aménagement du projet favorise-t-il les modes actifs de déplacement (piétons, vélos, trottinettes...) au sein du quartier et à ses abords ? Comment les citoyens et usagers sont-ils associés à ces choix ?

+ Comment l'aménagement intègre-t-il l'offre de transports collectifs et de services de mobilité partagée pour favoriser l'alternative à la voiture individuelle ?

+ Quels aménagements pour faciliter l'intermodalité ?

Quels aménagements mettre en place pour l'accompagnement et/ou la sensibilisation aux modes alternatifs ?

+ En quoi les espaces publics favorisent-ils la régulation des vitesses, la cohabitation des modes de déplacement et l'accessibilité pour tous ?



Blanche-Monier, Grenoble, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2014
Auto-partage



Lotissement Les courtils, Hédé, Bretagne, Étape 3, 2013
Co-voiturage



Villedieu – Le Puits, Morez, Bourgogne-Franche-Comté, Étape 3, 2014
Co-voiturage
Transport à la demande
Liaison douce

Cannes Maria, Cannes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 3, 2017
Co-voiturage



Usages des transports durable



- + Quels services proposer aux usagers pour faciliter les déplacements en transports collectifs ?
- + Quels dispositifs d'accompagnement et d'information proposer pour faciliter les déplacements ?
- + Quelles offres alternatives de transport proposer ?



Quartier Eiffel, Levallois-Perret, Île-de-France, Étape 3, 2015
livraison



Éco Village des Noés, Val-de-Reuil, Normandie, Étape 3, 2016
Liaison douce
Transport scolaire
Stationnement vélo

Parc Marianne, Montpellier, Occitanie, Étape 3, 2015
Parking relais
Foisonnement



Stationnement - livraison - services urbains



- + Quels dispositifs de stationnement mettre en œuvre pour diminuer la place de la voiture dans le projet ?
- + Quels dispositifs mettre en place pour gérer la logistique urbaine et quels choix opérer pour faciliter les livraisons ?
- + Quels services urbains et/ou modes de déplacement pour gérer le premier et dernier km ?



Réseaux numériques

RECOMMANDATIONS

L'essor du numérique est une opportunité au service des villes durables d'accompagner le développement des territoires, développer la connaissance, faciliter l'accès aux services, favoriser le lien social et l'implication citoyenne.

Prendre en compte les enjeux de santé publique, les enjeux d'intégration paysagère et urbaine, et la notion de services rendus lors du développement des réseaux numériques.

QUESTIONS

- ✦ Le projet réunit-il les conditions du déploiement des réseaux à Très Haut Débit, dans le cadre de la reprise des réseaux notamment ?
- ✦ Le projet intègre-t-il les enjeux des réseaux hertziens ?

Évolution des services urbains

RECOMMANDATIONS

Favoriser l'innovation et le développement de services numériques en proposant des conciergeries numériques, des aménagements d'espaces de travail partagés - coworking, de télétravail, d'échange de services, de compétences et savoir-faire, d'un système de covoiturage via une application numérique...

Favoriser les synergies possibles avec les circuits courts, les réseaux de transports et les activités de service à la personne.

QUESTIONS

- ✦ Comment développer des services et des entreprises innovantes au sein du projet ?
- ✦ Comment prendre en compte dans le projet les nouvelles modalités de travail diminuant les déplacements ?
- ✦ Comment mobiliser le numérique pour développer et améliorer les services urbains en facilitant les échanges entre collectivités et usagers et habitants ?

Le numérique au service des usagers et du développement territorial

RECOMMANDATIONS

Numérique et gouvernance : participation à la gestion de la ville et à la démocratie locale, évaluation participative, gouvernance des données publiques, formation au numérique et développement de l'éducation au numérique pour tous.

Numérique et développement territorial : développement de réseaux pour favoriser les nouveaux services, les circuits courts, l'implantation d'entreprises innovantes et de Fablab, et l'open data ...

Numérique et environnement : sensibilisation des habitants/usagers via des applications, plateformes et autres réseaux d'échanges.



QUESTIONS

- ✦ Comment favoriser l'accès au numérique pour tous (sensibilisation, formation) ?
- ✦ Comment faire du projet un territoire pilote sur les usages innovants du numérique pour le déployer à l'échelle du territoire ?



FAVORISER LA TRANSITION NUMÉRIQUE EN FAVEUR DE LA VILLE DURABLE

Notion 15.1

Réseaux numériques

Notion 15.2

Évolution des services urbains

Notion 15.3

Le numérique au service des usagers et du développement territorial

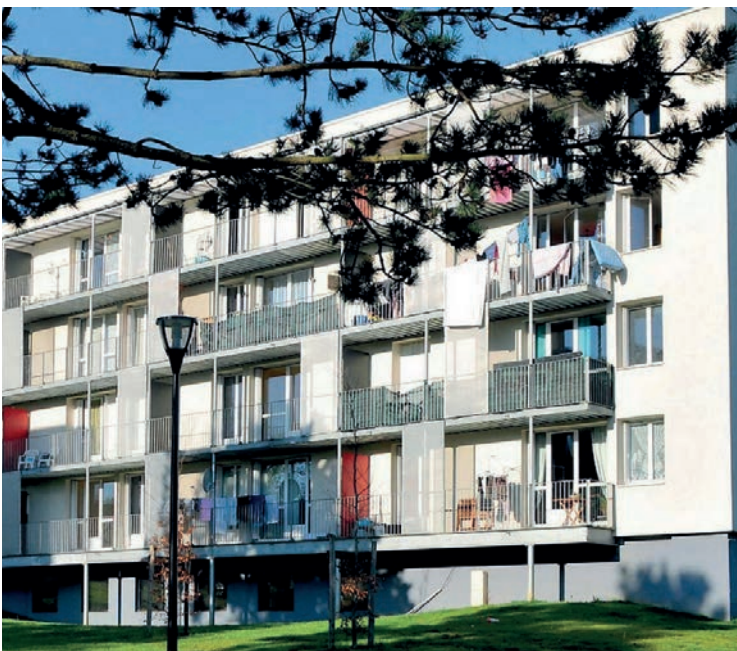




Quartier de l'Eau Vive tranche 1, Lieusaint, Île-de-France, Étape 3, 2017
Fibre optique



Quartier du Val Fourré, Mantes-La-Jolie, Île-de-France, Étape 3, 2015
Fibre optique
Wi-fi public



Quartier Europe, Saint-Brieuc, Bretagne, Étape 3, 2015
Formation numérique

Camille Claudel, Palaiseau, Île-de-France, Étape 3, 2017
LIFI Light Fidelity



Réseaux numériques



- + Le projet réunit-il les conditions du déploiement des réseaux à Très Haut Débit, dans le cadre de la reprise des réseaux notamment ?
- + Le projet intègre-t-il les enjeux des réseaux hertziens ?

Évolution des services urbains



ZAC Port Marianne - Rive gauche (tranche 1,2 et 4), Montpellier, Occitanie, Étape 3, 2017
Fibre optique



- + Comment développer des services et des entreprises innovantes au sein du projet ?
- + Comment prendre en compte dans le projet les nouvelles modalités de travail diminuant les déplacements ?
- + Comment mobiliser le numérique pour développer et améliorer les services urbains en facilitant les échanges entre collectivités et usagers et habitants ?



Ginko, Bordeaux, Nouvelle Aquitaine, Étape 3, 2014
Conciergerie connectée
Réseau social

Bel Air - Grands Pêcheurs, Montreuil, Île-de-France, Étape 3, 2015
Outil numérique participatif





Bel Air - Grands Pêcheurs, Montreuil, Île-de-France, Étape 3, 2015
Outil numérique participatif



Rénovation urbaine Derrière-les-Murs-de-Monseigneur-Cerisaie,
Villiers-le-Bel, Île-de-France Étape 3, 2017
Fablab

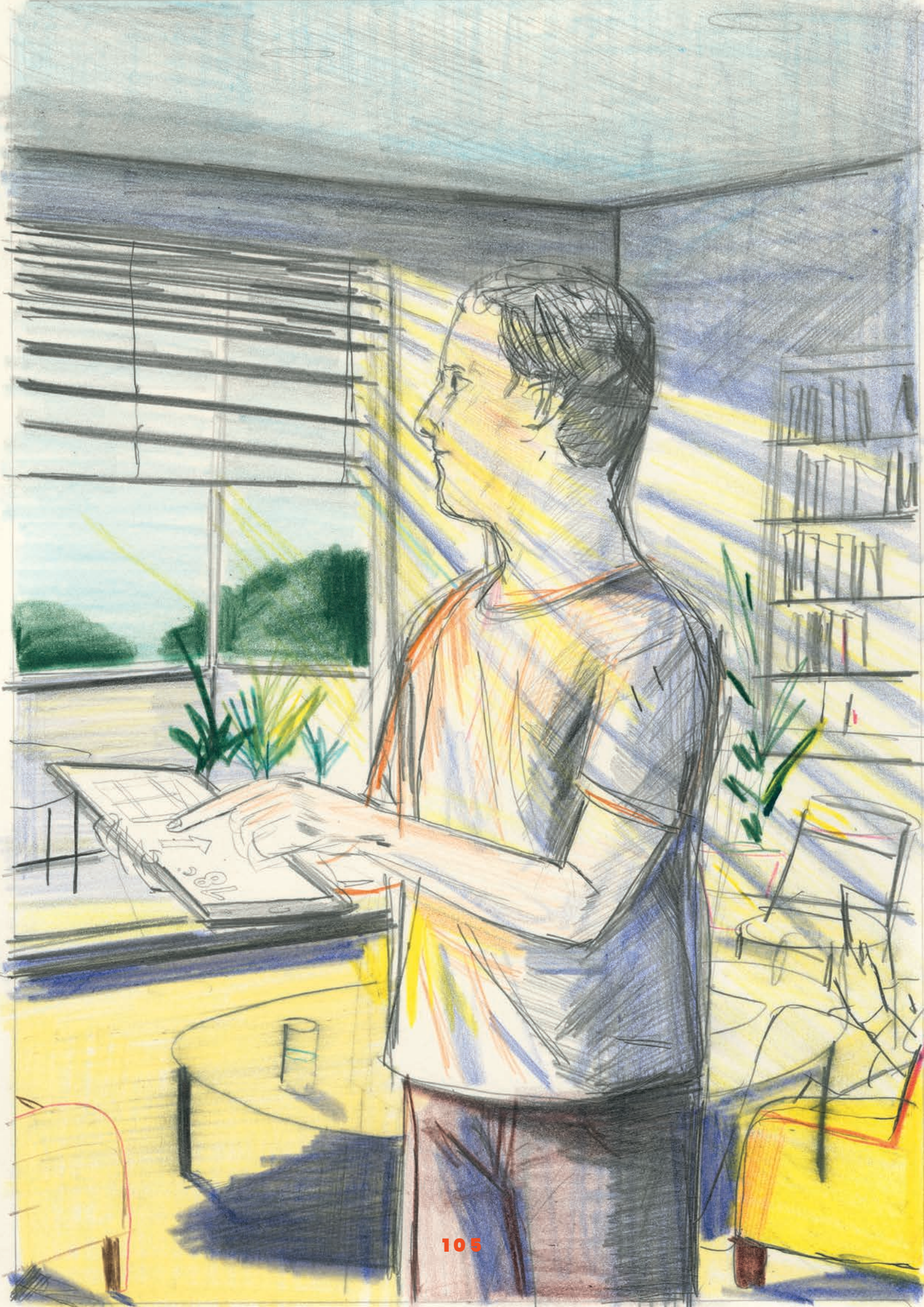
Docks de Saint-Ouen, Saint-Ouen, Île-de-France, Étape 3, 2016
Outil numérique participatif



Le numérique au service des usagers et du développement territorial



- + Comment favoriser l'accès au numérique pour tous (sensibilisation, formation) ?
- + Comment faire du projet un territoire pilote sur les usages innovants du numérique pour le déployer à l'échelle du territoire ?



11



Soutien et prise en compte du tissu économique existant

Commerce de proximité
 Centre commercial Commerce éphémère
 Étude de marché
 Étude de programmation commerciale Offre tertiaire
 Manager de commerce
 Marché Marketing territorial
 Réhabilitation commerciale
 Zone franche urbaine (ZFU)
 Commission d'indemnisation des activités affectées par le chantier
 Filière biosourcée
 Filière géosourcée

Accompagner et favoriser la création d'emplois locaux

Artisanat
 Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)
 Association solidaire
 Boutique éphémère / à l'essai
 Café associatif
 Clause d'insertion
 Clause d'insertion
 Commerce de proximité
 Commerce éphémère
 Conciergerie
 Conseil en mobilité
 Contrat de ville
 Coopérative
 Emploi d'insertion
 Ferme urbaine
 Filière biosourcée
 Filière géosourcée
 Hôtel d'entreprises
 Incubateur d'entreprises
 Local associatif
 Marché
 Monnaie locale
 Organisme de formation
 Pépinière d'entreprises

Mots clés des dispositifs techniques

Portage des locaux d'activité par la collectivité ou un tiers investisseur
 Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)
 Territoire entrepreneur
 Zone franche urbaine (ZFU)



12

Mixité fonctionnelle

Accès aux soins
 Centre commercial
 Commerce de proximité
 Équipement culturel
 Équipement de loisir
 Équipement périscolaire
 Équipement petite enfance
 Équipement scolaire
 Équipement sportif
 Local associatif
 Marché
 Offre tertiaire
 Service Activité artisanale
 Service public
 Tiers lieu

Proximité et accessibilité des services et des emplois

Animateur de quartier
 Conciergerie
 Coworking
 Entreprise locale
 Espace de travail partagé
 Manager de commerce
 Mode actif
 Plan de déplacement
 Schéma communal ou intercommunal
 Télétravail
 Tiers-lieu

13



Économie des ressources et écoconception

Analyse de Cycle de Vie (ACV)
 Chantier d'insertion
 Écoconception
 Fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES)
 Filière locale
 Gestion des déblais remblais
 Matériau éco-labellisé
 Matériaux biosourcés
 Matériaux géosourcés
 Mutualisation
 Optimisation des terrassements
 Récupération
 Recyclage
 Réemploi
 Réseau
 Réutilisation
 Savoir-faire local
 Stockage in situ

Utilisation des ressources locales et approvisionnement durable

Démolition sélective
 Diagnostic déchets avant démolition
 Diagnostic matériaux
 Diagnostic ressources
 Filière locale
 Matériaux biosourcés
 Matériaux géosourcés
 Production locale
 Savoir-faire local

Développement des filières locales et des circuits courts - économie circulaire

Agriculture urbaine
 Aquaponie
 Association pour le maintien de
 l'agriculture paysanne (AMAP)
 Ecologie industrielle et territoriale
 Écopâturage
 Ferme urbaine
 Filière biosourcée
 Filière géosourcée
 Filière locale
 Hydroponie
 Jardin partagé
 Monnaie locale
 Production locale

14



Aménagements au service d'une mobilité durable

Aire de covoiturage
 Borne de recharge électrique
 Bus à Haut Niveau de Service
 (BHNS)
 Emplacement véhicule propre
 Foisonnement
 Intermodalité
 Local vélo sécurisé
 Métro
 Parking mutualisé
 Parking relais
 Partage de la voirie
 Piste cyclable
 Plan de déplacements urbains
 (PDU)
 Pôle d'échange intermodal
 Pôle d'échange multimodal
 Station d'autopartage
 Station d'entretien
 Station de gonflage
 Stationnements vélo
 Tramway
 Transport collectif
 Transport collectif en site propre
 (TCSP)
 Transport scolaire
 Vélo en libre-service
 Voie dédiée
 Voie verte
 Zone 30
 Zone de rencontre

Usages des transports durable

Amplitude horaire adaptée
 Application numérique de mobilité
 Atelier de réparation de vélo
 solidaire
 Atelier de réparation de voiture
 solidaire
 Auto-école solidaire
 Auto-partage
 Conseiller de proximité en mobilité
 Covoiturage
 Gestion du dernier km
 Indicateur de marchabilité
 Cadencement
 Pédibus
 Plateforme de mobilité solidaire
 Recyclerie vélo
 Transport à la demande
 Vélo-école
 Véloroute

Stationnement - livraison - services urbains

Aire de livraison mutualisée
 Conciergerie
 Consigne
 Espace logistique urbain
 Gestion du dernier km
 Livraison courte distance
 Parking mutualisé
 Point relais
 Stationnement réservé
 Vélo cargo

15



Réseaux numériques

Fibre optique
 Règlement de voirie adaptée
 Réserve de fourreaux
 Wifi public

Évolution des services urbains

Application numérique
 participative
 Atelier senior
 Conciergerie numérique
 Coworking
 Espace de travail partagé
 Fablab
 Formation numérique
 Télétravail
 Tiers-lieu

Le numérique au service des usagers et du développement territorial

BIM CIM
 Cluster
 Cyberbase
 Formation numérique
 Modélisation 3D
 Open data
 Prêt de matériel informatique
 Sensibilisation numérique
 Smart grid
 Télé-consultation médicale



Environnement et climat

Un ÉcoQuartier est un urbanisme qui permet de s'adapter aux changements climatiques et les atténuer grâce notamment à une sobriété énergétique accrue, une réduction des déchets et une préservation de la ressource en eau. Le projet préserve et valorise la biodiversité, les sols et les milieux naturels.



Adaptation au changement climatique

RECOMMANDATIONS

Afin de lutter contre les impacts du changement climatique qui s'intensifient (vagues de chaleur, érosion de la biodiversité, évolution des risques naturels), le projet doit s'inscrire dans une stratégie territoriale élargie (SRCAE, PCAET, SCRCE...)

Le projet doit répondre aux enjeux du réchauffement climatique en proposant un aménagement résilient, qui tient compte des spécificités territoriales et urbaines (climat, topographie, risques, nature des sols, réserves en eau, tissu urbain existant, matériaux, végétation locale...). L'enjeu est d'atténuer la vulnérabilité du quartier face aux risques et aléas du territoire.

Proposer un projet qui s'adapte aux évolutions du climat en opérant des choix de conception dans l'aménagement : prise en compte des vents dans la conception des espaces, du stockage carbone, du confort d'été, végétalisation d'espaces publics et de cœurs d'îlot pour lutter contre les îlots de chaleur, cheminements piétons et cyclables ombragés, désimperméabilisation des sols, prise en compte de l'albédo des matériaux, gestion adaptée des eaux pluviales...

Le projet privilégiera le recours aux solutions fondées sur la nature (SFN) pour réduire les impacts du changement climatique si cela est pertinent à l'échelle du quartier et du point de vue des spécificités locales (type de végétation, ressource en eau et foncier mobilisables, matériaux de construction bio et géosourcés...).

Selon la morphologie du quartier, des espaces publics et des bâtiments (orientation des bâtiments, ombrage, végétalisation, albédo des matériaux) différents types de SFN sont envisageables : arbre de pleine terre, création d'espaces verts, végétalisation des toits, des murs, préservation ou restauration de zones humides... L'engagement et la responsabilisation des citoyens dans le développement de la résilience du territoire est à inciter.

QUESTIONS

- Comment le projet anticipe-t-il les enjeux et aléas climatiques au regard du ou des risques du territoire ?
- Comment anticiper les effets du changement climatique, notamment les catastrophes naturelles, en proposant un projet adapté ?
- Comment prendre en compte l'adaptation au changement climatique à l'échelle du quartier, des espaces publics et des bâtiments ?
- Comment le projet intègre-t-il la nature comme solution au réchauffement climatique ?



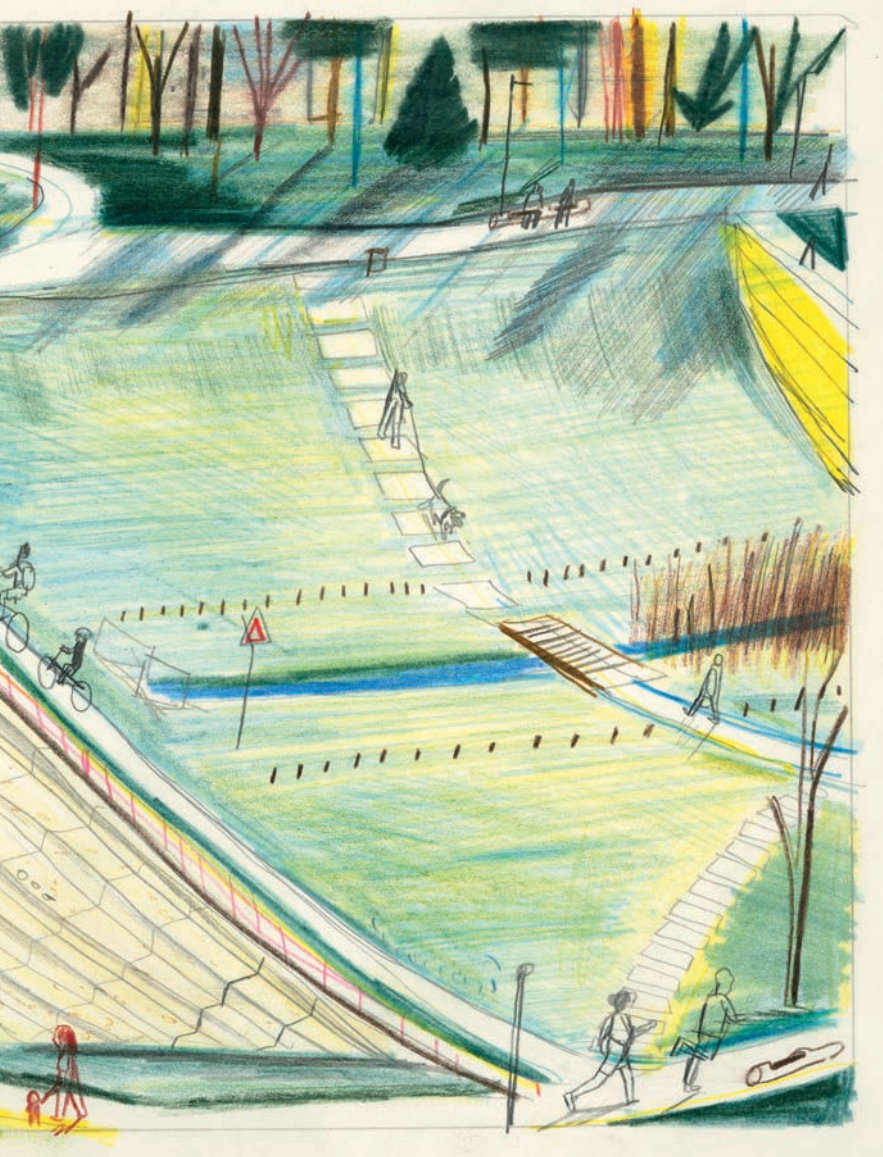
Prévention des risques

RECOMMANDATIONS

Identification des risques et des nuisances pour une intégration en amont de solutions adaptées et contextualisées pour les réduire : inondation, risques industriels et technologique, pollution atmosphérique et sonore, séisme, incendie de forêt, mouvement de terrain, avalanche, submersion ...

L'exposition aux risques a également des impacts sur la santé à court, moyen et long terme, d'ordre physique et psychologique.

Différentes actions peuvent être mises en œuvre : travaux de dépollution, création de bassins d'orage, installations de stockage provisoire, toiture réservoir, préservation de zones humides et d'espaces non construits, maintien d'une transparence hydraulique par la création de bâtiments sur pilotis qui ne bloquent pas l'écoulement des eaux, parkings inondables, réduction des nuisances sonores par des chaussées acoustiques et limitation de vitesse, limitation de la pollution des nappes hydrauliques par des chaussées drainantes, et des zones de stockage des huiles usagées, gestion pérenne des aménagements et espaces boisés, prise en compte des vents dans la conception des espaces pour favoriser le renouvellement d'air ...



QUESTIONS

- ✚ Le choix de localisation du projet prend-il en compte les enjeux et aléas du site en termes de risques ?
- ✚ Comment prendre en compte les risques dans la démarche de programmation et la conception du projet au-delà de la réglementation ?
- ✚ Comment le projet participe-t-il à la réduction des risques à une échelle plus large ?

Sensibilisation et implication citoyenne

RECOMMANDATIONS

Sensibilisation de la population aux enjeux de l'adaptation au changement climatique, aux aléas et risques et nuisances via par exemple des plaquettes d'information sur les bonnes pratiques, des réunions de communication et de concertation, la matérialisation des niveaux de crue, la valorisation des savoir-faire et savoir-être locaux ...

QUESTIONS

- ✚ Quels dispositifs de sensibilisation de la population aux enjeux des risques et de l'adaptation au changement climatique mettre en place ?

PROPOSER UN URBANISME PERMETTANT D'ANTICIPER ET DE S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX RISQUES

Notion 16.1

Adaptation au changement climatique

Notion 16.2

Prévention des risques

Notion 16.3

Sensibilisation et implication citoyenne



Adaptation au changement climatique



Hoche-Université, Nîmes, Occitanie, Étape 3, 2017
Désimperméabilisation des sols



Éco Village des Noés, Val-de-Reuil, Normandie, Étape 3, 2016
Plan de Prévention des Risques



Fréquel-Fontarabie, Paris, Île-de-France, Étape 3, 2013
Fondation

Maragon Floralties, Ramonville-Saint-Agne, Occitanie, Étape 3, 2016
Fondation



- + Comment le projet anticipe-t-il les enjeux et aléas climatiques au regard du ou des risques du territoire ?
- + Comment anticiper les effets du changement climatique, notamment les catastrophes naturelles, en proposant un projet adapté ?
- + Comment prendre en compte l'adaptation au changement climatique à l'échelle du quartier, des espaces publics et des bâtiments ?
- + Comment le projet intègre-t-il la nature comme solution au réchauffement climatique ?



Cannes Maria, Cannes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 3, 2017
 # Conception bioclimatique
 # Végétalisation



Fréquel-Fontarabie, Paris, Île-de-France, Étape 3, 2013
 # Confort d'été
 # Orientation des bâtiments
 # Conception bioclimatique
 # Point d'eau



Clichy Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019
 # Conception bioclimatique
 # Confort d'été
 # Végétalisation
 # Espace vert en pleine terre

Projet de renouveau urbain de la Duchère, Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2018
 # Confort d'été



Prévention des risques



- + Le choix de localisation du projet prend-il en compte les enjeux et aléas du site en termes de risques ?
- + Comment prendre en compte les risques dans la démarche de programmation et la conception du projet au-delà de la réglementation ?
- + Comment le projet participe-t-il à la réduction des risques à une échelle plus large ?



Grand Coudoux, Coudoux, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 4, 2019
Sensibilisation aux éco-gestes



ZAC Port Marianne - Rive gauche (tranche 1,2 et 4, Montpellier, Occitanie, Étape 3, 2017
Sensibilisation aux éco-gestes
Livret vert

La Verderie, Lons, Nouvelle Aquitaine, Étape 3, 2018
Livret d'accueil
Sensibilisation aux éco-gestes
Livret vert



Sensibilisation et implication citoyenne



- + Quels dispositifs de sensibilisation de la population aux enjeux des risques et de l'adaptation au changement climatique mettre en place ?



Sobriété et efficacité

RECOMMANDATIONS

À l'échelle d'un quartier, les formes urbaines, la prise en compte des mobilités alternatives à la voiture, la disposition et l'orientation des bâtiments ont une incidence sur le bilan carbone de l'opération et les consommations énergétiques en phase d'usage.

À l'échelle de chaque bâtiment il s'agit de se donner un certain nombre d'objectifs de performance et viser une sobriété énergétique : conception bioclimatique, procédé constructif vertueux, choix de matériaux biosourcés, dispositifs EnR, stockage carbone, performance hygrothermique ...

Minimiser l'exposition aux facteurs de risques (mauvaise qualité de l'air, environnement sonore trop bruyant, présence de radon, présence de moisissures) au profit d'une conception favorisant l'exposition à la lumière naturelle, un environnement sonore apaisé, une régulation thermique optimale, une ventilation naturelle ...

L'apport de spécialistes de l'impact environnemental dès la phase de programmation et de conception du plan masse peut être déterminant par la suite.

Pour viser la sobriété et l'efficacité énergétiques on peut mobiliser des compétences spécifiques en amont du projet : assistance à maîtrise d'ouvrage en environnement et développement durable, bureaux d'étude spécialisés en énergie...

Différents dispositifs et outils peuvent être mis en place pour atteindre la sobriété et l'efficacité énergétique : cahier de prescriptions et de recommandations, principes bioclimatiques dans la conception urbaine, mobilités actives favorisées, mutualisation et solidarité énergétique entre bâtiments ou îlots, sensibilisation sur les enjeux énergétiques et les comportements vertueux, réduction des consommations électriques des bâtiments et de l'éclairage public, utilisation de matériaux économes en énergie grise.

QUESTIONS

- ✦ Quels sont les objectifs du projet en termes d'efficacité énergétique, de développement des EnR, et de baisse des émissions de CO² ?
- ✦ Quels moyens mettre en œuvre en amont du projet durant la phase de conception pour garantir la sobriété et efficacité énergétique du projet ?
- ✦ Quel est l'impact carbone des bâtiments du projet ?

Production d'énergie renouvelables ou de récupération

RECOMMANDATIONS

S'inscrire dans la stratégie territoriale existante (SRCAE, PCAET, Schéma directeur, Réseau de chaleur urbain (RCU...)) et identifier les potentiels en matière énergétique au regard des ressources locales. Prendre en compte l'approche en coût global pour opérer les choix les mieux adaptés. Tout au long du projet s'assurer de la qualité de mise en œuvre des installations et de leur gestion et suivi.

QUESTIONS

- ✦ Quelles sont les possibilités d'intégrer des Énergies nouvelles Renouvelables (EnR) et / ou de récupération sur le projet au regard de la stratégie territoriale et des potentiels locaux ?
- ✦ Quelles actions réaliser en matière d'approvisionnement énergétique renouvelable et/ ou de production par les énergies renouvelables et de récupération ?



Dispositifs d'accompagnement

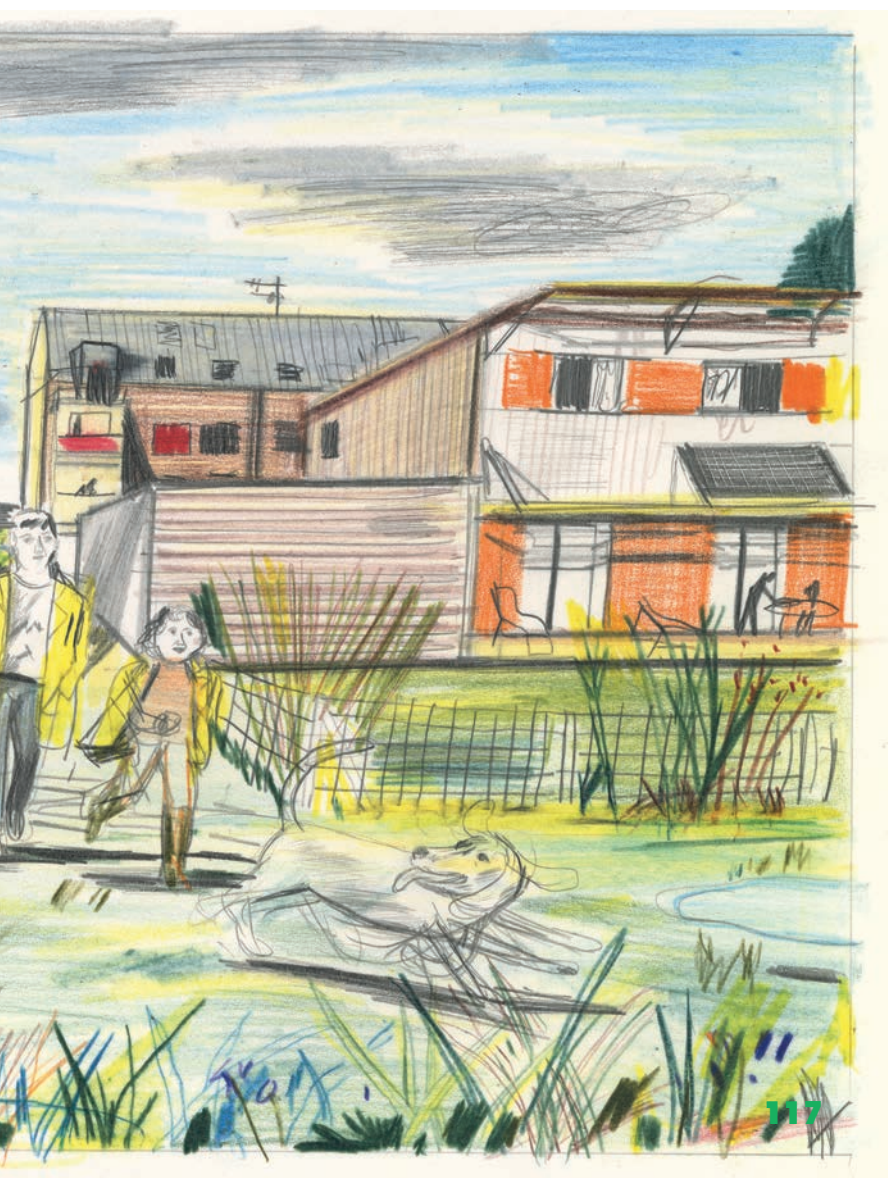
RECOMMANDATIONS

Anticiper en amont du projet un suivi des consommations énergétiques et une sensibilisation à la sobriété et efficacité énergétique : mise en place de capteurs, compteurs séparés, suivi individualisé des consommations...

Des livrets à destination de l'utilisateur peuvent être diffusés auprès des habitants/usagers pour les accompagner dans leur changement de pratiques..

QUESTIONS

- + Comment assurer le suivi des consommations énergétiques dans le projet ?
- + Comment sensibiliser les habitants et usagers aux enjeux de la sobriété et efficacité énergétique ?



VISER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, LA BAISSÉ DES ÉMISSIONS DE CO² ET LA DIVERSIFICATION DES SOURCES AU PROFIT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

Notion 17.1

Sobriété et efficacité

Notion 17.2

Production d'énergie renouvelables ou de récupération

Notion 17.3

Dispositifs d'accompagnement





Historique Forcalquier, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 3, 2013
Rénovation énergétique



La Ferme Forgeronne, Les Forges, Grand Est, Étape 3, 2014
Conception bioclimatique
Rénovation énergétique
Suivi des consommations énergétiques



Renouvellement urbain du quartier Arago, Pessac, Nouvelle-Aquitaine, Étape 3, 2016
Rénovation énergétique

Quartier du Val Fourré, Mantes-La-Jolie, Île-de-France, Étape 3, 2015
Rénovation énergétique



Sobriété et efficacité



- + Quels sont les objectifs du projet en termes d'efficacité énergétique, de développement des ENR, et de baisse des émissions de CO² ?
- + Quels moyens mettre en œuvre en amont du projet durant la phase de conception pour garantir la sobriété et efficacité énergétique du projet ?
- + Quel est l'impact carbone des bâtiments du projet ?



ZAC Biancamaria, Vandoeuvre-lès-Nancy - Tranches 1 et 2, Grand Est, Étape 3, 2018

Central biomasse
Réseau de chaleur urbain



La Barberie, Changé, Pays-de-la-Loire, Étape 3, 2014

Réseau de chaleur urbain
Panneau Photovoltaïque



Les docks de Ris, Ris-Orangis, Île-de-France, Étape 3, 2016

Eau chaude sanitaire
Géothermie
Réseau de chaleur

Les Grisettes, Montpellier, Occitanie, Étape 3, 2015

Réseau de chaleur



Production d'énergie renouvelables ou de récupération



- + Quelles sont les possibilités d'intégrer des Énergies nouvelles Renouvelables (EnR) et/ou de récupération sur le projet au regard de la stratégie territoriale et des potentiels locaux ?
- + Quelles actions réaliser en matière d'approvisionnement énergétique renouvelable et/ou de production par les énergies renouvelables et de récupération ?

Dispositifs d'accompagnement

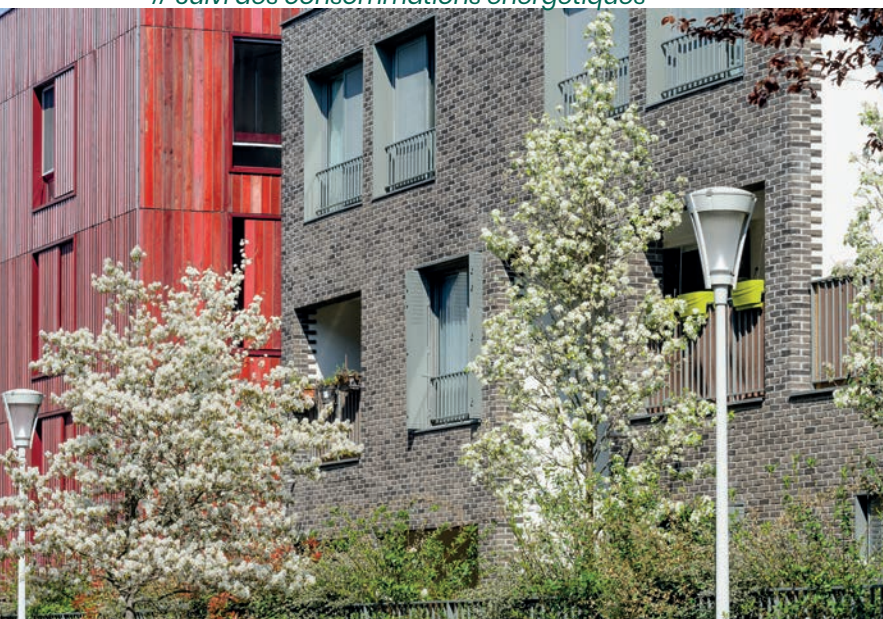


Grand Coudoux, Coudoux, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 4, 2019
Sensibilisation aux éco-gestes

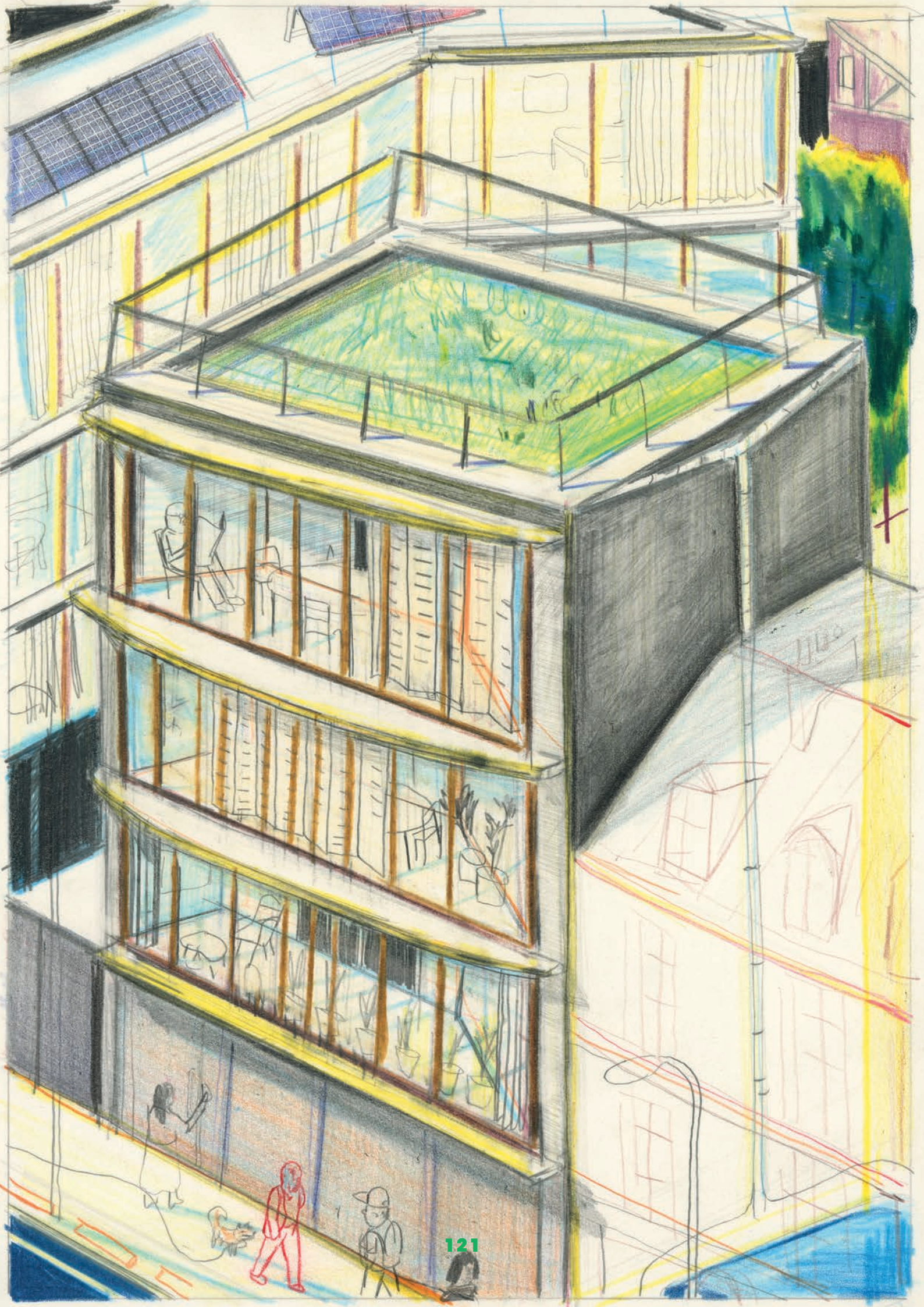


Éco Village des Noés, Val-de-Reuil, Normandie, Étape 3, 2016
charte de sensibilisation aux consommations énergétiques

Hoche, Nanterre, Île-de-France, Étape 3, 2014
Suivi des consommations énergétiques



- + Comment assurer le suivi des consommations énergétiques dans le projet ?
- + Comment sensibiliser les habitants et usagers aux enjeux de la sobriété et efficacité énergétique ?



Limitation des déchets ménagers, d'entreprise et des déchets verts

RECOMMANDATIONS

Mettre en place une politique de réduction des déchets à l'échelle du quartier en cohérence avec les dispositifs à l'échelle territoriale tels que «Territoire zéro déchet zéro gaspi», tarification incitative du service public de gestion des déchets...

Favoriser en amont du projet des choix d'aménagement peu générateurs de déchets et encourager les actions de recyclage, de réutilisation et de réemploi: installation de composteurs de pied d'immeuble ou partagés, choix d'espèces locales peu vivaces (nécessitant moins de taille), broyage des tailles et tonte, utilisation in situ en paillage des pieds d'arbres et arbustes, ...

Sensibiliser les ménages aux démarches «Zéro déchet» notamment avec la méthode des 5 R : Refuser, Réduire, Réutiliser, Réparer et Recycler.

QUESTIONS

- + Comment limiter la production de déchets verts, ménagers et des entreprises dans le projet ?
- + Comment associer et sensibiliser les habitants et usagers à la réduction des déchets à l'échelle du quartier ou du territoire ?

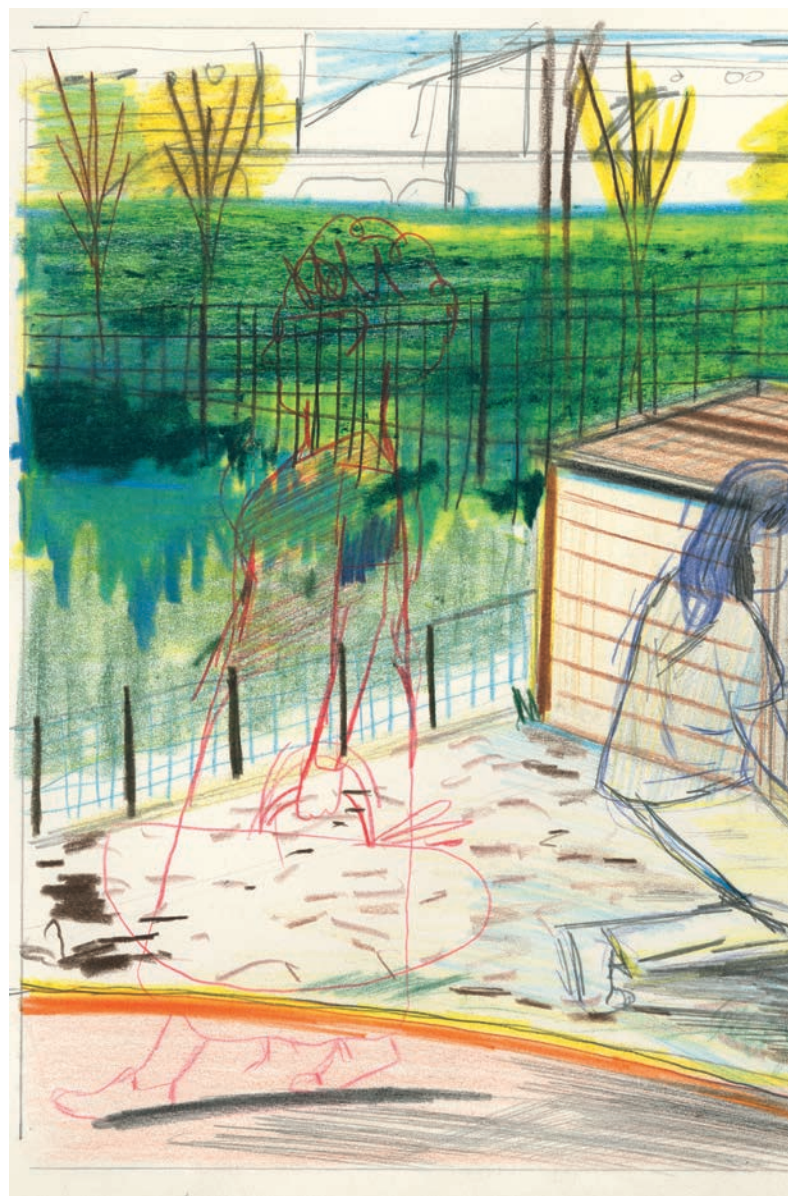
Tri à la source, collecte et valorisation des déchets

RECOMMANDATIONS

Inciter au tri à la source en mettant en place des systèmes de collecte dédiée et de valorisation des déchets : collecte séparée, composteurs partagés, existence ou création d'une recyclerie de quartier, points d'apport volontaire, méthanisation, valorisation énergétique des déchets résiduels, mise en place de consignes, ressourcerie...

Détailler les processus prévus selon le type de déchets : déchets ménagers, bio-déchets, déchets encombrants (dont mobiliers, électriques et électroniques...), déchets d'activité économique ...

Sensibilisation et formation des habitants, entreprises, scolaires, au tri.



QUESTIONS

- + Comment le projet facilite-t-il, pour les gestionnaires comme pour les habitants, le tri à la source, la collecte séparée, le recyclage et la valorisation des déchets ménagers ? Comment les associer à ces démarches ?
- + Comment favoriser le lien avec des structures de l'économie sociale et solidaire pour gérer ces déchets ?
- + Comment intégrer au projet le développement de filières de valorisation des déchets sur le territoire ?
- + Comment accompagner et sensibiliser les usagers au tri à la source, collecte et valorisation des déchets ?
- + Quelle évaluation de la gestion des déchets mettre en œuvre ?



Déchets de chantier

RECOMMANDATIONS

Insertion dans les cahiers des charges d'un pourcentage minimal de réutilisation des matériaux du site, mission de valorisation environnementale des sols

QUESTIONS

- ✦ Quelles actions de limitation de la production, de tri, de collecte et de réutilisation/valorisation des déchets de chantier mettre en œuvre ?
- ✦ Comment limiter l'évacuation des matériaux hors site ?
- ✦ Comment prendre en compte la gestion des déchets dangereux (amiante, plomb) ?

LIMITER LA PRODUCTION DES DÉCHETS, DÉVELOPPER ET CONSOLIDER DES FILIÈRES DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE DANS UNE LOGIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Notion 18.1

Limitation des déchets ménagers, d'entreprise et des déchets verts

Notion 18.2

Tri à la source, collecte et valorisation des déchets

Notion 18.3

Déchets de chantier





Grand Coudoux, Coudoux, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 4, 2019
Compost



Les Résidences du Parc, Graulhet, Occitanie, Étape 3, 2014
Réutilisation



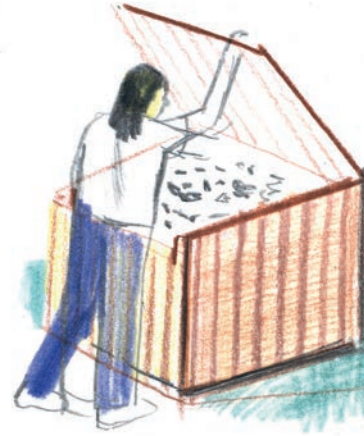
Quartier Eiffel, Levallois-Perret, Île-de-France, Étape 3, 2015
Opération Famille Témoin
Expérimentation
Réduction des déchets ménagers

Lefebvre, Mulhouse, Grand-Est, Étape 3, 2014
Compost



Notion 18.1

Limitation des déchets ménagers, d'entreprise et des déchets verts



- + Comment limiter la production de déchets verts, ménagers et des entreprises dans le projet ?
- + Comment associer et sensibiliser les habitants et usagers à la réduction des déchets à l'échelle du quartier ou du territoire ?



Bouchayer-Viallet, Grenoble, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2013
Tri Point d'Apport Volontaire (PAV)



Clichy Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019
Collecte pneumatique des déchets



Nouveau Mons, Mons-en-Baroeul, Hauts-de-France, Étape 3, 2014
Tri Point d'Apport Volontaire (PAV)

Ginko, Bordeaux, Nouvelle Aquitaine, Étape 3, 2014
Information sur réseau sociaux



Tri à la source, collecte et valorisation des déchets



- + Comment le projet facilite-t-il, pour les gestionnaires comme pour les habitants, le tri à la source, la collecte séparée, le recyclage et la valorisation des déchets ménagers ? Comment les associer à ces démarches ?
- + Comment favoriser le lien avec des structures de l'économie sociale et solidaire pour gérer ces déchets ?
- + Comment intégrer au projet le développement de filières de valorisation des déchets sur le territoire ?
- + Comment accompagner et sensibiliser les usagers au tri à la source, collecte et valorisation des déchets ?
- + Quelle évaluation de la gestion des déchets mettre en œuvre ?

Déchets de chantier



Andromède, Blagnac, Occitanie, Étape 3, 2014

Chantier vert
Éléments préfabriqués
Structure bois
Assemblage bois à clins



Ginko, Bordeaux, Nouvelle Aquitaine, Étape 3, 2014

Gestion des déblais-remblais
Tri sur site

Seguin Rives de Seine, Boulogne-Billancourt, Île-de-France, Étape 3, 2013

Tri sur site



- + Quelles actions de limitation de la production, de tri, de collecte et de réutilisation / valorisation des déchets de chantier mettre en œuvre ?
- + Comment limiter l'évacuation des matériaux hors site ?
- + Comment prendre en compte la gestion des déchets dangereux (amiante, plomb) ?



Réduction de la consommation d'eau

RECOMMANDATIONS

Réduire la consommation d'eau en mettant en place des équipements individuels et collectifs économes en eau, des capteurs de détection des fuites, un renouvellement et un entretien adapté des infrastructures d'alimentation en eau potable, des sous-compteurs individuels, récupération et réutilisation des eaux pluviales et eaux grises ...

Accompagner et sensibiliser à la réduction de la consommation d'eau par des dispositifs de suivi, des actions de communication auprès des ménages et des acteurs privés, des actions pédagogiques au sein des écoles ...

Le choix d'espèces végétales indigènes adaptées au climat local participe à la réduction de la consommation d'eau.

QUESTIONS

- + Comment réduire la consommation en eau des habitants, des activités et de la collectivité ?
- + Comment associer et sensibiliser habitants et usagers aux enjeux de réduction des consommations d'eau ?

Gestion intégrée des eaux pluviales

RECOMMANDATIONS

Gérer et utiliser les eaux pluviales in-situ, via des solutions fondées sur la nature, afin de se rapprocher du cycle naturel d'eau : liens avec les espaces verts, cohérence avec la trame verte et bleue, infiltration à la parcelle, noues, bassin de stockage, réutilisation des eaux pluviales pour l'arrosage ...

Permettre le rapport au végétal et à l'eau favorise une reconnexion à la nature.

Favoriser la multifonctionnalité d'aménagements urbains et paysagers qui concilient à la fois gestion alternative des eaux pluviales, désimperméabilisation, amélioration du cadre de vie, création d'îlots de fraîcheur ...

QUESTIONS

- + Comment assurer une gestion intégrée des eaux pluviales au regard de la nature du site, des sols, et des caractéristiques du bassin versant ?
- + En quoi l'eau et les dispositifs de gestion des eaux pluviales sont-ils des outils de lutte contre les effets du changement climatique ?
- + Comment intégrer de manière qualitative les dispositifs de gestion des eaux pluviales dans l'aménagement du projet, notamment dans les espaces publics ?

Gestion des eaux usées

RECOMMANDATIONS

Inciter les gestionnaires à utiliser des produits disposant d'un label écologique ou des produits « alternatifs » : produits d'entretien, produits d'hygiène, cosmétiques, produits zéro phyto...

Accompagner et sensibiliser les usagers à la réduction de l'utilisation de produits contenant des micro-polluants par des actions de communication auprès des ménages et des acteurs privés, des actions pédagogiques au sein des écoles ...

QUESTIONS

- + Comment réduire la présence de micro-polluants dans les eaux usées des habitants, des activités de la collectivité et dans l'environnement ?
- + Comment sensibiliser les habitants et usagers aux enjeux de réduction de ces émissions de micro-polluants dans l'environnement ?



PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET EN ASSURER UNE GESTION QUALITATIVE ET ÉCONOME

Notion 19.1

Réduction de la consommation d'eau

Notion 19.2

Gestion intégrée des eaux pluviales

Notion 19.3

Gestion des eaux usées





Hoche, Nanterre, Île-de-France, Étape 3, 2014

Cuve de récupération des eaux
Réseau d'eau différencié
Compteur individuel
Détection des fuites



Renouvellement urbain du quartier Arago, Pessac, Nouvelle-Aquitaine, Étape 3, 2016

Arrosage
Choix d'essences peu consommatrice en eau



Quartier Europe, Saint-Brieuc, Bretagne, Étape 3, 2015

Compteur individuel
Kit économe

Camille Claudel, Palaiseau, Île-de-France, Étape 3, 2017

Détection des fuites



Réduction de la consommation d'eau



- + Comment réduire la consommation en eau des habitants, des activités et de la collectivité ?
- + Comment associer et sensibiliser habitants et usagers aux enjeux de réduction des consommations d'eau ?



Bel Air - Grands Pêcheurs, Montreuil, Île-de-France, Étape 3, 2015
Étude hydraulique



Projet Horizons Viala-Est, Prades-le-Lez, Occitanie, Étape 3, 2014
Phénomène cévenol
Bassin de rétention



Quartier de l'Eau Vive tranche 1, Lieusaint, Île-de-France, Étape 3, 2017
Stockage sur espace public

Éco-lotissement du Frêne, Laguiole, Occitanie, Étape 3, 2017
Noue



Notion 19.2 **ENGAGEMENT 19**
Gestion intégrée des eaux pluviales



- + Comment assurer une gestion intégrée des eaux pluviales au regard de la nature du site, des sols, et des caractéristiques du bassin versant ?
- + En quoi l'eau et les dispositifs de gestion des eaux pluviales sont-ils des outils de lutte contre les effets du changement climatique ?
- + Comment intégrer de manière qualitative les dispositifs de gestion des eaux pluviales dans l'aménagement du projet, notamment dans les espaces publics ?

Gestion des eaux usées



Les rives de la Haute-Deûle, Lille, Hauts-de-France, Étape 3, 2013

Phytoremédiation

Gestion des eaux pluviales

Bassin de stockage



+ Comment réduire la présence de micro-polluants dans les eaux usées des habitants, des activités de la collectivité et dans l'environnement ?

+ Comment sensibiliser les habitants et usagers aux enjeux de réduction de ces émissions de micro-polluants dans l'environnement ?



Préservation

RECOMMANDATIONS

Identifier en amont de l'aménagement les ressources naturelles existantes en procédant à un inventaire, diagnostic écologique urbain, étude d'impact, documents type atlas communal de la biodiversité ...

Mobiliser une pluralité d'acteurs spécialisés (AMO environnement, écologues, paysagistes, implication d'associations environnementales...) et s'appuyer sur des outils et dispositifs appropriés pour veiller à l'intégration de ces enjeux tout au long du projet : guide de la biodiversité, cahier des charges de consultation des promoteurs, pénalités en cas de destruction de milieux...

Favoriser l'usage du végétal pour structurer les espaces à l'échelle du quartier et du territoire (trame verte et bleue, corridor écologique) tout en préservant la biodiversité végétale et animale, les sols et les milieux naturels existants. Préserver ou restaurer des espaces de biodiversité plantés et en eau renforce la qualité d'aménagement du projet et du cadre de vie. Protéger les espaces et les espèces au cours du chantier.

QUESTIONS

- + Quels sont les enjeux en matière de biodiversité, qualité des sols et milieux sur le site avant le projet et/ou à proximité ?
- + Comment rendre le projet cohérent avec les documents de planification en matière de préservation ?
- + Quelles sont les prescriptions et/ou recommandations proposer pour s'assurer de la préservation de la biodiversité, des sols et des milieux naturels ?
- + Quels aménagements réaliser pour préserver la biodiversité, des sols et des milieux naturels ?
- + Quels dispositifs mettre en œuvre en phase chantier pour garantir la biodiversité, des sols et des milieux naturels ?

Restauration et valorisation

RECOMMANDATIONS

Le projet d'aménagement offre une opportunité de restaurer et de valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels et implique une connaissance fine des ressources en présence.

Proposer une palette végétale, des espèces indigènes, des habitats spécifiques, des milieux humides naturels ou artificiels, des zones de nature spontanée, des équipements pour la faune ...



Réfléchir aux processus écologiques autant qu'à la végétalisation et l'esthétique : recréer des lisières, des multi-strates végétales, des abris et ressources pour la faune...

Participer aux trames vertes et bleues et renforcer les connexions avec les sites hors projet.

QUESTIONS

- + Comment le projet permet-il de restaurer et de valoriser la biodiversité ?
- + Comment le projet intègre-t-il différents types d'espaces de nature sur les domaines publics et privés ?

Gestion sensibilisation et implication des usagers

RECOMMANDATIONS

La sensibilisation et la gestion assure la pérennité de la préservation de la biodiversité, des sols, et des milieux naturels. De nombreuses actions, portées ou non par la collectivité, peuvent être mises en œuvre pour

PRÉSERVER, RESTAURER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ, LES SOLS ET LES MILIEUX NATURELS

Notion 20.1

Préservation

Notion 20.2

Restauration et valorisation

Notion 20.3

Gestion sensibilisation et implication des usagers



encourager la nature en ville : gestion différenciée des espaces verts, zéro-phyto, zéro pesticide, protection biologique intégrée, gestion alternative des espaces verts, permis de végétaliser, espaces dédiés à l'agriculture urbaine, ...

Systématiser la demande de plan de gestion aux paysagistes concepteurs.

Pour sensibiliser les habitants et usagers, des actions de communication et de pédagogie peuvent être proposées : événements thématiques, balades nature, jardins collectifs si possible en permaculture, inventaires participatifs, chantiers participatifs, projets scolaires sur les espaces végétalisés, panneaux explicatifs...

L'implication des usagers nécessite l'acculturation et la responsabilisation de l'ensemble des acteurs, notamment les habitants.

QUESTIONS

- ✚ Comment favoriser dans le projet une approche écologique dans la gestion des espaces verts publics ?
- ✚ Comment articuler le projet avec des démarches de gestion et sensibilisation écologiques existantes ?
- ✚ Comment associer, sensibiliser et impliquer les habitants et usagers à la préservation, restauration et valorisation de la biodiversité et/ou de la nature en ville ?



Préservation



Quartier de l'Église, Arelaune-en-Seine, Normandie, Étape 3, 2016
 # Inventaire écologique
 # Hôtel à insectes
 # Trame verte et bleue (TVB)



Boucicaut, Paris, Île-de-France, Étape 3, 2014
 # Inventaire écologique

Rénovation urbaine de Ravine Blanche, Saint-Pierre, La Réunion,
 Étape 4, 2017
 # Espèce indigène
 # Inventaire écologique



- + Quels sont les enjeux en matière de biodiversité, qualité des sols et milieux sur le site avant le projet et/ou à proximité ?
- + Comment rendre le projet cohérent avec les documents de planification en matière de préservation ?
- + Quelles sont les prescriptions et / ou recommandations proposer pour s'assurer de la préservation de la biodiversité, des sols et des milieux naturels ?
- + Quels aménagements réaliser pour préserver la biodiversité, des sols et des milieux naturels ?
- + Quels dispositifs mettre en œuvre en phase chantier pour garantir la biodiversité, des sols et des milieux naturels ?

Restauration et valorisation



Nouveau Mons, Mons-en-Baroeul, Hauts-de-France Étape 3, 2014
 # Ruche
 # Zéro phyto
 # Gestion différenciée

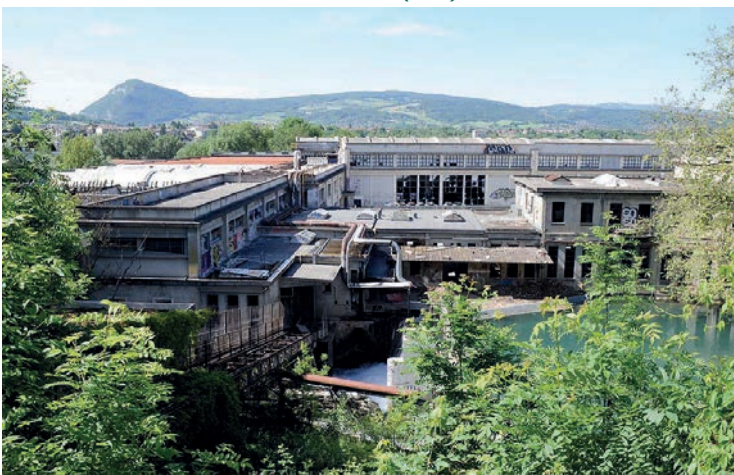


- + Comment le projet permet-il de restaurer et de valoriser la biodiversité ?
- + Comment le projet intègre-t-il différents types d'espaces de nature sur les domaines publics et privés ?



Éco-Village des Noés, Val-de-Reuil, Normandie, Étape 3, 2016
 # Espace vert en pleine terre

Les passerelles, Cran-Gevrier, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2017
 # Végétalisation
 # Solutions fondées sur la Nature (SFN)



Gestion sensibilisation et implication des usagers



Les Arondes, Roncherolles-sur-le-Vivier, Normandie, Étape 3, 2017

Zéro phyto
Sensibilisation aux éco-gestes



- + Comment favoriser dans le projet une approche écologique dans la gestion des espaces verts publics ?
- + Comment articuler le projet avec des démarches de gestion et sensibilisation écologiques existantes ?
- + Comment associer, sensibiliser et impliquer les habitants et usagers à la préservation, restauration et valorisation de la biodiversité et/ou de la nature en ville ?



Clause-bois Badeau, Brétigny-sur-Orge, Île-de-France, Étape 3, 2016

Parc
Moyens passifs
Nature
Flore
Faune

ZAC Biancamaria Vandoeuvre-Lès-Nancy - tranches 1 et 2, Grand Est, Étape 3, 2018

Nichoir
Hôtel à insectes







16

Adaptation au changement climatique

Albédo des matériaux
 Architecture bioclimatique
 Conception bioclimatique
 Confort d'été
 Désimperméabilisation des sols
 Diagnostics géographiques et écologiques
 Espace vert en pleine terre
 Espèce indigène
 Forme urbaine de construction
 Îlot de fraîcheur
 Ombrage
 Orientation des bâtiments
 Point d'eau
 Végétalisation
 Ventilation naturelle

Prévention des risques

Bassin d'orage
 Bassin de rétention
 Bassin d'expansion des crues
 Construction surélevée
 Désimperméabilisation des sols
 Espace vert en pleine terre
 Plan de Prévention des Risques (PPR)
 Préservation des zones humides
 Sensibilisation aux risques
 Solutions fondées sur la nature (SFN)
 Stockage à la parcelle
 Toiture réservoir

Sensibilisation et implication citoyenne

Mots clés des dispositifs techniques

Défi familles
 Formation des citoyens
 Intervention dans les écoles
 Livret vert
 Outil numérique participatif
 Parcours pédagogique
 Permis de végétaliser
 Sensibilisation aux éco-gestes
 Sensibilisation aux matériaux biosourcés et géosourcés



17

Sobriété et efficacité

Audit énergétique
 Bâtiment passif
 Bilan carbone habitant / usager
 Charte énergétique
 Conception bioclimatique
 Labellisation énergétique
 Matériaux de construction biosourcés
 Matériaux de construction géosourcés
 Mobilité active
 Mobilité alternative
 Rénovation énergétique
 Suivi des consommations énergétiques

Production d'énergie renouvelables ou de récupération

Auto-consommation
 Auto-production
 Centrale biomasse
 Eau Chaude Sanitaire solaire (ECS)
 Éolien
 Étude de faisabilité
 Géothermie
 Panneau photovoltaïque
 Pompe à chaleur
 Puits canadien
 Récupération de chaleur des eaux usées
 Réseau de chaleur
 Réseau de chaleur urbain

Dispositifs d'accompagnement

Centrale solaire citoyenne
 Défi familles à énergie positive
 Gestion urbaine de proximité
 Livret d'accueil
 Livret vert
 Outil numérique participatif
 Sensibilisation aux éco-gestes
 Suivi des consommations énergétiques



18

Limitation des déchets ménagers, d'entreprise et des déchets verts

Compostage
 Gestion différenciée
 Indicateur d'éco-responsabilité
 Ramassage citoyen des déchets
 Recyclage
 Réduire
 Réemploi
 Réparation
 Réutilisation
 Tarification incitative
 Zéro déchet

Tri à la source, collecte et valorisation des déchets

Collecte pneumatique des déchets
 Compostage
 Conteneur semi-enterré
 Filière locale de valorisation
 Lombricompostage
 Point d'apport volontaire (PAV)
 Ressourcerie
 Sensibilisation aux éco-gestes

Déchets de chantier

Charte chantier à faible nuisance
Charte chantier vert
Déconstruction sélective
Gestion des déblais / remblais
Tri sur site

19



Réduction de la consommation d'eau

Compteur individuel
Cuve de récupération des eaux
Détection des fuites
Espèce indigène
Kit économe
Réseau d'eau différencié
Tarification progressive
Toilette sèche

Gestion intégrée des eaux pluviales

Bassin de rétention
Chaussée drainante
Désimperméabilisation des sols
Étude hydraulique
Infiltration à la parcelle
Non imperméabilisation
Noue
Réutilisation des eaux pluviales
Stockage sur espace public
Toiture végétalisée
Végétalisation
Zéro rejet

Gestion des eaux usées

Phytoremédiation
Zéro phyto
Recyclage



20

Préservation

Atlas de la biodiversité communale (ABC)
Dispositif anti-dérangement
Espace Boisé Classé (EBC)
Génie végétal
Inventaire écologique
Orientations d'aménagement et de programmation biodiversité (OAPB)
Plan de sauvegarde
Plan Trame verte et bleue
Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)

Restauration et valorisation

Cœur d'îlot végétalisé
Espace arboré
Espace vert en pleine terre
Espèce indigène
Hôtel à insectes
Îlot végétalisé
Lutte contre la pollution lumineuse
Nature spontanée
Nicoir
Pré-verdissement
Restauration des zones humides
Jardin partagé
Réensemencement
Ruche
Trame verte et bleue
Végétalisation

Gestion sensibilisation et implication des usagers

Charte environnementale
Écopâturage
Gestion différenciée
Labellisation environnementale
Parcours pédagogique
Permis de végétaliser
Plan de gestion
Sensibilisation aux éco-gestes
Zéro pesticide
Zéro phyto

Remerciements

Ce référentiel a fait l'objet de multiples contributions de la part des services de l'État et des partenaires de la démarche ÉcoQuartier.

Nous remercions les correspondants ville durable des Directions régionales de l'aménagement, de l'environnement et du logement et des Directions départementales des territoires et de la mer, les Directions d'administration centrale du ministère de la Transition écologique et solidaire, et de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, ainsi que le ministère de la Culture.

Le Commissariat général au développement durable (CGDD)
Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)
La Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) et les Architecte et paysagiste Conseils de l'État de la DGALN
La Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC)
La Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM)
La Direction générale du patrimoine (DGP)
La Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP)
Le Plan urbanisme construction architecture (PUCA)

Nous remercions nos partenaires institutionnels, associatifs, experts et professionnels de l'aménagement, pour la pertinence de leurs conseils et leur implication dans ce projet.

ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
Anah - Agence nationale de l'habitat
ANRU - Agence nationale pour la rénovation urbaine
CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CNOA - Conseil national de l'ordre des architectes
Empreintes citoyennes
EPAMARNE - Etablissement Public d'Aménagement de Marne-la-Vallée
FNAU - Fédération nationale des agences d'urbanisme
FNE - France Nature Environnement
GPA - Grand Paris Aménagement
LPO - Ligue pour la protection des oiseaux
MNHN - Muséum national d'histoire naturelle
Plante et Cités
FPNRF - Fédération des parcs naturels régionaux de France
UNAM - Union nationale des aménageurs
USH - Union sociale pour habitat

Ce document a été réalisé par le bureau de l'aménagement opérationnel durable de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, qui pilote la démarche ÉcoQuartier (Fabien Auriat, Hélène Becquembois, Céline Guichard, Anne-Charlotte Jacob, François Kellerhals-Hosso, Chahnez Kerma, Emilie Lepoivre, Élise Marion, Florence Mottes, Charline Nennig, Paul Puy, Lara Tobin).

Crédits dessins et photos

L'ensemble des dessins illustrant les engagements et notions du référentiel sont réalisés par © **Yann KEBBI**

© LULU IMAGES - LA MECANOWEB

Clause-Bois Badeau, Brétigny-sur-Orge, Île-de-France, Étape 3, 2016
Cœur de bourg de La Rivière, La Rivière, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2017
Docks de Saint Ouen, Saint-Ouen, Île-de-France, Étape 3, 2016
ÉcoQuartier de la Brasserie, Strasbourg, Grand Est, Étape 3, 2017
ÉcoQuartier Historique, Forcalquier, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 3, 2013
Éco-village des Noés, Val-de-Reuil, Normandie, Étape 3, 2016
Fréquel-Fontarabie, Paris, Île-de-France, Étape 3, 2013
Ginko - Berges du Lac, Bordeaux, Nouvelle Aquitaine, Étape 3, 2014
La ferme forgeronne, Les Forges, Grand Est, Étape 3, 2014
Les Rives du Bief, Longvic, Bourgogne-Franche-Comté, Étape 4, 2017
Lotissement Les Courtils, Hédé-Bazouges, Bretagne, Étape 3, 2013
Nouveau Mons, Mons-en-Baroeul, Hauts-de-France, Étape 3, 2014
ÉcoQuartier Molière - PRU Les Mureaux, Les Mureaux, Île-de-France, Étape 4, 2017
Quartier Fieschi - Tranche 1, Vernon, Normandie, Étape 3, 2017
ZAC de Bonne, Grenoble, Étape 4, 2019

© **TERRA – Arnaud Bouissou**

Bel Air – Grands Pêcheurs, Montreuil, Île-de-France, Étape 3, 2015
ÉcoQuartier des Bords de Seine, Issy-les-Moulineaux, Île-de-France, Étape 4, 2017
Éco-quartier Hoche, Nanterre, Île-de-France, Étape 3, 2014
Les Docks de Ris, Ris-Orangis, Île-de-France, Étape 3, 2016
Parc Marianne, Montpellier, Occitanie, Étape 3, 2015
Seguin Rives de Seine, Boulogne-Billancourt, Île-de-France, Étape 3, 2013
ZAC Port Marianne – Rive Gauche (tranche 1, 2 et 4), Montpellier, Occitanie, Étape 3, 2017

© **CEREMA – David Desaleux**

Bel Air– Grands Pêcheurs, Montreuil, Île-de-France, Étape 3, 2015
Clichy-Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 3, 2016
Éco-quartier Hoche, Nanterre, Île-de-France, Étape 3, 2014
Quartier Camille Claudel, Palaiseau, Île-de-France, Étape 3, 2017
ZAC Desjoyaux – ÉcoQuartier, Saint-Étienne, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2018

© **Ville de Saint-Pierre – La Réunion**

Rénovation urbaine de Ravine Blanche, Saint-Pierre, Réunion, Étape 4, 2017

Les photos des ÉcoQuartiers suivants sont issus de la plateforme ÉcoQuartier

<http://www.ÉcoQuartiers.logement.gouv.fr>

Andromède, Blagnac, Occitanie, Étape 3, 2014
Blanche-Monier, Grenoble, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2014
Bouchayer-Viallet, Grenoble, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2013
Boucicaut, Paris, Île-de-France, Étape 3, 2014
Cannes Maria, Cannes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 3, 2017
Clichy-Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019
Cœur de bourg, La Rivière, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2017
Cœur de Ville, Montlouis-sur-Loire, Centre-Val de Loire, Étape 3, 2017
Éco-lotissement du Frêne, Laguiolle, Occitanie, Étape 3, 2017
ÉcoQuartier Croix Rouge Pays de France, Reims, Grand Est, Étape 3, 2014
ÉcoQuartier de Dun, Dun, Occitanie, Étape 3, 2016
ÉcoQuartier de l'Eau Vive –Tranche 1, Lieusaint, Île-de-France, Étape 3, 2017
ÉcoQuartier de Monconseil, Tours, Centre-Val de Loire, Étape 3, 2014
ÉcoQuartier des Arondes, Roncherolles-sur-le-Vivier, Normandie, Étape 3, 2017
ÉcoQuartier du Hameau, Saint-Jean-de-Braye, Centre-Val de Loire, Étape 3, 2016
ÉcoQuartier La Verderie, Lons, Nouvelle Aquitaine, Étape 3, 2018
ÉcoQuartier Lefebvre, Mulhouse, Grand Est, Étape 3, 2014
ÉcoQuartier Les Résidences du Parc, Graulhet, Occitanie, Étape 3, 2014
ÉcoQuartier Maragon Floralies, Ramonville-Saint-Agne, Occitanie, Étape 3, 2016
Grand Coudoux, Coudoux, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 3, 2017
Hoche-Université, Nîmes, Occitanie, Étape 3, 2017
Ivry ZAC du Plateau, Ivry-sur-Seine, Île-de-France, Étape 3, 2015
La Barberie, Changé, Pays de la Loire, Étape 3, 2014
Le Plateau des Capucins, Brest, Bretagne, Étape 3, 2018
Les Akènes, Lormont, Nouvelle Aquitaine, Étape 3, 2018
Les Grisettes, Montpellier, Occitanie, Étape 3, 2015
Les Passerelles, Cran-Gevrier, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2017
Lotissement des Coccinelles, Sainte-Croix-aux-Mines, Grand Est, Étape 3, 2014
Nouveau Mons, Mons-en-Baroeul, Hauts-de-France, Étape 3, 2014
Parc des Calanques, Marseille, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 3, 2018
Projet de renouvellement urbain de la Duchère, Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2018
Projet de rénovation urbaine Derrière-les-Murs-de-Monseigneur – Cerisaie, Villiers-le-Bel, Île-de-France, Étape 3, 2017
Projet Horizons : Coste Rousse, Prades-le-Lez, Occitanie, Étape 2, 2015
Quartier de l'Église, Arelaune-en-Seine, Normandie, Étape 3, 2016
Quartier du Val Fourré, Mantes-la-Jolie, Île-de-France, Étape 3, 2015
Quartier Eiffel, Levallois-Perret, Île-de-France, Étape 3, 2015
Quartier Europe, Saint-Brieuc, Bretagne, Étape 3, 2015
Renouvellement urbain du quartier Arago, Pessac, Nouvelle Aquitaine, Étape 3, 2016
Centre-bourg, Tréveneuc, Bretagne, Étape 3, 2017
Vidailhan, Balma, Occitanie, Étape 3, 2014
Villedieu-Le-Puits, Morez, Bourgogne-Franche-Comté, Étape 3, 2014
ZAC Biancamaria – tranche 1 et 2, Vandoeuvres-lès-Nancy, Grand Est, Étape 3, 2018



Écoquartier

RÉFÉRENTIEL

En faveur des
villes et des
territoires
durables

<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr>

© Yann Kebbi – Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES